

*Adopté par l'Assemblée des théologiens de Westminster, avec l'aide des commissaires de l'Église d'Écosse, dans le cadre de l'Alliance d'Uniformité en Religion entre les Églises du Christ dans les royaumes d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande.*

*Approuvé en 1648, par l'Assemblée générale de l'Église d'Écosse, afin d'être un Directoire pour la catéchèse de ceux qui ont acquis une certaine compétence dans la connaissance des fondements de la religion, avec les preuves de l'Écriture.*

### **Question 1. Quel est le but principal et le plus élevé de l'homme ?**

Répondez. Le but principal et le plus élevé de l'homme est de glorifier <sup>a</sup> Dieu et d'en jouir éternellement <sup>b</sup>.

<sup>a</sup> Rm 11:36 ; 1 Co 10:31. <sup>b</sup> Ps 73:24–28 ; Jn 17:21–23.

### **Q. 2. Comment savons-nous qu'il y a un Dieu ?**

R. La simple lumière de la nature dans l'homme, et les œuvres de Dieu, déclarent clairement qu'il y a un Dieu <sup>c</sup> ; mais sa parole et son Esprit sont les seuls qui le révèlent suffisamment et efficacement aux hommes pour leur salut <sup>d</sup>.

<sup>c</sup> Rm 1:19–20 ; Ps 19:1–3 ; Ac 17:28. <sup>d</sup> 1 Co 2:9–10 ; 2 Tm 3:15–17 ; Es 59:21.

### **Q. 3. Qu'est-ce que la parole de Dieu ?**

R. Les Écritures Saintes de l'Ancien et du Nouveau Testament sont la parole de Dieu <sup>e</sup>, la seule règle de foi et d'obéissance <sup>f</sup>.

<sup>e</sup> 2 Tm 3:16 ; 2 Pi 1:19–21. <sup>f</sup> Eph 2:20 ; Ap 22:18–19 ; Es 8:20 ; Lc 16:29,31 ; Ga 1:8–9 ; 2 Tm 3:15–16.

### **Q. 4. Comment savons-nous que les Écritures sont la parole de Dieu ?**

R. Les Écritures se manifestent elles-mêmes comme étant la parole de Dieu, par leur majesté et leur pureté <sup>h</sup> ; par la concordance de toutes leurs parties <sup>i</sup>, et l'objectif de l'ensemble, qui est de donner toute gloire à Dieu <sup>k</sup> ; par leur lumière et leur pouvoir pour convaincre et convertir les pécheurs, pour consoler et édifier les croyants en vue du salut <sup>l</sup> ; mais l'Esprit de Dieu portant témoignage par et avec les Écritures dans le cœur de

l'homme, est le seul capable de convaincre pleinement qu'elles sont la parole-même de Dieu <sup>m</sup>.

<sup>g</sup> Os 8:12 ; 1 Co 2:6–7, 13 ; Ps 119:18,129. <sup>h</sup> Ps 12:6 ; Ps 119:140. <sup>i</sup> Ac 10:43 ; Ac 26:22. <sup>k</sup> Rm 3:19,27. <sup>r</sup> Ac 18:28 ; He 4:12 ; Jc 1:18 ; Ps 19:7–9 ; Rm 15:4 ; Ac 20:32. <sup>m</sup> Jn16:13–14 ; 1 Jn 2:20,27 ; Jn 20:31.

### **Q. 5. Qu'est-ce que les Écritures enseignent principalement ?**

R. Les Écritures enseignent principalement ce que l'homme doit croire concernant Dieu, et quel devoir Dieu exige de l'homme <sup>n</sup>.

<sup>n</sup> 2 Tm 1:13.

## **CE QUE L'HOMME DOIT CROIRE CONCERNANT DIEU**

### **Q. 6. Qu'est-ce que les Écritures nous enseignent au sujet de Dieu ?**

R. Les Écritures nous enseignent ce qu'est Dieu <sup>o</sup>, les personnes dans la Divinité <sup>p</sup>, ses décrets <sup>r</sup>, et l'exécution de ses décrets <sup>s</sup>.

<sup>o</sup> He 11:6. <sup>p</sup> 1 Jn 5:17. <sup>r</sup> Ac 15:14–15,18. <sup>s</sup> Ac 4:27–28.

### **Q. 7. Qu'est-ce que Dieu ?**

R. Dieu est un Esprit <sup>t</sup>, en Lui-même et par Lui-même infini en son être <sup>u</sup>, en gloire <sup>v</sup>, en bonheur <sup>w</sup>, et en perfection <sup>x</sup> ; tout suffisant <sup>y</sup>, éternel <sup>z</sup>, immuable <sup>a</sup>, incompréhensible <sup>b</sup>, omniprésent <sup>c</sup>, tout-puissant <sup>d</sup>, omniscient <sup>e</sup>, très sage<sup>f</sup>, très saint<sup>g</sup>, très juste<sup>h</sup>, très clément et miséricordieux, patient, et abondant en bonté et vérité <sup>i</sup>.

<sup>t</sup> Jn 4:24. <sup>u</sup> Ex 3:14 ; Jb 11:7–9. <sup>v</sup> Ac 7:2. <sup>w</sup> 1 Tm 6:15. <sup>x</sup> Mt 5:48. <sup>y</sup> Gn 17:1. <sup>z</sup> Ps 90:2. <sup>a</sup> Ma 3:6 ; Jc 1:17. <sup>b</sup> 1R 8:27. <sup>c</sup> Ps 139:1–13. <sup>d</sup> Ap 4:8. <sup>e</sup> He 4:13 ; Ps 147:5. <sup>f</sup> Rm 16:27. <sup>g</sup> Es 6:3 ; Ap 15:4. <sup>h</sup> Dt 32:4. <sup>i</sup> Ex 34:6.

### **Q. 8. Y a-t-il plus qu'un Dieu ?**

R. Il n'y en a qu'un seul, le Dieu vivant et vrai <sup>k</sup>.

<sup>k</sup> Dt 6:4 ; 1 Co 8:4,6 ; Jr 10:10.

### **Q. 9. Combien y a-t-il de personnes dans la Divinité ?**

R. Il y a trois personnes dans la Divinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; et ces trois sont un seul vrai et éternel Dieu, les mêmes en substance, égales en puissance et en gloire ; bien qu'elles se distinguent par leurs propriétés personnelles<sup>l</sup>.

<sup>l</sup> 1 Jn 5:7 ; Mt 3:16–17 ; Mt 28:19 ; 2 Co 13:14 ; Jn 10:30.

### **Q. 10. Quels sont les propriétés personnelles des trois personnes de la Divinité ?**

R. Il est propre au Père d'engendrer le Fils<sup>m</sup>, et au Fils d'être engendré du Père<sup>n</sup>, et au Saint-Esprit de procéder du Père et du Fils de toute éternité<sup>o</sup>.

<sup>m</sup> He 1:5–6,8. <sup>n</sup> Jn 1:14,18. <sup>o</sup> Jn 15:26 ; Ga 4:6.

### **Q. 11. Comment savons-nous que le Fils et le Saint-Esprit sont Dieu, égaux avec le Père ?**

R. Les écritures manifestent que le Fils et le Saint-Esprit sont Dieu, égaux avec le Père, en leur attribuant des noms<sup>p</sup>, des attributs<sup>r</sup>, des œuvres<sup>s</sup>, et l'adoration<sup>t</sup>, qui sont propres à Dieu seul.

<sup>p</sup> Es 6:3,5,8 comparé avec Jn 12:41 et avec Ac 28:25 ; 1 Jn 5:20 ; Ac 5:3–4. <sup>r</sup> Jn 1:1 ; Es 9:6 ; Jn 2:24–25 ; 1 Co 2:10–11. <sup>s</sup> Col 1:16 ; Gn 1:2. <sup>t</sup> Mt 28:19 ; 2 Co 13:14.

### **Q. 12. Quels sont les décrets de Dieu ?**

R. Les décrets de Dieu sont les actes sages, libres et saints du conseil de sa volonté<sup>u</sup>, par lesquels, de toute éternité, il a pour sa propre gloire, immuablement préordonné tout ce qui arrive dans le temps<sup>v</sup>, spécialement ce qui concerne les anges et les hommes.

<sup>u</sup> Ep 1:11 ; Rm 11:33 ; Rm 9:14–15,18. <sup>v</sup> Ep 1:4,11 ; Rm 9:22–23 ; Ps 33:11.

**Q. 13. Qu'est-ce que Dieu a spécialement décrété concernant les anges et les hommes ?**

R. Dieu, par un décret éternel et immuable, par pur amour, pour la louange de sa grâce glorieuse qui se manifeste en temps voulu, a élu des anges pour la gloire<sup>w</sup> ; et en Christ a choisi des hommes pour la vie éternelle, et en même temps les moyens pour eux d'y parvenir<sup>x</sup> ; et aussi, selon son pouvoir souverain, et le conseil insondable de sa propre volonté (par lequel il accorde ou retient sa faveur comme il lui plaît), est passé outre et a préordonné le reste au déshonneur et à la colère, qui doit leur être infligée pour leurs péchés, à la louange de sa justice glorieuse<sup>y</sup>.

<sup>w</sup>1 Tm 5:21. <sup>x</sup>Ep 1:4–6 ; 2 Th 2:13–14. <sup>y</sup>Rm 9:17–18,21–22 ; Mt 11:25–26 ; 2 Tm 2:20 ; Jd 4 ; 1 Pi 2:8.

**Q. 14. Comment Dieu exécute-t-il ses décrets ?**

R. Dieu exécute ses décrets dans les oeuvres de la création et de la providence, selon son infallible prescience, et le conseil libre et immuable de sa propre volonté<sup>z</sup>.

<sup>z</sup>Ep 1:11.

**Q. 15. Qu'est-ce que l'œuvre de création ?**

R. L'œuvre de la création est celle par laquelle Dieu au commencement, par la parole de sa puissance, a fait à partir de rien le monde et tout ce qui s'y trouve, pour lui-même, en l'espace de six jours, et tout était très bon<sup>a</sup>.

<sup>a</sup>Gn 1 ; He 11:3 ; Pr 16:4.

**Q. 16. Comment Dieu a-t-il créé les anges ?**

R. Dieu a créé tous les anges<sup>b</sup>, esprit<sup>c</sup>, immortels<sup>d</sup>, saints<sup>e</sup>, excellents en connaissance<sup>f</sup>, puissants en pouvoir<sup>g</sup>, pour exécuter ses commandements, et louer son nom<sup>h</sup>, bien que sujets au changement<sup>i</sup>.

<sup>b</sup>Col 1:16. <sup>c</sup>Ps 104:4. <sup>d</sup>Mt 22:30. <sup>e</sup>Mt 25:31. <sup>f</sup>2 Sa 14:17 ; Mt 24:36. <sup>g</sup>2 Th 1:7. <sup>h</sup>Ps 103:20–21. <sup>i</sup>2 Pi 2:4.

### **Q. 17. Comment Dieu a-t-il créé l'homme ?**

R. Après que Dieu eut créé toutes les autres créatures, il créa l'homme mâle et femelle<sup>k</sup> ; il forma le corps de l'homme de la poussière de la terre<sup>t</sup>, et celui de la femme à partir de la côte de l'homme<sup>m</sup>, les dota d'âmes vivantes, raisonnables et immortelles<sup>n</sup> ; les fit à son image<sup>o</sup>, en connaissance<sup>p</sup>, en justice et en sainteté<sup>r</sup> ; ayant la loi de Dieu écrite dans leurs cœurs<sup>s</sup>, et le pouvoir de l'accomplir<sup>t</sup>, ainsi que la domination sur les créatures<sup>u</sup> ; bien que sujets à déchoir<sup>v</sup>.

<sup>k</sup> Gn 1:27. <sup>t</sup> Gn 2:7. <sup>m</sup> Gn 2:22. <sup>n</sup> Gn 2:7 comparé avec Jb 35:11 et avec Ec 12:7 et avec Mt 10:28 et avec Lc 23:43. <sup>o</sup> Gn 1:27. <sup>p</sup> Col 3:10. <sup>r</sup> Ep 4:24. <sup>s</sup> Rm 2:14–15. <sup>t</sup> Ec 7:29. <sup>u</sup> Gn 1:28. <sup>v</sup> Gn 3:6 ; Ec 7:29.

### **Q. 18. Quelles sont les oeuvres de la providence de Dieu ?**

R. Les œuvres de la providence de Dieu sont sa plus sainte<sup>w</sup>, sage<sup>x</sup> et puissante préservation<sup>y</sup>, ainsi que le gouvernement<sup>z</sup> de toutes ses créatures, lesquelles il ordonne, comme aussi toutes leurs actions<sup>a</sup>, pour sa propre gloire<sup>b</sup>.

<sup>w</sup> Ps 145:17. <sup>x</sup> Ps 104:24 ; Es 28:29. <sup>y</sup> He 1:3. <sup>z</sup> Ps 103:19. <sup>a</sup> Mt 10:29–31 ; Gn 45:7. <sup>b</sup> Rm 11:36 ; Es 63:14.

### **Q. 19. Quelle est la providence de Dieu envers les anges ?**

R. Dieu par sa providence a permis que certains anges, volontairement et irrémédiablement, tombent dans le péché et la damnation<sup>c</sup>, limitant et ordonnant tout cela, et tous leurs péchés, pour sa propre gloire<sup>d</sup> ; et établissant les autres dans la sainteté et le bonheur<sup>e</sup> ; les employant tous, à son gré, dans les administrations de sa puissance, de sa miséricorde et de sa justice<sup>g</sup>.

<sup>c</sup> Jd 6 ; 2 Pi 2:4 ; He 2:16 ; Jn 8:44. <sup>d</sup> Jb 1:12 ; Mt 8:31. <sup>e</sup> 1 Tm 5:21 ; Mc 8:38 ; He 12:22. <sup>f</sup> Ps 104:4. <sup>g</sup> 2R 19:35 ; He 1:14.

### **Q. 20. Quelle était la providence de Dieu envers l'homme dans l'état dans lequel il a été créé ?**

R. La providence de Dieu envers l'homme dans l'état dans lequel il a été créé, était de le placer dans le paradis, de le désigner pour qu'il le cultive, de lui donner la liberté de manger des fruits de la terre, de mettre les créatures sous sa domination<sup>i</sup> et d'instituer le mariage pour son aide<sup>k</sup> ; de lui permettre la communion avec Lui-même<sup>l</sup>, d'instituer le

Sabbat<sup>m</sup> ; d'entrer dans une alliance de vie avec lui, sous la condition d'une obéissance personnelle, parfaite et perpétuelle<sup>n</sup>, dont l'arbre de vie était un gage<sup>o</sup> ; et de lui interdire de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, sous peine de mort<sup>p</sup>.

<sup>h</sup> Gn 2:8,15–16. <sup>i</sup> Gn 1:28. <sup>k</sup> Gn 2:18. <sup>l</sup> Gn 1:26–29 ; Gn 3:8. <sup>m</sup> Gn 2:3. <sup>n</sup> Ga 3:12 ; Rm 10:5. <sup>o</sup> Gn 2:9. <sup>p</sup> Gn 2:17.

**Q 21. L'homme est-t-il demeuré dans ce premier état où Dieu l'a créé ?**

R. Nos premiers parents, laissés à la liberté de leur propre volonté, par la tentation de Satan, ont transgressé le commandement de Dieu en mangeant le fruit défendu ; et ont ainsi chuté de l'état d'innocence dans lequel ils furent créés <sup>r</sup>.

<sup>r</sup> Gn 3:6–8,13 ; Ec 7:29 ; 2 Co 11:3.

**Q. 22. Est-ce que toute l'humanité a chuté par cette première transgression ?**

R. L'alliance étant faite avec Adam en tant que personne publique, non seulement pour lui-même, mais pour sa postérité, toute l'humanité descendant de lui par génération normale<sup>s</sup>, a péché en lui, et a chuté avec lui par cette première transgression<sup>t</sup>.

<sup>s</sup> Ac 17:26. <sup>t</sup> Gn 2:16–17 comparé avec Rm 5:12–20 et avec 1 Co 15:21,22.

**Q. 23. À quel état la chute a-t-elle réduit l'humanité ?**

R. La chute a réduit l'humanité à un état de péché et de misère(t.)

<sup>u</sup> Rm 5:12 ; Rm 3:23.

**Q. 24. Qu'est-ce que le péché ?**

R. Le péché est le manque de conformité à la Loi de Dieu ou la transgression de cette dernière, donnée comme règle à la créature raisonnable<sup>v</sup>.

<sup>v</sup> 1 Jn 3:4 ; Ga 3:10, 12.

**Q.25. En quoi consiste l'état de péché dans lequel l'homme a chuté ?**

R. L'état de péché dans lequel l'homme a chuté, consiste en la culpabilité du premier péché d'Adam<sup>w</sup>, le manque de cette justice dans laquelle il a été créé, et la corruption de sa nature, par laquelle il est totalement indisposé, incapable et opposé à tout ce qui est spirituellement bon, et entièrement incliné à tout mal, et cela continuellement<sup>x</sup> ; lequel est communément appelé péché originel, et duquel procèdent toutes les transgressions actuelles<sup>y</sup>.

<sup>w</sup> Rm 5:12,19. <sup>x</sup> Rm 3:10–19 ; Ep 2:1–3 ; Rm 5:6 ; Rm 8:7–8 ; Gn 6:5. <sup>y</sup> Jc 1:14–15 ; Mt 15:19.

**Q. 26. Comment le péché originel a-t-il été transmis de nos premiers parents à leur postérité ?**

R. Le péché originel a été transmis de nos premiers parents à leur postérité par génération naturelle, de sorte que tous ceux qui en sont issus sont conçus et naissent dans le péché<sup>z</sup>.

<sup>z</sup> Ps 51:5 ; Jb 14:4 ; Jb 15:14 ; Jn 3:6.

**Q. 27. En quoi consiste l'état de misère dans lequel l'homme a chuté ?**

R. La chute a conduit l'humanité à la perte de la communion avec Dieu <sup>a</sup>, à son déplaisir et sa malédiction, de sorte que nous sommes par nature des enfants de colère<sup>b</sup>, des esclaves de Satan<sup>c</sup>, et justement passibles de tous les châtements, tant dans ce monde que dans celui qui est à venir.

<sup>a</sup> Gn 3:8,10,24. <sup>b</sup> Ep 2:2–3. <sup>c</sup> 2 Tm 2:26. <sup>d</sup> Gn 2:17 ; Lm 3:39 ; Rm 6:23 ; Mt 25:41,46 ; Jd 7.

**Q. 28. Quelles sont les châtements du péché dans ce monde ?**

R. Les châtements du péché dans ce monde sont soit intérieurs, comme l'aveuglement de l'intelligence<sup>e</sup>, un sentiment pervers<sup>f</sup>, de fortes tromperies<sup>g</sup>, la dureté du cœur<sup>h</sup>, l'horreur de la conscience<sup>i</sup>, et les affections viles<sup>k</sup> ; soit extérieurs, comme la malédiction de Dieu sur les créatures par notre faute<sup>l</sup>, et tous les autres maux qui arrivent sur nos corps, noms, états, relations et emplois<sup>m</sup> ; conjointement avec la mort elle-même <sup>n</sup>.

<sup>e</sup> Ep 4:18. <sup>f</sup> Rm 1:28. <sup>g</sup> 2 Th 2:11. <sup>h</sup> Rm 2:5. <sup>i</sup> Es 33:14 ; Gn 4:13 ; Mt 27:4. <sup>k</sup> Rm 1:26. <sup>l</sup> Gn 3:17. <sup>m</sup> Dt 28:15–18. <sup>n</sup> Rm 6:21,23.

**Q. 29. Quelles sont les châtiments du péché dans le monde à venir ?**

R. Les châtiments du péché dans le monde à venir sont la séparation éternelle de la confortante présence de Dieu, et les tourments les plus graves tant dans l'âme que dans le corps, sans interruptions, dans le feu de l'enfer, et ce pour toujours.

° 2 Th 1:9 ; Mc 9:43–44,46,48 ; Lc 16:24.

**Q. 30. Dieu a-t-il laissé toute l'humanité périr dans cet état de péché et de misère ?**

R. Dieu n'a pas laissé tous les hommes périr dans cet état de péché et de misère<sup>p</sup>, dans lequel ils sont tombés par la violation de la première alliance, communément appelée l'Alliance des Œuvres <sup>r</sup> ; mais par son pur amour et sa miséricorde il en délivre ses élus, et les amène dans un état de salut, par la seconde alliance, communément appelée l'Alliance de Grâce<sup>s</sup>.

<sup>p</sup> 1 Th 5:9. <sup>r</sup> Ga 3:10, 12. <sup>s</sup> Tt 3:4–7 ; Ga 3:21 ; Rm 3:20–22.

**Q. 31. Avec qui l'alliance de grâce a-t-elle été conclue ?**

R. L'alliance de grâce a été faite avec le Christ comme second Adam, et en lui, avec tous les élus comme sa semence <sup>t</sup>.

<sup>t</sup> Ga 3:16 ; Rm 5:15–21 ; Es 53:10–11.

**Q. 32. Comment la grâce de Dieu se manifeste-t-elle dans la seconde alliance ?**

R. La grâce de Dieu se manifeste dans la seconde alliance, en ce qu'il pourvoit et offre librement aux pécheurs un Médiateur<sup>u</sup>, et la vie et le salut par Celui-ci<sup>v</sup> ; requérant la foi comme condition pour qu'ils aient part en Lui<sup>w</sup>, il promet et donne son Saint-Esprit <sup>x</sup> à tous ses élus, pour faire œuvrer en eux cette foi<sup>y</sup>, avec toutes les autres grâces salvatrices<sup>z</sup> ; et pour les rendre aptes à une toute sainte obéissance <sup>a</sup>, comme preuve de la vérité de leur foi et de leur reconnaissance envers Dieu<sup>c</sup>, et comme la voie qu'il leur a assignée pour le salut<sup>d</sup>.

<sup>u</sup> Gn 3:15 ; Es 42:6 ; Jn 6:27. <sup>v</sup> 1 Jn 5:11, 12. <sup>w</sup> Jn 3:16 ; Jn 1:12. <sup>x</sup> Pr 1:23. <sup>y</sup> 2 Co 4:13. <sup>z</sup> Ga 5:22–23. <sup>a</sup> Ez 36:27. <sup>b</sup> Jc 2:18,22. <sup>c</sup> 2 Co 5:14–15. <sup>d</sup> Ep 2:18.



**Q. 33. L'alliance de grâce a-t-elle toujours été administrée d'une seule et même manière ?**

R. L'alliance de grâce n'a pas toujours été administrée de la même manière, mais ses administrations sous l'Ancien Testament étaient différentes de celles du Nouveau<sup>e</sup>.

<sup>e</sup> 2 Co 3:6–9.

**Q. 34. Comment l'alliance de grâce était-elle administrée sous l'Ancien Testament ?**

R. L'alliance de grâce a été administrée sous l'Ancien Testament, par des promesses<sup>f</sup>, des prophéties<sup>g</sup>, des sacrifices<sup>h</sup>, la circoncision<sup>i</sup>, la Pâque<sup>k</sup>, et autres types et ordonnances, qui ont tous signifié à l'avance le Christ à venir, et ont été, durant ce temps, suffisants pour édifier les élus dans la foi au Messie promis<sup>t</sup>, par lequel ils avaient alors la pleine rémission des péchés, et le salut éternel<sup>m</sup>.

<sup>f</sup> Rm 15:8. <sup>g</sup> Ac 3:20,24. <sup>h</sup> He 10:1. <sup>i</sup> Rm 4:11. <sup>k</sup> 1 Co 5:7. <sup>t</sup> He 8–10 ; He 11:13. <sup>m</sup> Ga 3:7–9,14.

**Q. 35. Comment l'alliance de grâce est-elle administrée sous le Nouveau Testament ?**

R. Sous le Nouveau Testament, lorsque le Christ, la substance, s'est montré, la même alliance de grâce a été et doit encore être administrée par la prédication de la Parole<sup>n</sup>, et l'administration des sacrements : du baptême<sup>o</sup>, et du Repas du Seigneur<sup>p</sup> ; dans lesquels la grâce et le salut sont manifestés avec plus de plénitude, d'évidence et d'efficacité, à toutes les nations<sup>r</sup>.

<sup>n</sup> Mc 16:15. <sup>o</sup> Mt 28:19, 20. <sup>p</sup> 1 Co 11:23–25. <sup>r</sup> 2 Co 3:6–18 ; He 8:6,10–11 ; Mt 28:19.

**Q. 36. Qui est le Médiateur de l'alliance de grâce ?**

R. Le seul Médiateur de l'alliance de grâce est le Seigneur Jésus-Christ, qui, étant le Fils éternel de Dieu, d'une même substance que le Père et son égal<sup>t</sup>, s'est fait homme dans la plénitude des temps<sup>u</sup>, et ainsi il était et continue d'être Dieu et homme, une seule personne en deux natures entières et distinctes, pour toujours<sup>v</sup>.

<sup>s</sup> 1 Tm 2:5. <sup>t</sup> Jn 1:1,14 ; Jn 10:30 ; Ph 2:6. <sup>u</sup> Ga 4:4. <sup>v</sup> Lc 1:35 ; Rm 9:5 ; Col 2:9 ; He 7:24–25.

**Q. 37. Comment le Christ, étant le Fils de Dieu, est-il devenu homme ?**

R. Christ le Fils de Dieu est devenu homme en prenant lui-même un corps véritable et une âme raisonnable<sup>w</sup>, ayant été conçu par la puissance du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, de sa substance, né d'elle<sup>x</sup>, et pourtant sans péché<sup>y</sup>.

<sup>w</sup> Jn 1:14 ; Mt 26:38. <sup>x</sup> Lc 1:27,31,35,42 ; Ga 4:4. <sup>y</sup> He 4:15 ; He 7:26.

**Q. 38. Pourquoi était-il requis que le Médiateur soit Dieu ?**

R. Il était requis que le Médiateur soit Dieu, pour qu'il puisse soutenir et garder la nature humaine de sombrer sous la colère infinie de Dieu et la puissance de la mort<sup>z</sup> ; pour donner valeur et efficacité à ses souffrances, à son obéissance et à son intercession <sup>a</sup> ; et pour satisfaire la justice de Dieu<sup>b</sup>, obtenir sa faveur<sup>c</sup>, acheter un peuple particulier<sup>d</sup>, leur donner son Esprit<sup>e</sup>, conquérir tous leurs ennemis<sup>f</sup>, et les amener au salut éternel <sup>g</sup>.

<sup>z</sup> Ac 2:24–25 ; Rm 1:4 comparé avec Rm 4:25 ; He 9:14. <sup>a</sup> Ac 20:28 ; He 9:14 ; He 7:25–28. <sup>b</sup> Rm 3:24–26. <sup>c</sup> Ep 1:6 ; Mt 3:17. <sup>d</sup> Tt 2:13, 14. <sup>e</sup> Ga 4:6. <sup>f</sup> Lc 1:68–69,71,74. <sup>g</sup> He 5:8–9 ; He 9:11–15.

**Q. 39. Pourquoi était-il requis que le Médiateur soit un homme ?**

R. Il était requis que le Médiateur soit un homme pour qu'il puisse élever notre nature<sup>h</sup>, pour qu'il puisse prêter obéissance à la loi<sup>i</sup>, souffrir et intercéder pour nous dans notre nature, sentir avec nous nos infirmités, pour que nous puissions recevoir l'adoption de fils, et avoir consolation et accès, avec assurance, au trône de la grâce<sup>n</sup>.

<sup>h</sup> He 2:16. <sup>i</sup> Ga 4:4. <sup>k</sup> He 2:14 ; He 7:24–25. <sup>l</sup> He 4:15. <sup>m</sup> Ga 4:5. <sup>n</sup> He 4:16.

**Q. 40. Pourquoi était-il requis que le Médiateur soit Dieu et homme en une seule personne ?**

R. Il était requis que le Médiateur, qui devait réconcilier Dieu et l'homme, soit lui-même à la fois Dieu et homme, et ceci en une seule personne, afin que les œuvres propres à chaque nature puissent être acceptées par Dieu pour nous,<sup>o</sup> et que nous nous confiions en elles, comme les œuvres de la personne toute entière.<sup>p</sup>

<sup>o</sup> Mt 1:21,23 ; Mt 3:17 ; He 9:14. <sup>p</sup> 1 Pi 2:6.

**Q. 41. Pourquoi notre Médiateur a-t-il été appelé Jésus ?**

R. Notre médiateur a été appelé Jésus, parce qu'il sauve son peuple de ses péchés<sup>r</sup>.

<sup>r</sup> Mt 1:21.

**Q. 42. Pourquoi notre médiateur a-t-il été appelé Christ ?**

R. Notre médiateur a été appelé Christ parce qu'il était oint du Saint-Esprit au-delà de toute mesure ;<sup>s</sup> et ainsi mis à part, et pleinement équipé de toute autorité et capacité<sup>t</sup> pour exécuter les offices de prophète,<sup>u</sup> de prêtre,<sup>v</sup> et de roi de son Église,<sup>w</sup> tant en son état d'humiliation que d'exaltation.

<sup>s</sup> Jn 3:34 ; Ps 45:7. <sup>t</sup> Jn 6:27 ; Mt 28:18–20. <sup>u</sup> Ac 3:21–22 ; Lc 4:18,21. <sup>v</sup> He 5:5–7 ; He 4:14–15. <sup>w</sup> Ps 2:6 ; Mt 21:5 ; Es 9:6, 7 ; Ph 2:8–11.

**Q. 43. Comment le Christ exécute-t-il l'office de prophète ?**

R. Le Christ exécute l'office de prophète en révélant à l'Église,<sup>x</sup> dans tous les âges, par son Esprit et sa parole,<sup>y</sup> et par des révélations faites de diverses manières,<sup>z</sup> toute la volonté de Dieu<sup>a</sup> dans toutes les choses qui concernent son édification et son salut.<sup>b</sup>

<sup>x</sup> Jn 1:18. <sup>y</sup> 1 Pi 1:10–12. <sup>z</sup> He 1:1–2. <sup>a</sup> Jn 15:15. <sup>b</sup> Ac 20:32 ; Ep 4:11–13 ; Jn 20:31.

**Q. 44. Comment le Christ exécute-t-il la charge de prêtre ?**

R. Le Christ exécute la charge de prêtre en s'offrant lui-même une seule fois comme sacrifice sans tâche à Dieu,<sup>c</sup> pour être une réconciliation pour les péchés de son peuple ;<sup>d</sup> et en intercédant continuellement pour eux.<sup>e</sup>

<sup>c</sup> He 9:14,28. <sup>d</sup> He 2:17. <sup>e</sup> He 7:25.

**Q. 45. Comment le Christ exécute-t-il l'office de roi ?**

R. Le Christ exécute l'office de roi, en appelant hors du monde un peuple pour lui-même,<sup>f</sup> et en leur donnant des ministres,<sup>g</sup> des lois<sup>h</sup> et des censures, par lesquelles il les gouverne visiblement ;<sup>i</sup> en accordant la grâce salvatrice à ses élus,<sup>k</sup> en récompensant leur obéissance,<sup>l</sup> et en les corrigeant pour leurs péchés,<sup>m</sup> en les préservant et en les soutenant

dans toutes leurs tentations et souffrances,<sup>n</sup> en restreignant et en vainquant tous leurs ennemis,<sup>o</sup> et en ordonnant puissamment toute chose pour sa propre gloire,<sup>p</sup> et pour leur bien ;<sup>r</sup> et aussi en prenant vengeance des autres qui ne connaissent pas Dieu et n'obéissent pas à l'Évangile.<sup>s</sup>

<sup>f</sup> Ac 15:14–16 ; Es 55:4–5 ; Gn 49:10 ; Ps 110:3. <sup>g</sup> Ep 4:11–12 ; 1 Co 12:28. <sup>h</sup> Es 33:22. <sup>i</sup> Mt 18:17–18 ; 1 Co 5:4–5. <sup>k</sup> Ac 5:31 <sup>l</sup> Ap 22:12 ; Ap 2:10. <sup>m</sup> Ap 3:19. <sup>n</sup> Es 63:9. <sup>o</sup> 1 Co 15:25 ; Ps 110. <sup>p</sup> Rm 14:10–11. <sup>r</sup> Rm 8:28. <sup>s</sup> 2 Th 1:8–9 ; Ps 2:8–9.

#### **Q. 46. Quel a été l'état d'humiliation du Christ ?**

R. L'état d'humiliation du Christ a été cette basse condition, dans laquelle, pour notre bien, se dépouillant de sa gloire, il a pris la forme d'un serviteur, dans sa conception et sa naissance, sa vie, sa mort et après sa mort, jusqu'à sa résurrection.<sup>t</sup>

<sup>t</sup> Ph 2:6–8 ; Lc 1:31 ; 2 Co 8:9 ; Ac 2:24.

#### **Q. 47. Comment le Christ s'est-il humilié dans sa conception et sa naissance ?**

R. Le Christ s'est humilié dans sa conception et sa naissance, en ce qu'étant de toute éternité le Fils de Dieu, dans le sein du Père, il lui a plu, dans la plénitude des temps, de devenir le fils de l'homme, fait d'une femme de basse condition, et de naître d'elle ; avec d'autres circonstances diverses qui rendent extraordinaire son humiliation.<sup>u</sup>

<sup>u</sup> Jn 1:14,18 ; Ga 4:4 ; Lc 2:7.

#### **Q. 48. Comment le Christ s'est-il humilié dans sa vie ?**

R. Le Christ s'est humilié dans sa vie, en se soumettant à la loi<sup>v</sup> qu'il a parfaitement accomplie ;<sup>w</sup> et en luttant avec les indignités du monde,<sup>x</sup> les tentations de Satan,<sup>y</sup> et les infirmités de sa chair, qu'elles soient communes à la nature de l'homme, ou qu'elles aient accompagnées particulièrement sa basse condition.<sup>z</sup>

<sup>v</sup> Ga 4:4. <sup>w</sup> Mt 5:17 ; Rm 5:19. <sup>x</sup> Ps 22:6 ; He 12:2–3. <sup>y</sup> Mt 4:1–12 ; Lc 4:13. <sup>z</sup> He 2:17–18 ; He 4:15 ; Es 52:13.

#### **Q. 49. Comment le Christ s'est-il humilié dans sa mort ?**

R. Le Christ s'est humilié dans sa mort, en ce qu'ayant été trahi par Judas, <sup>a</sup> abandonné par ses disciples, <sup>b</sup> méprisé et rejeté par le monde, <sup>c</sup> condamné par Pilate, et tourmenté par ses persécuteurs ; <sup>d</sup> ayant aussi lutté avec les terreurs de la mort, et les puissances des ténèbres, et ressenti et supporté le poids de la colère de Dieu, <sup>e</sup> il a laissé sa vie comme offrande pour le péché, <sup>f</sup> endurant la mort douloureuse, honteuse et maudite de la croix. <sup>g</sup>

<sup>a</sup> Mt 27:4. <sup>b</sup> Mt 26:56. <sup>c</sup> Es 53:2–3. <sup>d</sup> Mt 27:26–50 ; Jn 19:34. <sup>e</sup> Lc 22:44 ; Mt 27:46. <sup>f</sup> Es 53:10. <sup>g</sup> Ph 2:8 ; He 12:2 ; Ga 3:13.

### **Q. 50. En quoi a consisté l'humiliation du Christ après sa mort ?**

R. L'humiliation du Christ après sa mort a consisté à être enseveli, <sup>h</sup> et à demeurer dans l'état de mort, et sous la puissance de la mort jusqu'au troisième jour ; <sup>i</sup> ce qui a été exprimé autrement par ces mots : il est descendu en enfer.

<sup>h</sup> 1 Co 15:3–4. <sup>i</sup> Ps 16:10 comparé avec Ac 2:24–27,31 ; Rm 6:9 ; Mt 12:40.

### **Q. 51. Quel a été l'état d'exaltation du Christ ?**

R. L'état d'exaltation du Christ comprend sa résurrection, <sup>k</sup> son ascension, <sup>l</sup> le fait d'être assis à la droite du Père, <sup>m</sup> et sa venue pour juger le monde. <sup>n</sup>

<sup>k</sup> 1 Co 15:4. <sup>l</sup> Mc 16:19. <sup>m</sup> Ep 1:20. <sup>n</sup> Ac 1:11 ; Ac 17:31.

### **Q. 52. Comment le Christ a-t-il été exalté dans sa résurrection ?**

R. Le Christ a été exalté dans sa résurrection, en ce que, n'ayant pas vu la corruption dans sa mort (dans laquelle il n'a pas pu être retenu), <sup>o</sup> et ayant le même corps dans lequel il avait souffert, avec les propriétés essentielles de celui-ci <sup>p</sup> (mais sans mortalité, et autres infirmités communes appartenant à cette vie), réellement uni à son âme, <sup>r</sup> il est ressuscité des morts le troisième jour par son propre pouvoir ; <sup>s</sup> par lequel il s'est déclaré lui-même être le Fils de Dieu, <sup>t</sup> avoir satisfait la justice divine, <sup>u</sup> avoir vaincu la mort et celui qui en avait le pouvoir, <sup>v</sup> et être le Seigneur des vivants et des morts ; <sup>w</sup> tout cela il le fit en tant que personne publique, <sup>x</sup> comme la tête de son Église, <sup>y</sup> pour leur justification, <sup>z</sup> leur vivification dans la grâce, <sup>a</sup> pour les soutenir contre leurs ennemis, <sup>b</sup> et pour leur assurer leur résurrection d'entre les morts au dernier jour. <sup>c</sup>

<sup>o</sup> Ac 2:24, 27. <sup>p</sup> Lc 24:39. <sup>r</sup> Rm 6:9 ; Ap 1:18. <sup>s</sup> Jn 10:18. <sup>t</sup> Rm 1:4. <sup>u</sup> Rm 8:34. <sup>v</sup> He 2:14. <sup>w</sup> Rm 14:9. <sup>x</sup> 1 Co 15:21–22. <sup>y</sup> Ep 1:20,22–23 ; Col 1:18. <sup>z</sup> Rm 4:25. <sup>a</sup> Ep 2:1,5–6 ; Col 2:12. <sup>b</sup> 1 Co 15:25–27. <sup>c</sup> 1 Co 15:20:20.

### **Q. 53. Comment Christ a-t-il été exalté dans son ascension ?**

R. Le Christ a été exalté dans son ascension, en ce qu'après sa résurrection, il est souvent apparu et s'est entretenu avec ses apôtres, leur parlant des choses relatives au royaume de Dieu,<sup>d</sup> et leur donnant l'ordre de prêcher l'Évangile à toutes les nations ;<sup>e</sup> quarante jours après sa résurrection, dans notre nature et comme notre tête,<sup>f</sup> triomphant de ses ennemis,<sup>g</sup> il est visiblement monté au plus haut des cieux, pour recevoir des dons pour les hommes,<sup>h</sup> pour y élever nos affections,<sup>i</sup> et préparer un lieu pour nous,<sup>k</sup> où il est et continuera d'être, jusqu'à sa seconde venue à la fin du monde.<sup>l</sup>

<sup>d</sup> Ac 1:2–3. <sup>e</sup> Mt 28:19–20. <sup>f</sup> He 6:20. <sup>g</sup> Ep 4:8. <sup>h</sup> Ac 1:9–11 ; Ep 4:10 ; Ps 68:18. <sup>i</sup> Col 3:1–2. <sup>k</sup> Jn 14:3. <sup>l</sup> Ac 3:21.

### **Q. 54. Comment le Christ est-il exalté en s'asseyant à la droite de Dieu ?**

R. Le Christ est exalté en s'asseyant à la droite de Dieu, en ce qu'en tant que Dieu-homme, il est élevé à la plus haute faveur de Dieu le Père,<sup>m</sup> avec toute plénitude de joie,<sup>n</sup> de gloire,<sup>o</sup> et de pouvoir sur toute chose dans les cieux et sur la terre ;<sup>p</sup> il rassemble et défend son Église, et il soumet ses ennemis ; il équipe ses ministres et son peuple avec des dons et des grâces,<sup>r</sup> et il intercède pour eux.<sup>s</sup>

<sup>m</sup> Ph 2:9. (n) Ac 2:28 comparé à Ps 16:11. <sup>o</sup> Jn 17:5. <sup>p</sup> Ep 1:22 ; 1 Pi 3:22. <sup>r</sup> Ep 4:10–12 ; Ps 110. <sup>s</sup> Rm 8:34.

### **Q. 55. Comment le Christ intercède-t-il ?**

R. Le Christ intercède, en apparaissant dans notre nature continuellement devant le Père qui est aux cieux,<sup>t</sup> dans le mérite de son obéissance et de son sacrifice sur la terre,<sup>u</sup> en déclarant sa volonté de l'appliquer à tous les croyants ;<sup>v</sup> en répondant à toutes les accusations portées contre eux,<sup>w</sup> et en leur procurant la tranquillité de conscience, malgré les manquements quotidiens,<sup>x</sup> l'accès avec assurance au trône de grâce,<sup>y</sup> et l'acceptation de leurs personnes<sup>z</sup> et de leurs services. <sup>a</sup>

<sup>t</sup> He 9:12,24. <sup>u</sup> He 1:3. <sup>v</sup> Jn 3:16 ; Jn 17:9,20,24. <sup>w</sup> Rm 8:33–34. <sup>x</sup> Rm 5:1–2 ; 1 Jn 2:1–2. <sup>y</sup> He 4:16. <sup>z</sup> Ep 1:6. <sup>a</sup> 1 Pi 2:5.

### **Q. 56. Comment le Christ doit-il être exalté dans sa venue pour juger le monde ?**

R. Le Christ doit être exalté dans sa venue pour juger le monde, en ce que celui qui a été injustement jugé et condamné par les méchants,<sup>b</sup> reviendra au dernier jour avec grande

puissance,<sup>c</sup> et dans la pleine manifestation de sa propre gloire et de celle de son Père, avec tous ses saints anges,<sup>d</sup> avec un cri, avec la voix de l'archange et avec la trompette de Dieu,<sup>e</sup> pour juger le monde avec justice.<sup>f</sup>

<sup>b</sup> Ac 3:14–15. <sup>c</sup> Mt 24:30. <sup>d</sup> Lc 9:26 ; Mt 25:31. <sup>e</sup> 1 Th 4:16. <sup>f</sup> Ac 17:31.

**Q. 57. Quels bienfaits le Christ a-t-il obtenu par sa médiation ?**

R. Christ, par sa médiation, a obtenu la rédemption,<sup>g</sup> avec tous les autres bienfaits de l'alliance de grâce.<sup>h</sup>

<sup>g</sup> He 9:12. <sup>h</sup> 2 Co 1:20.

**Q. 58. Comment sommes-nous faits participants des bienfaits que Christ a obtenu ?**

R. Nous participons aux bienfaits que le Christ a obtenu, lorsqu'ils nous sont appliqués,<sup>i</sup> ce qui est spécialement l'œuvre de Dieu le Saint-Esprit.<sup>k</sup>

<sup>i</sup> Jn 1:11–12. <sup>k</sup> Tt 3:5–6.

**Q. 59. Qui sont les participants de la rédemption par le Christ ?**

R. La rédemption est certainement appliquée, et effectivement communiquée, à tous ceux pour lesquels le Christ l'a achetée ;<sup>l</sup> qui sont, dans le temps, rendus capable par le Saint-Esprit de croire en Christ conformément à l'Évangile.<sup>m</sup>

<sup>l</sup> Ep 1:13–14 ; Jn 6:37,39 ; Jn 10:15–16. <sup>m</sup> Ep 2:8 ; 2 Co 4:13.

**Q. 60. Ceux qui n'ont jamais entendu l'Évangile, et ne connaissent donc pas Jésus-Christ, ni ne croient en Lui, peuvent-ils être sauvés par leur mode de vie conformément à la lumière de la nature ?**

R. Ceux qui, n'ayant jamais entendu l'Évangile,<sup>n</sup> ne connaissent pas Jésus-Christ,<sup>o</sup> et ne croient pas en lui, ne peuvent être sauvés,<sup>p</sup> aussi diligents soient-ils pour encadrer leur vie selon la lumière de la nature,<sup>r</sup> ou les lois de la religion qu'ils professent ;<sup>s</sup> il n'y a de salut en aucun autre, sinon en Christ seul,<sup>t</sup> qui est seulement le Sauveur de son corps, l'Église.<sup>u</sup>

<sup>n</sup> Rm 10:14. <sup>o</sup> 2 Th 1:8–9 ; Ep 2:12 ; Jn 1:10–12. <sup>p</sup> Jn 8:24 ; Mc 16:16. <sup>r</sup> 1 Co 1:20–24. <sup>s</sup> Jn 4:22 ; Rm 9:31–32 ; Ph 3:4–9. <sup>t</sup> Ac 4:12. <sup>u</sup> Ep 5:23.

**Q. 61. Tous ceux qui entendent l'Évangile et qui vivent dans l'Église sont-ils sauvés ?**

R. Tous ceux qui entendent l'Évangile et vivent dans l'Église visible ne sont pas sauvés ; mais seulement ceux qui sont de vrais membres de l'Église invisible.<sup>v</sup>

<sup>v</sup> Jn 12:38–40 ; Rm 9:6 ; Mt 22:14 ; Mt 7:21 ; Rm 11:7.

**Q. 62. Qu'est-ce que l'Église visible ?**

R. L'Église visible est une société composée de tous ceux qui, en tous les temps et dans tous les lieux du monde, professent la vraie religion,<sup>w</sup> et de leurs enfants.<sup>x</sup>

<sup>w</sup> 1 Co 1:2 ; 1 Co 12:13 ; Rm 15:9–12 ; Ap 7:9 ; Ps 2:8 ; Ps 22:27–31 ; Ps 45:17 ; Mt 28:19–20 ; Es 59:21. <sup>x</sup> 1 Co 7:14 ; Ac 2:39 ; Rm 11:16 ; Gn 17:7.

**Q. 63. Quels sont les privilèges spéciaux de l'Église visible ?**

R. L'Église visible a le privilège d'être sous le soin particulier et le gouvernement de Dieu ;<sup>y</sup> d'être protégée et préservée dans tous les âges, nonobstant l'opposition de tous ses ennemis ;<sup>z</sup> et de jouir de la communion des saints, des moyens ordinaires de salut,<sup>a</sup> et des offres de grâce faites par le Christ à tous ses membres par le ministère de l'Évangile, témoignant que quiconque croit en lui sera sauvé,<sup>b</sup> et n'excluant aucun de ceux qui viennent à lui.<sup>c</sup>

<sup>y</sup> Es 4:5–6 ; 1 Tm 4:10. <sup>z</sup> Ps 115 ; Es 31:4–5 ; Za 12:2–4,8–9. <sup>a</sup> Ac 2:39,42. <sup>b</sup> Ps 147:19–20 ; Rm 9:4 ; Ep 4:11–12 ; Mc 16:15–16. <sup>c</sup> Jn 6:37.

**Q. 64. Qu'est-ce que l'Église invisible ?**

R. L'Église invisible est le nombre entier des élus qui ont été, sont, ou seront rassemblés et unis sous Christ, la tête.<sup>d</sup>

<sup>d</sup> Ep 1:10,22–23 ; Jn 10:16 ; Jn 11:52.



**Q. 65. Quels sont les avantages particuliers dont jouissent, par le Christ, les membres de l'Église invisible ?**

R. Les membres de l'Église invisible jouissent, par le Christ, de l'union et de la communion avec lui dans la grâce et la gloire.<sup>e</sup>

<sup>e</sup> Jn 17:21 ; Ep 2:5–6 ; Jn 17:24.

**Q. 66. Quelle est cette union que les élus ont avec le Christ ?**

R. L'union que les élus ont avec le Christ est l'œuvre de la grâce de Dieu,<sup>f</sup> par laquelle ils sont spirituellement et mystiquement, mais réellement et inséparablement, unis au Christ comme leur chef et mari ;<sup>g</sup> ceci étant fait dans leur appel efficace.<sup>h</sup>

<sup>f</sup> Ep 1:22 ; Ép 2:6–8. <sup>g</sup> 1 Co 6:17 ; Jn 10:28 ; Ep 5:23,30. <sup>h</sup> 1 Pi 5:10 ; 1 Co 1:9.

**Q. 67. Qu'est-ce que l'appel efficace ?**

R. L'appel efficace est l'œuvre de la toute-puissance et de la grâce de Dieu,<sup>i</sup> par laquelle (de son libre et spécial amour pour ses élus, et sans rien en eux qui l'y pousse)<sup>k</sup> en temps voulu il les invite et les attire à Jésus-Christ par sa parole et son Esprit ;<sup>l</sup> illuminant de façon salvatrice leurs intelligences,<sup>m</sup> renouvelant et déterminant puissamment leurs volontés,<sup>n</sup> de sorte que (bien qu'en eux-mêmes morts dans le péché), par cette œuvre, ils sont disposés et capables de répondre librement à son appel et d'accepter et d'embrasser la grâce qui y est offerte et transmise.<sup>o</sup>

<sup>i</sup> Jn 5:25 ; Ép 1:18–20 ; 2 Tm 1:8–9. <sup>k</sup> Tt 3:4–5 ; Ep 2:4–5,7–9 ; Rm 9:11. <sup>l</sup> 2 Co 5:20 comparé à 2 Co 6:1–2 ; Jn 6:44 ; 2 Th 2:13–14. <sup>m</sup> Ac 26:18 ; 1 Co 2:10,12. <sup>n</sup> Ez 11:19 ; Éz 36:26–27 ; Jn 6:45. <sup>o</sup> Ep 2:5 ; Ph 2:13 ; Dt 30:6.

**Q. 68. Seuls les élus sont-ils efficacement appelés ?**

R. Tous les élus, et eux seuls, sont efficacement appelés ;<sup>p</sup> cependant, d'autres peuvent être et sont souvent extérieurement appelés par le ministère de la parole,<sup>r</sup> et possèdent le bénéfice de quelques opérations communes de l'Esprit ;<sup>s</sup> lesquels pour leur négligence volontaire et le mépris de la grâce qui leur est offerte, sont justement laissés dans leur incrédulité, et ne viennent jamais vraiment à Jésus-Christ.<sup>t</sup>

<sup>p</sup> Ac 13:48. <sup>r</sup> Mt 22:14. <sup>s</sup> Mt 7:22 ; Mt 13:20–21 ; He 6:4–6. <sup>t</sup> Jn 12:38–40 ; Ac 28:25–27 ; Jn 6:64–65 ; Ps 81:11–12.

**Q. 69. Quelle est la communion dans la grâce que les membres de l'Église invisible ont avec le Christ ?**

R. La communion dans la grâce que les membres de l'Église invisible ont avec le Christ, est leur participation à la vertu de sa médiation, dans leur justification,<sup>u</sup> leur adoption,<sup>v</sup> leur sanctification, et tout ce qui dans cette vie, manifeste leur union avec lui.<sup>w</sup>

<sup>u</sup> Rm 8:30. <sup>v</sup> Ep 1:5. <sup>w</sup> 1 Co 1:30.

**Q. 70. Qu'est-ce que la justification ?**

R. La justification est un acte de la libre grâce de Dieu envers les pécheurs,<sup>x</sup> dans lequel il pardonne tous leurs péchés, accepte et estime leurs personnes comme justes à ses yeux ;<sup>y</sup> non par quelque chose qui aurait été introduite en eux ou qu'ils auraient faite,<sup>z</sup> mais seulement par la parfaite obéissance et la pleine satisfaction du Christ, qui leur sont imputées par Dieu, <sup>a</sup> et reçues par la foi seule.<sup>b</sup>

<sup>x</sup> Rm 3:22,24–25 ; Rm 4:5. <sup>y</sup> 2 Co 5:19,21 ; Rm 3:22,24–25,27–28. <sup>z</sup> Tt 3:5,7 ; Ep 1:7. <sup>a</sup> Rm 5:17–19 ; Rm 4:6–8. <sup>b</sup> Ac 10:43 ; Ga 2:16 ; Ph 3:9.

**Q. 71. Comment la justification est-elle un acte de la libre grâce de Dieu ?**

R. Bien que le Christ, par son obéissance et sa mort, ait réalisé une satisfaction juste, réelle et pleine de la justice de Dieu pour le compte de ceux qui sont justifiés ;<sup>c</sup> dans la mesure où Dieu accepte la satisfaction d'un garant, qu'il aurait pu exiger d'eux, et dont il a pourvu, en son propre Fils unique,<sup>d</sup> leur imputant sa justice,<sup>e</sup> et ne requérant rien pour leur justification que la foi,<sup>f</sup> qui est aussi son don,<sup>g</sup> leur justification est pour eux une libre grâce.<sup>h</sup>

<sup>c</sup> Rm 5:8–10, 19. <sup>d</sup> 1 Tm 2:5–6 ; He 10:10 ; Mt 20:28 ; Dn 9:24,26 ; Es 53:4–6,10–12 ; He 7:22 ; Rm 8:32 ; 1 Pi 1:18–19. <sup>e</sup> 2 Co 5:21. <sup>f</sup> Rm 3:24–25. <sup>g</sup> Ep 2:8. <sup>h</sup> Ep 1:7.

**Q. 72. Qu'est-ce que la foi qui justifie ?**

R. La foi justifiante est une grâce salvatrice<sup>i</sup> opérée dans le cœur du pécheur par l'Esprit <sup>k</sup> et par la parole de Dieu,<sup>l</sup> selon laquelle, ce dernier, convaincu de son péché et de sa misère, et de l'incapacité en lui-même et de toutes les autres créatures pour le libérer de son état de perdition,<sup>m</sup> il consent non seulement à la vérité de la promesse de l'Évangile,<sup>n</sup> mais également reçoit et se repose sur le Christ et sa justice, qui lui est offerte, pour le

pardon du péché,<sup>o</sup> et pour l'acceptation et l'estimation de sa personne comme juste aux yeux de Dieu pour le salut.<sup>p</sup>

<sup>i</sup>He 10:39. <sup>k</sup> 2 Co 4:13 ; Ep 1:17–19. <sup>l</sup> Rm 10:14,17. <sup>m</sup> Ac 2:37 ; Ac 16:30 ; Jn 16:8,9 ; Rm 5:6 ; Ep 2:1 ; Ac 4:12. <sup>n</sup> Ep 1:13. <sup>o</sup> Jn 1:12 ; Ac 16:31 ; Ac 10:43. <sup>p</sup> Ph 3:9 ; Ac 15:11.

### **Q. 73. Comment la foi justifie-t-elle un pécheur aux yeux de Dieu ?**

R. La foi justifie un pécheur aux yeux de Dieu, non pas à cause des autres grâces qui l'accompagnent toujours, ou des bonnes œuvres qui en sont les fruits,<sup>r</sup> ni comme si la grâce de la foi, ou tout acte de foi, lui étaient imputés pour sa justification ;<sup>s</sup> mais seulement comme un instrument par lequel il reçoit et applique le Christ et sa justice.<sup>t</sup>

<sup>r</sup> Ga 3:11 ; Rm 3:28. <sup>s</sup> Rm 4:5 comparé à Rm 10:10. <sup>t</sup> Jn 1:12 ; Ph 3:9 ; Ga 2:16.

### **Q. 74. Qu'est-ce que l'adoption ?**

R. L'adoption est un acte de la libre grâce de Dieu,<sup>u</sup> par lequel, dans et pour son Fils unique Jésus-Christ,<sup>v</sup> tous ceux qui sont justifiés sont reçus au nombre de ses enfants,<sup>w</sup> son nom est mis sur eux,<sup>x</sup> l'Esprit de son Fils leur est donné,<sup>y</sup> ils sont sous son soin et ses dispensations paternels,<sup>z</sup> ils sont admis à toutes les libertés et privilèges des fils de Dieu, faits héritiers de toutes les promesses et cohéritiers avec Christ dans la gloire. <sup>a</sup>

<sup>u</sup> 1 Jn 3:1. <sup>v</sup> Ep 1:5 ; Ga 4:4–5. <sup>w</sup> Jn 1:12. <sup>x</sup> 2 Co 6:18 ; Ap 3:12. <sup>y</sup> Ga 4:6. <sup>z</sup> Ps 103:13 ; Pr 14:26 ; Mt 6:32. <sup>a</sup> He 6:12 ; Rm 8:17.

### **Q. 75. Qu'est-ce que la sanctification ?**

R. La sanctification est une œuvre de la grâce de Dieu, par laquelle ceux que Dieu a, avant la fondation du monde, choisis pour être saints, sont dans le temps, par l'opération puissante de son Esprit<sup>b</sup> leur appliquant la mort et la résurrection du Christ,<sup>c</sup> renouvelés dans tout leur être à l'image de Dieu ;<sup>d</sup> ayant les semences de la repentance pour la vie, et toutes les autres grâces salvatrices mises dans leur cœur,<sup>e</sup> et ces grâces étant excitées, augmentées et fortifiées,<sup>f</sup> de telle manière qu'ils meurent de plus en plus au péché, et s'élèvent en une vie nouvelle.<sup>g</sup>

<sup>b</sup> Ep 1:4 ; 1 Co 6:11 ; 2 Th 2:13. <sup>c</sup> Rm 6:4–6. <sup>d</sup> Ep 4:23–24. <sup>e</sup> Ac 11:18 ; 1 Jn 3:9. <sup>f</sup> Jd 20 ; He 6:11–12. Ep 3:16–19 ; Col 1:10–11. <sup>g</sup> Rm 6:4,6,14 ; Ga 5:24.

### **Q. 76. Qu'est-ce que la repentance pour la vie ?**

A. La repentance pour la vie est une grâce salvatrice,<sup>h</sup> opérée dans le cœur d'un pécheur par l'Esprit<sup>i</sup> et la parole de Dieu,<sup>k</sup> par laquelle, lorsqu'il voit et sent, non seulement le danger,<sup>l</sup> mais aussi le caractère abominable et odieux de ses péchés,<sup>m</sup> et lorsqu'il saisit la miséricorde de Dieu en Christ envers ceux qui se repentent,<sup>n</sup> il est si affligé<sup>o</sup> par ses péchés et les hait tellement,<sup>p</sup> qu'il s'en détourne pour aller à Dieu,<sup>r</sup> résolu et s'efforçant constamment de marcher avec lui dans toutes les voies d'une nouvelle obéissance.<sup>s</sup>

<sup>h</sup> 2 Tm 2:25. <sup>i</sup> Za 12:10. <sup>k</sup> Ac 11:18,20–21. <sup>l</sup> Ez 18:28,30,32 ; Lc 15:17–18 ; Os 2:6–7. <sup>m</sup> Ez 36:31 ; Es 30:22. <sup>n</sup> Jl 2:12–13. <sup>o</sup> Jr 31:18–19. <sup>p</sup> 2 Co 7:11. <sup>r</sup> Ac 26:18 ; Ez 14:6 ; 1R 8:47–48. <sup>s</sup> Ps 119:6,59,128 ; Lc 1:6 ; 2R 23:25.

### **Q. 77. En quoi la justification et la sanctification diffèrent-elles ?**

R. Bien que la sanctification soit inséparablement liée à la justification,<sup>t</sup> elles diffèrent cependant, en ce que Dieu, dans la justification, impute la justice du Christ ;<sup>u</sup> dans la sanctification, son Esprit infuse la grâce et permet son exercice ;<sup>v</sup> dans la première, le péché est pardonné ;<sup>w</sup>, dans l'autre, il est subjugué ;<sup>x</sup> l'une libère également tous les croyants de la colère vengeresse de Dieu, et ce, parfaitement dans cette vie, de sorte qu'ils ne tombent jamais sous la condamnation ;<sup>y</sup> l'autre n'est ni égale en tous,<sup>z</sup> ni parfaite dans cette vie,<sup>a</sup> mais elle va croissant jusqu'à la perfection.<sup>b</sup>

<sup>t</sup> 1 Co 6:11 ; 1 Co 1:30. <sup>u</sup> Rm 4:6,8. <sup>v</sup> Ez 36:27. <sup>w</sup> Rm 3:24–25. <sup>x</sup> Rm 6:6,14. <sup>y</sup> Rm 8:33–34. <sup>z</sup> 1 Jn 2:12–14 ; He 5:12–14. <sup>a</sup> 1 Jn 1:8,10. <sup>b</sup> 2 Co 7:1 ; Ph 3:12–14.

### **Q. 78. D'où vient l'imperfection de la sanctification chez les croyants ?**

R. L'imperfection de la sanctification, chez les croyants, provient des restes du péché qui demeurent dans toutes les parties de leur être, et des convoitises perpétuelles de la chair contre l'Esprit ; par lesquelles ils sont souvent perturbés par des tentations et tombent dans de nombreux péchés,<sup>c</sup> sont gênés dans tous leurs services spirituels,<sup>d</sup> et leurs meilleures œuvres sont imparfaites et souillées aux yeux de Dieu.<sup>e</sup>

<sup>c</sup> Rm 7:18,23 ; Mc 14:66–72 ; Ga 2:11–12. <sup>d</sup> He 12:1. <sup>e</sup> Es 64:6 ; Ex 28:38.

### **Q. 79. Les vrais croyants ne peuvent-ils pas, en raison de leurs imperfections et des nombreuses tentations et péchés dont ils sont submergés, chuter de l'état de grâce ?**

R. Les vrais croyants, en raison de l'amour immuable de Dieu,<sup>f</sup> de son décret et son alliance pour leur donner la persévérance,<sup>g</sup> de leur inséparable union avec le Christ,<sup>h</sup> de son intercession continuelle pour eux,<sup>i</sup> et de l'Esprit et la semence de Dieu demeurant en eux,<sup>k</sup> ne peuvent ni entièrement ni définitivement chuter de l'état de grâce,<sup>l</sup> mais ils sont gardés par la puissance de Dieu par le moyen de la foi pour la salut<sup>m</sup>.

<sup>f</sup> Jr 31:3. <sup>g</sup> 2 Tm 2:19 ; He 13:20–21 ; 2 Sa 23:5. <sup>h</sup> 1 Co 1:8–9. <sup>i</sup> He 7:25 ; Lc 22:32. <sup>k</sup> 1 Jn 3:9 ; 1 Jn 2:27. <sup>l</sup> Jr 32:40 ; Jn 10:28. <sup>m</sup> 1 Pi 1:5.

**Q. 80. Les vrais croyants peuvent-ils être infailliblement assurés qu'ils sont en état de grâce et qu'ils y persévéreront pour le salut ?**

R. Ceux qui croient vraiment en Christ et s'efforcent de marcher en toute bonne conscience devant lui,<sup>n</sup> sans révélation extraordinaire, par la foi fondée sur la vérité des promesses de Dieu et par la capacité que leur donne l'Esprit de discerner en eux-mêmes les grâces auxquelles les promesses de vie sont faites,<sup>o</sup> et en rendant témoignage avec leur esprit qu'ils sont enfants de Dieu,<sup>p</sup> peuvent être infailliblement assurés qu'ils sont en état de grâce, et qu'ils y persévéreront pour le salut.<sup>r</sup>

<sup>n</sup> 1 Jn 2:3. <sup>o</sup> 1 Co 2:12 ; 1 Jn 3:14,18–19,21,24 ; 1 Jn 4:13,16 ; He 6:11–12. <sup>p</sup> Rm 8:16. <sup>r</sup> 1 Jn 5:13.

**Q. 81. Tous les vrais croyants en tout temps sont-ils assurés qu'ils vivent dans l'état de grâce et qu'ils seront sauvés ?**

R. L'assurance de la grâce et du salut n'étant pas de l'essence de la foi,<sup>s</sup> les vrais croyants peuvent attendre longtemps avant de l'obtenir ;<sup>t</sup> et, après en avoir joui, elle peut s'affaiblir et souffrir d'intermittences, en raison de multiples perturbations, péchés, tentations et désertions ;<sup>u</sup> pourtant ils ne sont jamais laissés sans une telle présence et un tel soutien de l'Esprit de Dieu qui les garde de sombrer dans un total désespoir.<sup>v</sup>

<sup>s</sup> Ep 1:13. <sup>t</sup> Es 50:10 ; Ps 88. <sup>u</sup> Ps 77:1–12 ; Ct 5:2–3,6 ; Ps 51:8,12 ; Ps 31:22 ; Ps 22:1. <sup>v</sup> 1 Jn 3:9 ; Jb 13:15 ; Ps 73:15,23 ; Es 54:7–10.

**Q. 82. Quelle est la communion dans la gloire que les membres de l'Église invisible ont avec le Christ ?**

R. La communion dans la gloire que les membres de l'Église invisible ont avec le Christ, est dans cette vie,<sup>w</sup> immédiatement après la mort,<sup>x</sup> et enfin, perfectionnée à la résurrection et au jour du jugement.<sup>y</sup>

<sup>w</sup> 2 Co 3:18. <sup>x</sup> Lc 23:43. <sup>y</sup> 1 Th 4:17.

**Q. 83. Quelle est la communion dans la gloire, avec le Christ, dont jouissent les membres de l'Église invisible dans cette vie ?**

R. Aux membres de l'Église invisible sont communiqués, dans cette vie, les premiers fruits de la gloire avec le Christ, puisqu'ils sont ses membres et qu'il est leur tête, et ainsi, en lui, ils sont amenés à participer à cette gloire qu'il possède pleinement ;<sup>z</sup> et, en tant qu'arrhes de cette dernière, ils jouissent du sentiment de l'amour de Dieu,<sup>a</sup> de la paix de la conscience, de la joie dans le Saint-Esprit et de l'espérance de la gloire ;<sup>b</sup> tout comme à l'inverse, le sens de la colère vengeresse de Dieu, l'horreur de la conscience et l'attente effrayante du jugement, sont pour les méchants le début des tourments qu'ils endureront après la mort.<sup>c</sup>

<sup>z</sup> Ep 2:5–6. <sup>a</sup> Rm 5:5 ; 2 Co 1:22. <sup>b</sup> Rm 5:1–2 ; Rm 14:17. <sup>c</sup> Gn 4:13 ; Mt 27:4 ; He 10:27 ; Rm 2:9 ; Mc 9:44.

**Q. 84. Tous les hommes mourront-ils ?**

R. L'homme ayant étant menacé de mort comme salaire du péché,<sup>d</sup> il est donné à tous les hommes de mourir une seule fois ;<sup>e</sup> parce que tous ont péché.<sup>f</sup>

<sup>d</sup> Rm 6:23. <sup>e</sup> He 9:27. <sup>f</sup> Rm 5:12.

**Q. 85. La mort étant le salaire du péché, pourquoi les justes ne sont-ils pas délivrés de la mort, puisque tous leurs péchés sont pardonnés en Christ ?**

R. Les justes seront délivrés de la mort même au dernier jour, et dans la mort déjà, ils sont délivrés de son aiguillon et de sa malédiction ;<sup>g</sup> de sorte que, bien qu'ils meurent, cela provient de l'amour de Dieu,<sup>h</sup> pour les libérer parfaitement du péché et de la misère,<sup>i</sup> et pour les rendre capables d'une communion plus intime avec le Christ dans la gloire, dans laquelle ils entrent alors.<sup>k</sup>

<sup>g</sup> 1 Co 15:26,55–57 ; He 2:15. <sup>h</sup> Es 57:1–2 ; 2R 22:20. <sup>i</sup> Ap 14:13 ; Ep 5:27. <sup>k</sup> Lc 23:43 ; Ph 1:23.

**Q. 86. Quelle est la communion dans la gloire avec le Christ, dont jouissent les membres de l'Église invisible immédiatement après la mort ?**

R. La communion dans la gloire avec le Christ, dont jouissent les membres de l'Église invisible immédiatement après la mort, consiste en ce que leurs âmes sont alors rendues parfaites dans la sainteté,<sup>1</sup> et reçues dans les plus hauts cieux,<sup>m</sup> où ils voient le visage de Dieu dans la lumière et la gloire,<sup>n</sup> attendant la pleine rédemption de leurs corps,<sup>o</sup> qui, même dans la mort, continuent d'être unis au Christ,<sup>p</sup> et se reposent dans leurs tombes comme dans leurs lits,<sup>r</sup> jusqu'au dernier jour, où ils seront à nouveau unis à leurs âmes.<sup>s</sup> Cependant, les âmes des méchants sont à leur mort jetées en enfer, où elles demeurent dans des tourments et de profondes ténèbres, et leurs corps sont gardés dans leurs tombes comme dans leurs prisons, jusqu'à la résurrection et le jugement du grand jour.<sup>t</sup>

<sup>1</sup> He 12:23. <sup>m</sup> 2 Co 5:1,6,8 ; Ph 1:23 comparé avec Ac 3:21 et avec Ep 4:10. <sup>n</sup> 1 Jn 3:2 ; 1 Co 13:12. <sup>o</sup> Rm 8:23 ; Ps 16:9. <sup>p</sup> 1 Th 4:14. <sup>r</sup> Es 57:2. <sup>s</sup> Jb 19:26–27. <sup>t</sup> Lc 16:23–24 ; Ac 1:25 ; Jd 6,7.

### **Q. 87. Que devons-nous croire concernant la résurrection ?**

R. Nous devons croire qu'au dernier jour il y aura une résurrection générale des morts, à la fois des justes et des injustes :<sup>u</sup> quand ceux qui seront alors trouvés vivants seront changés en un instant ; et quand les mêmes corps des morts qui ont été déposés dans la tombe, étant alors à nouveau unis à leurs âmes pour toujours, seront ressuscités par la puissance du Christ.<sup>v</sup> Les corps des justes, par l'Esprit du Christ, et en vertu de sa résurrection comme leur tête, seront élevés en puissance, spirituels, incorruptibles et rendus semblables à son corps glorieux ;<sup>w</sup> et les corps des méchants seront élevés en déshonneur par lui, comme par un juge offensé.<sup>x</sup>

<sup>u</sup> Ac 24:15. <sup>v</sup> 1 Co 15:51–53 ; 1 Th 4:15–17 ; Jn 5:28–29. <sup>w</sup> 1 Co 15:21–23,42–44 ; Ph 3:21. <sup>x</sup> Jn 5:27–29 ; Mt 25:33.

### **Q. 88. Qu'est-ce qui suivra immédiatement la résurrection ?**

R. Immédiatement après la résurrection suivra le jugement universel et final des anges et des hommes ;<sup>y</sup> dont personne ne connaît le jour et l'heure, afin que tous puissent veiller et prier, et être toujours prêts pour la venue du Seigneur.<sup>z</sup>

<sup>y</sup> 2 Pi 2:4 ; Jd 6,7,14,15 ; Mt 25:46. <sup>z</sup> Mt 24:36,42,44 ; Lc 21:35–36.

### **Q. 89. Que fera-t-on aux méchants au jour du jugement ?**

R. Au jour du jugement, les méchants seront placés à la gauche du Christ,<sup>a</sup> et, sous la claire évidence et la pleine conviction de leur propre conscience,<sup>b</sup> recevront la terrible

mais juste sentence de condamnation prononcée contre eux ;<sup>c</sup> et seront alors chassés de la présence bénéfique de Dieu, et de la glorieuse compagnie du Christ, de ses saints, et de tous ses saints anges, et iront en enfer, pour être punis avec d'indicibles tourments, à la fois du corps et de l'âme, avec le diable et ses anges, pour toujours.<sup>d</sup>

<sup>a</sup> Mt 25:33. <sup>b</sup> Rm 2:15–16. <sup>c</sup> Mt 25:41–43. <sup>d</sup> Lc 16:26 ; 2 Th 1:8–9.

**Q. 90. Que fera-t-on aux justes au jour du jugement ?**

R. Au jour du jugement, les justes, étant amenés au Christ dans les nuées, seront placés à sa droite, et là, ouvertement reconnus et acquittés,<sup>f</sup> il se joindront à Christ pour le jugement des anges et des hommes réprouvés,<sup>g</sup> et seront reçus au ciel,<sup>h</sup> où ils seront entièrement et pour toujours libérés de tout péché et de toute misère ;<sup>i</sup> remplis de joies inconcevables,<sup>k</sup> rendus parfaitement saints et heureux tant dans leur corps que dans leur âme, en compagnie d'innombrables saints et de saints anges,<sup>l</sup> mais surtout ils jouiront de la vision et fruition immédiate de Dieu le Père, de notre Seigneur Jésus-Christ et du Saint-Esprit, pour toute l'éternité.<sup>m</sup> Et c'est de cette communion pleine et parfaite, dont les membres de l'Église invisible jouiront avec le Christ dans la gloire, à la résurrection et au jour du jugement.

<sup>e</sup> 1 Th 4:17. <sup>f</sup> Mt 25:33 ; Mt 10:32. <sup>g</sup> 1 Co 6:2–3. <sup>h</sup> Mt 25:34,46. <sup>i</sup> Ep 5:27 ; Ap 14:13. <sup>k</sup> Ps 6:11. <sup>l</sup> He 12:22–23. <sup>m</sup> 1 Jn 3:2 ; 1 Co 13:12 ; 1 Th 4:17–18.

**AYANT VU CE QUE LES ÉCRITURES NOUS ENSEIGNENT  
PRINCIPALEMENT À CROIRE EN CE QUI CONCERNE DIEU, IL  
S'ENSUIT DE CONSIDÉRER CE QU'ELLES REQUIÈRENT COMME  
ÉTANT LE DEVOIR DE L'HOMME.**

**Q. 91. Quel est le devoir que Dieu exige de l'homme ?**

R. Le devoir que Dieu exige de l'homme est l'obéissance à sa volonté révélée.<sup>n</sup>

<sup>n</sup> Rm 12:1–2 ; Mi 6:8 ; 1 Sa 15:22.

**Q. 92. Qu'elle est la première règle d'obéissance que Dieu a révélé à l'homme ?**



R. La règle d'obéissance révélée à Adam dans son état d'innocence, et à toute l'humanité en lui, outre le commandement spécial de ne pas manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, était la loi morale.<sup>o</sup>

<sup>o</sup> Gn 1:26–27 ; Rm 2:14–15 ; Rm 10:5 ; Gn 2:17.

### **Q. 93. Qu'est-ce que la loi morale ?**

R. La loi morale est la déclaration de la volonté de Dieu à l'humanité, guidant et obligeant chacun à s'y conformer et à y obéir personnellement, parfaitement et perpétuellement, dans la structure et la disposition de l'homme tout entier, âme et corps,<sup>p</sup> et dans l'accomplissement de tous ces devoirs de sainteté et de justice qu'il doit à Dieu et à l'homme :<sup>r</sup> promettant la vie pour son accomplissement, et menaçant de mort en cas de violation de celle-ci.<sup>s</sup>

<sup>p</sup> Dt 5:1–3,31,33 ; Lc 10:26–27 ; Ga 3:10 ; 1 Th 5:23. <sup>r</sup> Lc 1:75 ; Ac 24:16. <sup>s</sup> Rm 10:5 ; Ga 3:10,12.

### **Q. 94. La loi morale est-elle de quelque utilité depuis la chute ?**

R. Bien qu'aucun homme, depuis la chute, ne peut atteindre la justice et la vie par la loi morale ;<sup>t</sup> il y a quand-même une grande utilité en elle, aussi bien commune à tous les hommes, que particulière, soit à ceux qui ne sont pas régénérés, soit à ceux qui sont régénérés.<sup>u</sup>

<sup>t</sup> Rm 8:3 ; Ga 2:16. <sup>u</sup> 1 Tm 1:8.

### **Q. 95. Quelle est l'utilité de la loi morale pour tous les hommes ?**

R. La loi morale est utile à tous les hommes pour les informer de la sainte nature et de la volonté de Dieu,<sup>v</sup> et de leur devoir, les obligeant à marcher en conséquence ;<sup>w</sup> pour les convaincre de leur incapacité à la garder, et de la pollution pécheresse de leur nature, de leur cœur et de leur vie ;<sup>x</sup> pour les humilier en leur faisant sentir leur péché et leur misère,<sup>y</sup> et les aider ainsi à apercevoir plus clairement le besoin qu'ils ont du Christ,<sup>z</sup> et de la perfection de son obéissance. <sup>a</sup>.

<sup>v</sup> Lv 11:44–45 ; Lv 20:7–8 ; Rm 7:12. <sup>w</sup> Mi 6:8 ; Jc 2:10–11. <sup>x</sup> Ps 19:11–12 ; Rm 3:20 ; Rm 7:7. <sup>y</sup> Rm 3:9,23. <sup>z</sup> Ga 3:21–22. <sup>a</sup> Rm 10:4.

**Q. 96. Quelle est l'utilité particulière de la loi morale pour les hommes non-régénérés ?**

R. La loi morale est utile aux hommes non-régénérés, pour éveiller leur conscience afin qu'ils fuient la colère à venir,<sup>b</sup> et pour les conduire au Christ ;<sup>c</sup> ou, si ils continuent dans l'état et la voie du péché, pour les rendre inexcusables,<sup>d</sup> et sous la malédiction de celle-ci.<sup>e</sup>

<sup>b</sup> 1 Tm 1:9–10. <sup>c</sup> Ga 3:24. <sup>d</sup> Rm 1:20 comparé à Rm 2:15. <sup>e</sup> Ga 3:10.

**Q. 97. Quelle est l'utilité spéciale de la loi morale pour les régénérés ?**

R. Bien que ceux qui sont régénérés et croient en Christ soient délivrés de la loi morale comme une alliance des œuvres,<sup>f</sup> de sorte qu'ils ne sont ni justifiés<sup>g</sup> ni condamnés par elle ;<sup>h</sup> elle leur est cependant, outre l'utilité générale qui leur est commune comme à tous les hommes, d'une utilité spéciale pour leur montrer combien ils sont redevables au Christ pour son accomplissement, et pour avoir enduré sa malédiction à leur place et pour leur bien ;<sup>i</sup> et les stimuler ainsi à plus de reconnaissance,<sup>k</sup> et à exprimer leur gratitude par un plus grand soucis de s'y conformer comme la règle de leur obéissance.<sup>l</sup>

<sup>f</sup> Rm 6:14 ; Rm 7:4,6 ; Ga 4:4–5. <sup>g</sup> Rm 3:20. <sup>h</sup> Ga 5:23 ; Rm 8:1. <sup>i</sup> Rm 7:24, 25 ; Ga 3:13–14 ; Rm 8:3–4. <sup>k</sup> Lc 1:68–69,74–75 ; Col 1:12–14. <sup>l</sup> Rm 7:22 ; Rm 12:2 ; Tt 2:11–14.

**Q. 98. Où la loi morale se trouve-t-elle sommairement comprise ?**

R. La loi morale est sommairement comprise dans les dix commandements, qui ont été délivrés par la voix de Dieu sur la montagne du Sinaï, et écrits par lui sur deux tables de pierre ;<sup>m</sup> et ils sont consignés dans le vingtième chapitre de l'Exode. Les quatre premiers commandements contenant nos devoirs envers Dieu, et les six autres nos devoirs envers l'homme.<sup>n</sup>

<sup>m</sup> Dt 10:4 ; Ex 34:1–4. <sup>n</sup> Mt 22:37–40

**Q. 99. Quelles sont les règles à observer pour une bonne compréhension des dix commandements ?**

R. Pour une bonne compréhension des dix commandements, les règles suivantes doivent être observées :

1. Que la loi est parfaite, et oblige chacun, dans tout son être, à la pleine conformité de sa justice, et à une entière obéissance, pour toujours, afin d'exiger la plus grande perfection en tout devoir et d'interdire le moindre degré de péché.<sup>o</sup>  
<sup>o</sup> Ps 19:7 ; Jc 2:10 ; Mt 5:21–22.
2. Qu'elle est spirituelle, et s'étend ainsi à la raison, à la volonté, aux affections et à toutes les autres facultés de l'âme, comme aussi aux paroles, aux œuvres et aux gestes.<sup>p</sup>  
<sup>p</sup> Rm 7:14 ; Dt 6:5 comparé à Mt 22:37–39 ; Mt 5:21,22,27–28,33–34,33–34,37–39,43–44.
3. Qu'une seule et même chose, de diverse manières, est requise ou interdite dans plusieurs commandements.<sup>r</sup>  
<sup>r</sup> Col 3:5 ; Am 8:5 ; Pr 1:19 ; 1 Tm 6:10.
4. Que, lorsqu'un devoir est ordonné, le péché contraire est interdit ;<sup>s</sup> et, lorsqu'un péché est interdit, le devoir contraire est ordonné ;<sup>t</sup> de même, lorsqu'une promesse est annexée, la menace contraire est incluse ;<sup>u</sup> et, lorsqu'une menace est annexée, la promesse contraire est incluse.<sup>v</sup>  
<sup>s</sup> Es 58:13 ; Dt 6:13 comparé à Mt 4:9–10 ; Mt 15:4–6. <sup>t</sup> Mt 5:21–25 ; Ep 4:28. <sup>u</sup> Ex 20:12 comparé à Pr 30:17. <sup>v</sup> Jr 18:7–8 ; Ex 20:7 comparé à Ps 15:1,4–5 et avec Ps 24:4–5.
5. Que ce que Dieu interdit, ne doit jamais se faire ;<sup>w</sup> et que ce qu'il ordonne, est toujours notre devoir ;<sup>x</sup> et pourtant tout devoir particulier ne doit pas se faire en tout temps.<sup>y</sup>  
<sup>w</sup> Jb 13:7–8 ; Rm 3:8 ; Jb 36:21 ; He 11:25. <sup>x</sup> Dt 4:8–9. <sup>y</sup> Mt 12:7.
6. Que sous un seul péché ou devoir, tous ceux qui sont de même genre sont interdits ou commandés ; avec toutes leurs causes, leurs moyens, leurs occasions, leurs apparences, et leurs incitations.<sup>z</sup>  
<sup>z</sup> Mt 5:21–22,27–28 ; Mt 15:4–6 ; He 10:24–25 ; 1 Th 5:22 ; Jd 23 ; Ga 5:26 ; Col 3:21.
7. Ce qui est interdit ou commandé à nous-mêmes, nous sommes tenus, conformément à nos positions, de faire en sorte qu'il puisse être évité ou exécuté par d'autres, selon le devoir de leurs positions. <sup>a</sup>  
<sup>a</sup> Ex 20:10 ; Lv 19:17 ; Gn 18:19 ; Js 24:15 ; Dt 6:6–7.
8. Que dans ce qui est commandé aux autres, nous sommes tenus, selon nos positions et nos appels, de les aider ;<sup>b</sup> et de prendre garde de ne participer avec les autres à ce qui leur est interdit.<sup>c</sup>  
<sup>b</sup> 2 Co 1:24. <sup>c</sup> 1 Tm 5:22 ; Ep 5:11.

**Q. 100. Quelles choses spéciales devons-nous prendre en considération dans les dix commandements ?**

R. Nous devons considérer, dans les dix commandements, la préface, la substance des commandements eux-mêmes, et les diverses raisons annexées à certains d'entre eux, pour leur donner plus de force.

**Q. 101. Quelle est la préface des dix commandements ?**

R. La préface des dix commandements est contenue dans ces paroles : “Je suis l’Eternel ton Dieu, qui t’ai fait sortir du pays d’Egypte, de la maison de servitude”<sup>d</sup>. Dans ces paroles Dieu manifeste sa souveraineté, comme étant JEHOVAH, le Dieu éternel, immuable et tout-puissant,<sup>e</sup> ayant son être en lui-même et par lui-même,<sup>f</sup> et donnant l’être à toutes ses paroles<sup>g</sup> et ses œuvres<sup>h</sup>: il est le Dieu de l’alliance, comme autrefois avec Israël, ainsi est-il avec tout son peuple ;<sup>i</sup> qui, de même qu’il les a fait sortir de leur esclavage en Egypte, ainsi il nous délivre de notre servitude spirituelle ;<sup>k</sup> et par conséquent nous sommes tenus de le prendre pour notre seul Dieu, et de garder tous ses commandements.<sup>l</sup>

Ex 20:2. <sup>e</sup> Es 44:6. <sup>f</sup> Ex 3:14. <sup>g</sup> Ex 6:3. <sup>h</sup> Ac 17:24, 28. <sup>i</sup> Gn 17:7 comparé à Rm 3:29. <sup>k</sup> Lc 1:74–75. <sup>l</sup> 1 Pi 1:15–18 ; Lv 18:30 ; Lv 19:37.

**Q. 102. Quelle est la somme des quatre commandements qui contiennent notre devoir envers Dieu ?**

R. La somme des quatre commandements contenant notre devoir envers Dieu est d’aimer le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, et de toute notre âme, et de toute notre force, et de toute notre pensée.<sup>m</sup>

<sup>m</sup> Lc 10:27.

**Q. 103. Quel est le premier commandement ?**

R. Le premier commandement est : “Tu n’auras point d’autres dieux devant ma face”.<sup>n</sup>

<sup>n</sup> Ex 20:3.

**Q. 104. Quelles sont les devoirs exigés dans le premier commandement ?**

R. Les devoirs exigés dans le premier commandement sont, la connaissance et la reconnaissance de Dieu comme étant le seul vrai Dieu, et notre Dieu ;<sup>o</sup> et de l’adorer et de le glorifier en conséquence,<sup>p</sup> en pensant,<sup>r</sup> en méditant,<sup>s</sup> en se souvenant de Lui,<sup>t</sup> en l’ayant en haute estime,<sup>u</sup> en l’honorant,<sup>v</sup> en l’adorant,<sup>w</sup> en le choisissant,<sup>x</sup> en l’aimant,<sup>y</sup> en le désirant,<sup>z</sup> en le craignant ;<sup>a</sup> en croyant en lui ;<sup>b</sup> en lui faisant confiance,<sup>c</sup> en espérant,<sup>d</sup> en se délectant<sup>e</sup> et en se réjouissant en lui ;<sup>f</sup> en étant zélé pour lui ;<sup>g</sup> en l’invoquant, en lui donnant toute louange et action de grâces,<sup>h</sup> et en lui prêtant toute obéissance et soumission de tout notre être ;<sup>i</sup> en étant soigneux en toutes les choses qui lui plaisent,<sup>k</sup> et

attristés quand nous faisons quelque chose qui lui est offensant ;<sup>l</sup> et en marchant humblement avec lui.<sup>m</sup>

° 1 Ch 28:9 ; Dt 26:17 ; Es 43:10 ; Jr 14:22. <sup>p</sup> Ps 95:6–7 ; Mt 4:10 ; Ps 29:2. <sup>r</sup> Ma 3:16. <sup>s</sup> Ps 63:6. <sup>t</sup> Ec 12:1. <sup>u</sup> Ps 71:19. <sup>v</sup> Ma 1:6. <sup>w</sup> Es 45:23. <sup>x</sup> Jo 24:15,22. <sup>y</sup> Dt 6:5. <sup>z</sup> Ps 73:25. <sup>a</sup> Es 8:13. <sup>b</sup> Ex 14:31. <sup>c</sup> Es 26:4. <sup>d</sup> Ps 130:7. <sup>e</sup> Ps 37:4. <sup>f</sup> Ps 32:11. <sup>g</sup> Rm 12:11 comparé à Nb 25:11. <sup>h</sup> Ph 4:6. <sup>i</sup> Jr 7:23 ; Jc 4:7. <sup>k1</sup> Jn 3:22. <sup>l</sup> Jr 31:18 ; Ps 119:136. <sup>m</sup> Mi 6:8.

### **Q. 105. Quels sont les péchés interdits dans le premier commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le premier commandement sont, l'athéisme, c'est-à-dire le fait de nier ou de ne pas avoir de Dieu ;<sup>n</sup> l'idolâtrie, le fait d'avoir ou d'adorer plus de dieux qu'un seul, ou tout autre avec ou à la place du vrai Dieu ;<sup>o</sup> le fait de ne pas l'avoir et de ne pas le confesser comme Dieu, et notre Dieu ;<sup>p</sup> l'omission ou la négligence de toute chose qui lui est due, exigée dans ce commandement ;<sup>r</sup> l'ignorance,<sup>s</sup> l'oubli,<sup>t</sup> les malentendus,<sup>u</sup> les fausses opinions,<sup>v</sup> les pensées indignes et méchantes en ce qui le concerne ;<sup>w</sup> la recherche intrépide et curieuse de ses secrets ;<sup>x</sup> toute profanation,<sup>y</sup> la haine de Dieu ;<sup>z</sup> l'amour de soi, <sup>a</sup> l'égoïsme<sup>b</sup> et tout autre disposition démesurée et immodérée de notre esprit, de notre volonté ou de nos affections envers d'autres choses qui nous séparent de lui entièrement ou en partie ;<sup>c</sup> la vaine crédulité,<sup>d</sup> l'incrédulité,<sup>e</sup> l'hérésie,<sup>f</sup> les croyances erronées,<sup>g</sup> la méfiance,<sup>h</sup> le désespoir,<sup>i</sup> l'incorrigibilité,<sup>k</sup> et l'insensibilité aux jugements,<sup>l</sup> la dureté de coeur,<sup>m</sup> l'orgueil,<sup>n</sup> la présomption,<sup>o</sup> la sécurité charnelle,<sup>p</sup> tenter Dieu ;<sup>r</sup> utiliser des moyens illégaux ;<sup>s</sup> et se confier en des moyens légitimes ;<sup>t</sup> les délices et les joies charnels ;<sup>u</sup> un zèle corrompu, aveugle et indiscret ;<sup>v</sup> la tiédeur,<sup>w</sup> et la mort dans les choses de Dieu ;<sup>x</sup> nous éloigner nous-mêmes de Dieu et apostasier ;<sup>y</sup> prier, ou donner un culte religieux, aux saints, aux anges, ou toute autre créature ;<sup>z</sup> tout pacte et toute consultation avec le diable, <sup>a</sup> et écouter ses suggestions ;<sup>b</sup> faire des hommes les seigneurs de notre foi et de notre conscience ;<sup>c</sup> mépriser et dédaigner Dieu et ses commandements ;<sup>d</sup> résister et attrister son Esprit,<sup>e</sup> le mécontentement et l'impatience quant à ses dispositions, l'accusant follement des maux qu'il nous inflige ;<sup>f</sup> et attribuer la louange de tout bien que nous sommes, que nous avons ou que nous pouvons faire, à la fortune,<sup>g</sup> aux idoles,<sup>h</sup> à nous-mêmes,<sup>i</sup> ou toute autre créature.<sup>k</sup>

<sup>n</sup> Ps 14:1 ; Ep 2:12. <sup>o</sup> Jr 2:27–28 comparé à 1 Th 1:9. <sup>p</sup> Ps 81:11. <sup>r</sup> Es 43:22–24. <sup>s</sup> Jr 4:22. ; Os 4:1,6. <sup>t</sup> Jr 2:32. <sup>u</sup> Ac 17:23,29. <sup>v</sup> Es 40:18. <sup>w</sup> Ps 50:21. <sup>x</sup> Dt 29:29. <sup>y</sup> Tt 1:16 ; He 12:16. <sup>z</sup> Rm 1:30. <sup>a</sup> 2 Tm 3:2. <sup>b</sup> Ph 2:21. <sup>c</sup> 1 Jn 2:15–16 ; 1 Sa 2:29 ; 1 Sa 2:29 ; Col 3:2,5. <sup>d</sup> 1 Jn 4:1. <sup>e</sup> He 3:12. <sup>f</sup> Ga 5:20 ; Tt 3:10. <sup>g</sup> Ac 26:9. <sup>h</sup> Ps 78:22. <sup>i</sup> Gn 4:13. <sup>k</sup> Jr 5:3. <sup>l</sup> Es 42:25. <sup>m</sup> Rm 2:5. <sup>n</sup> Jr 13:15. <sup>o</sup> Ps 19:13. <sup>p</sup> So 1:12. <sup>r</sup> Mt 4:7. <sup>s</sup> Rm 3:12 ; <sup>t</sup> Jr 17:5. <sup>u</sup> 2 Tm 3:4. <sup>v</sup> Ga 4:17 ; Jn 16:2 ; Rm 10:2 ; Lc 9:54–55. <sup>w</sup> Ap 3:16. <sup>x</sup> Ap 3:1. <sup>y</sup> Ez 14:5 ; Es 1:4–5. <sup>z</sup> Rm 10:13–14 ; Os 4:12 ; Ac 10:25–26 ; Ap 19:10 ; Mt 4:10 ; Col 2:18 ; Rm 1:25. <sup>a</sup> Lv 20:6 ; 1 Sa 28:7,11 comparé à 1 Ch 10:13, 14. <sup>b</sup> Ac 5:3. <sup>c</sup> 2 Co 1:24 ; Mt 23:9. <sup>d</sup> Dt 32:15 ; 2 Sa 12:9 ; Pr 13:13. <sup>e</sup> Ac 7:51 ; Ep 4:30. <sup>f</sup> Ps 73:2–3,13–15,22 ; Jb 1:22. <sup>g</sup> 1 Sa 6:7–9. <sup>h</sup> Da 5:23. <sup>i</sup> Dt 8:17 ; Da 4:30. <sup>k</sup> Ha 1:16.

**Q. 106. Que nous enseignent spécialement ces mots [devant moi] dans le premier commandement ?**

R. Ces paroles [devant moi] ou “devant ma face”, dans le premier commandement, nous enseignent que Dieu, qui voit toutes choses, en prend particulièrement note, et est très contrarié par le péché d’avoir un autre Dieu ; de sorte que ce soit un argument pour dissuader de le commettre et pour l’aggraver comme une des provocations les plus impudentes ;<sup>1</sup> comme aussi pour nous persuader de faire, comme à ses yeux, quoi que nous fassions à son service.<sup>m</sup>

<sup>1</sup> Ez 8:5–18 ; Ps 44:20–21. <sup>m</sup> 1 Ch 28:9.

**Q. 107. Quel est le second commandement ?**

R. Le second commandement est le suivant : “Tu ne te feras point d’image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner point devant eux, et tu ne les serviras point ; car moi, l’Eternel ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l’iniquité des pères sur les enfants jusqu’à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fait miséricorde jusqu’à la millième génération à ceux qui m’aiment et qui gardent mes commandements”.<sup>n</sup>

<sup>n</sup> Ex 20:4–6.

**Q. 108. Quelles sont les devoirs requis dans le second commandement ?**

R. Les devoirs requis dans le second commandement sont de recevoir, d’observer et de garder pur et complet tout le culte religieux ainsi que les ordonnances telles que Dieu les a institués dans sa parole ;<sup>o</sup> particulièrement la prière et l’action de grâce au nom du Christ ;<sup>p</sup> la lecture, la prédication et l’écoute de la parole ;<sup>r</sup> l’administration et la réception des sacrements ;<sup>s</sup> le gouvernement de l’Église et la discipline ;<sup>t</sup> le ministère et l’entretien de celui-ci ;<sup>u</sup> le jeûne religieux ;<sup>v</sup> jurer par le nom de Dieu,<sup>w</sup> et lui faire des vœux ;<sup>x</sup> comme aussi la désapprobation, la haine, l’opposition à tous faux cultes ;<sup>y</sup> et, selon l’état et l’appel de chacun, les destituer ainsi que tous les monuments d’idolâtrie.<sup>z</sup>

<sup>o</sup> Dt 32:46–47 ; Mt 28:20 ; Ac 2:42 ; 1 Tm 6:13–14. <sup>p</sup> Ph 4:6 ; Ep 5:20. <sup>r</sup> Dt 17:18–19 ; Ac 15:21 ; 2 Tm 4:2 ; Jc 1:21–22 ; Ac 10:33. <sup>s</sup> Mt 28:19 ; 1 Co 11:23–30. <sup>t</sup> Mt 18:15–17 ; Mt 16:19 ; 1 Co 5 ; 1 Co 12:28. <sup>u</sup> Ep 4:11–12 ; 1 Tm 5:17–18 ; 1 Co 9:7–15. <sup>v</sup> Jl 2:12–13 ; 1 Co 7:5. <sup>w</sup> Dt 6:13. <sup>x</sup> Es 19:21 ; Ps 76:11. <sup>y</sup> Ac 17:16–17 ; Ps 16:4. <sup>z</sup> Dt 7:5 ; Es 30:22.

### **Q. 109. Quels sont les péchés interdits dans le second commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le second commandement sont d'inventer,<sup>a</sup> conseiller,<sup>b</sup> commander,<sup>c</sup> utiliser<sup>d</sup> et approuver tout culte religieux, aussi sage soit-il, non institué par Dieu lui-même ;<sup>e</sup> la tolérance d'une fausse religion ;<sup>f</sup> la représentation de Dieu, de toutes ou de l'une des trois personnes, soit intérieurement dans notre esprit, soit extérieurement en toute sorte d'image ou de représentation de quelque créature que ce soit ;<sup>g</sup> tout culte de Dieu en elle<sup>h</sup> ou par elle ;<sup>i</sup> de faire des représentations de fausses divinités,<sup>k</sup> et toute adoration de celles-ci, ou service leur appartenant ;<sup>l</sup> toutes superstitions fallacieuses,<sup>m</sup> qui corrompent le culte de Dieu,<sup>n</sup> en y ajoutant ou en y retranchant,<sup>o</sup> qu'elles soient inventées et montées par nous-mêmes,<sup>p</sup> ou reçues par tradition d'autrui,<sup>r</sup> même lorsqu'elles se présentent sous le titre d'antiquité,<sup>s</sup> de coutume,<sup>t</sup> de dévotion,<sup>u</sup> de bonne intention, ou toute autre prétention quelle qu'elle soit ;<sup>v</sup> la simonie ;<sup>w</sup> le sacrilège ;<sup>x</sup> toute négligence,<sup>y</sup> le mépris,<sup>z</sup> l'empêchement,<sup>a</sup> et l'opposition à l'adoration et aux ordonnances que Dieu a établies.<sup>b</sup>

<sup>a</sup> Nb 15:39. <sup>b</sup> Dt 13:6–8. <sup>9</sup> <sup>c</sup> Os 5:11 ; Mi 6:16. <sup>d</sup> 1R 11:33 ; 1R 12:33. <sup>e</sup> Dt 12:30–32. <sup>f</sup> Dt 13:6–12 ; Za 13:2–3 ; Ap 2:2,14,15,20 ; Ap 17:12,16–17. <sup>g</sup> Dt 4:15–19 ; Ac 17:29 ; Rm 1:21–23,25. <sup>h</sup> Da 3:18 ; Ga 4:8. <sup>i</sup> Ex 32:5. <sup>k</sup> Ex 32:8. <sup>l</sup> 1R 18:26,28 ; Es 65:11. <sup>m</sup> Ac 17:22 ; Col 2:21–23. <sup>n</sup> Ma 1:7–8,14. <sup>o</sup> Dt 4:2. <sup>p</sup> Ps 106:39. <sup>r</sup> Mt 15:9. <sup>s</sup> 1 Pi 1:18. <sup>t</sup> Jr 44:17. <sup>u</sup> Es 65:3–5 ; Ga 1:13–14. <sup>v</sup> 1 Sa 13:11–12 ; 1 Sa 15:21. <sup>w</sup> Ac 8:18. <sup>x</sup> Rm 2:22 ; Ma 3:8. <sup>y</sup> Ex 4:24–26. <sup>z</sup> Mt 22:5 ; Ma 1:7,13. <sup>a</sup> Mt 23:13. <sup>b</sup> Ac 13:44–45 ; 1 Th 2:15–16.

### **Q. 110. Quelles sont les raisons annexées au second commandement, pour lui donner plus de force ?**

R. Les raisons annexées au second commandement, pour lui donner plus de force, sont contenues dans ces paroles: “Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à la millième génération de ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements” ;<sup>c</sup> et sont, outre la souveraineté de Dieu sur nous, et que nous soyons sa propriété,<sup>d</sup> son zèle fervent pour son propre culte,<sup>e</sup> et son indignation vengeresse contre tout faux culte, comme étant une prostitution spirituelle ;<sup>f</sup> tenant les transgresseurs de ce commandement comme des personnes qui le haïssent, et menaçant de les punir sur diverses générations ;<sup>g</sup> et estimant les observateurs de ce commandement comme des personnes qui l'aiment et qui gardent ses commandements, et leur promettant la miséricorde pour de nombreuses générations.<sup>h</sup>

<sup>c</sup> Ex 20:5–6. <sup>d</sup> Ps 45:11 ; Ap 15:3–4. <sup>e</sup> Ex 34:13–14. <sup>f</sup> 1 Co 10:20–22 ; Jr 7:18–20 ; Ez 16:26–27 ; Dt 32:16–20. <sup>g</sup> Os 2:2–4. <sup>h</sup> Dt 5:29.

### **Q. 111. Quel est le troisième commandement ?**

R. Le troisième commandement est le suivant : “Tu ne prendras point le nom de l’Eternel ton Dieu en vain ; car l’Eternel ne tiendra point impuni celui qui prendra son nom en vain”.<sup>i</sup>

<sup>i</sup> Ex 20:7.

### **Q. 112. Qu’est-il requis dans le troisième commandement ?**

R. Le troisième commandement exige que le nom de Dieu, ses titres, ses attributs,<sup>k</sup> ses ordonnances,<sup>l</sup> la parole,<sup>m</sup> les sacrements,<sup>n</sup> la prière,<sup>o</sup> les serments,<sup>p</sup> les vœux,<sup>r</sup> les tirages au sort,<sup>s</sup> ses œuvres<sup>t</sup> et tout autre moyen par lequel il se fait connaître, soient utilisés saintement et avec respect en pensée,<sup>u</sup> en méditation,<sup>v</sup> en parole <sup>w</sup> et par écrit ;<sup>x</sup> par une profession sainte,<sup>y</sup> et un comportement irréprochable,<sup>z</sup> pour la gloire de Dieu, <sup>a</sup> et notre bien,<sup>b</sup> ainsi que celui des autres.<sup>c</sup>

<sup>k</sup> Mt 6:9 ; Dt 28:58 ; Ps 29:2 ; Ps 68:4 ; Ap 15:3–4. <sup>l</sup> Ma 1:14 ; Ec 5:1. <sup>m</sup> Ps 138:2. <sup>n</sup> 1 Co 11:24–25,28–29. <sup>o</sup> 1 Tm 2:8. <sup>p</sup> Jr 4:2. <sup>r</sup> Ec 5:2,4–6. <sup>s</sup> Ac 1:24,26. <sup>t</sup> Jb 36:24. <sup>u</sup> Ma 3:16. <sup>v</sup> Ps 8. <sup>w</sup> Col 3:17 ; Ps 105:2,5. <sup>x</sup> Ps 102:18. <sup>y</sup> 1 Pi 3:15 ; Mi 4:5. <sup>z</sup> Ph 1:27. <sup>a</sup> 1 Co 10:31. <sup>b</sup> Jr 32:39. <sup>c</sup> 1 Pi 2:12.

### **Q. 113. Quels sont les péchés interdits dans le troisième commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le troisième commandement sont le fait de ne pas utiliser le nom de Dieu comme il est requis ;<sup>d</sup> et l’abus de celui-ci par une attitude ignorante,<sup>e</sup> vaine,<sup>f</sup> irrévérencieuse, profane,<sup>g</sup> superstitieuse,<sup>h</sup> ou méchante ; de mentionner ou d’utiliser de quelque autre façon ses titres, attributs,<sup>i</sup> ordonnances,<sup>k</sup> ou œuvres,<sup>l</sup> par blasphème,<sup>m</sup> ou parjure ;<sup>n</sup> toutes les malédictions,<sup>o</sup> serments,<sup>p</sup> vœux,<sup>r</sup> et tirages au sort pécheurs<sup>s</sup> ; de violer nos serments et nos vœux, s’ils sont licites ;<sup>t</sup> et les accomplir, s’il s’agit de choses illicites ;<sup>u</sup> de murmurer et se plaindre,<sup>v</sup> de s’immiscer curieusement,<sup>w</sup> et de faire mauvaise application des décrets,<sup>x</sup> et des actes providentiels de Dieu ;<sup>y</sup> de mal interpréter,<sup>z</sup> mal appliquer, <sup>a</sup> ou quelque autre manière de pervertir la Parole, ou une partie de celle-ci ;<sup>b</sup> les plaisanteries profanes,<sup>c</sup> les questions curieuses ou inutiles, les vaines discussions, ou le maintien de fausses doctrines ;<sup>d</sup> d’abuser du Nom de Dieu, des créatures, ou de quelque chose contenue sous le nom de Dieu, pour pratiquer des enchantements,<sup>e</sup> ou des convoitises et pratiques pécheresses ;<sup>f</sup> la calomnie,<sup>g</sup> le mépris,<sup>h</sup> l’injure,<sup>i</sup> ou toute opposition réfléchie à la vérité, à la grâce et aux voies de Dieu ;<sup>k</sup> de faire profession de religion dans l’hypocrisie, ou à des fins sinistres ;<sup>l</sup> d’avoir honte de la religion,<sup>m</sup> ou être une honte pour elle, par un comportement non conforme,<sup>n</sup> peu sage,<sup>o</sup> infructueux,<sup>p</sup> et offensant,<sup>r</sup> ou en s’en éloignant.<sup>s</sup>

<sup>d</sup> Ma 2:2. <sup>e</sup> Ac 17:23. <sup>f</sup> Pr 30:9. <sup>g</sup> Ma 1:6–7,12 ; Ma 3:14. <sup>h</sup> 1 Sa 4:3–5. Jr 7:4,9–10,14,31 ; Col 2:20–22. <sup>i</sup> 2R 18:30,35 ; Ex 5:2 ; Ps 139:20. <sup>k</sup> Ps 50:16,17. <sup>l</sup> Es 5:12. <sup>m</sup> 2R 19:22 ; Lv



24:11. <sup>n</sup> Za 5:4 ; Za 8:17. <sup>o</sup> 1 Sa 17:43 ; 2 Sa 16:5. <sup>p</sup> Jr 5:7 ; Jr 23:10. <sup>r</sup> Dt 23:18:18 ; Ac 23:12,14. <sup>s</sup> Est 3:7 ; Est 9:24 ; Ps 22:18. <sup>t</sup> Ps 24:4 ; Ez 17:16,18–19. <sup>u</sup> Mc 6:26 ; 1 Sa 25:22, 32–34. <sup>v</sup> Rm 9:14,19–20. <sup>w</sup> Dt 29:29. <sup>x</sup> Rm 3:5,7 ; Rm 6:1–2. <sup>y</sup> Ec 8:11 ; Ec 9:3 ; Ps 39. <sup>z</sup> Mt 5:21–48. <sup>a</sup> Ez 13:22. <sup>b</sup> 2 Pi 3:16 ; Mt 22:24–31. <sup>c</sup> Es 22:13 ; Jr 23:34,36,38. <sup>d</sup> 1 Tm 1:4,6–7 ; 1 Tm 6:4–5,20 ; 2 Tm 2:14 ; Tt 3:9. <sup>e</sup> Dt 18:10–14 ; Ac 19:13. <sup>f</sup> 2 Tm 4:3–4 ; Rm 13:13–14 ; 1R 21:9–10 ; Jd 4. <sup>g</sup> Ac 13:45 ; 1 Jn 3:12. <sup>h</sup> Ps 1:1 ; 2 Pi 3:3:3. <sup>i</sup> 1 Pi 4:4:4. <sup>k</sup> Ac 13:45–46,50 ; Ac 4:18 ; Ac 19:9 ; 1 Th 2:16 ; He 10:29. <sup>l</sup> 2 Tm 3:5 ; Mt 23:14 ; Mt 6:1–2,5,16. <sup>m</sup> Mc 8:38. <sup>n</sup> Ps 73:14–15. <sup>o</sup> 1 Co 6:5–6 ; Ep 5:15–17. <sup>p</sup> Es 5:4 ; 2 Pi 1:8–9. <sup>r</sup> Rm 2:23–24. <sup>s</sup> Ga 3:1,3 ; He 6:6.

#### **Q. 114. Quelles sont les raisons annexées au troisième commandement ?**

R. Les raisons annexées au troisième commandement, dans ces mots, “L’Eternel ton Dieu”, et, “Car l’Eternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain”,<sup>t</sup> sont données, car il est le Seigneur et notre Dieu, et que son nom ne doit donc pas être profané, ni abusé par nous ;<sup>u</sup> spécialement parce qu’il n’acquittera et n’épargnera pas les transgresseurs de ce commandement, comme aussi il ne leur permettra pas d’échapper à son juste jugement,<sup>v</sup> bien que beaucoup d’entre eux échappent aux censures et aux punitions des hommes.<sup>w</sup>

<sup>t</sup> Ex 20:7. <sup>u</sup> Lv 19:12. <sup>v</sup> Ez 36:21–23 ; Dt 28:58–59 ; Za 5:2–4. <sup>w</sup> 1 Sa 2:12,17,22,24 comparé à 1 Sa 3:13.

#### **Q. 115. Quel est le quatrième commandement ?**

R. Le quatrième commandement est : Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l’Eternel ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ta servante, ni ton bétail, ni l’étranger qui est dans tes portes. Car en six jours, l’Eternel a fait les cieux, la terre, la mer et tout ce qui y est contenu, et il s’est reposé le septième jour ; c’est pourquoi l’Eternel a béni le jour du repos et l’a sanctifié.<sup>x</sup>

<sup>x</sup> Ex 20:8–11.

#### **Q. 116. Qu’est-il requis dans le quatrième commandement ?**

R. Le quatrième commandement requiert de tous les hommes qu’ils sanctifient ou gardent saint, pour Dieu, tous les temps qu’il a désigné dans sa parole, concrètement un jour entier sur sept ; ce jour fût le septième depuis le commencement du monde jusqu’à la

résurrection du Christ, et, depuis lors, il est devenu le premier jour de la semaine, et continuera ainsi jusqu'à la fin du monde ; lequel est le sabbat chrétien,<sup>y</sup> et dans le Nouveau Testament est appelé le jour du Seigneur.<sup>z</sup>

<sup>y</sup> Dt 5:12–14 ; Gn 2:2–3 ; 1 Co 16:1–2 ; Ac 20:7 ; Mt 5:17–18 ; Es 56:2,4,6–7. <sup>z</sup> Ap 1:10.

### **Q. 117. Comment le sabbat ou le jour du Seigneur doit-il être sanctifié ?**

R. Le sabbat ou le jour du Seigneur doit être sanctifié par un saint repos tout au long de la journée, <sup>a</sup> non seulement de ces œuvres qui sont en tout temps péché, mais aussi des emplois et des récréations mondaines qui sont licites les autres jours ;<sup>b</sup> et en faisant notre délice d'employer tout ce temps (à l'exception de ce qui doit être consacré aux œuvres d'obligations et de miséricorde<sup>c</sup>) aux exercices publics et privés du culte de Dieu ;<sup>d</sup> et, à cette fin, nous devons préparer nos cœurs, avec une telle prévision, diligence et modération, pour agencer et régler nos affaires mondaines, que nous puissions être plus libres et plus aptes pour les devoirs de ce jour.<sup>e</sup>

<sup>a</sup> Ex 20:8,10. <sup>b</sup> Ex 16:25–28 ; Ne 13:15–22 ; Jr 17:21–22. <sup>c</sup> Mt 12:1–13. <sup>d</sup> Es 58:13 ; Lc 4:16 ; Ac 20:7 ; 1 Co 16:1–2 ; Ps 92 (Titre du psaume: Un Psaume ou Cantique pour le jour du sabbat) ; Es 66:23 ; Lv 23:3. <sup>e</sup> Ex 20:8 ; Lc 23:54,56 ; Ex 16:22,25–26,29 ; Ne 13:19.

### **Q. 118. Pourquoi la charge de garder le sabbat s'adresse-t-elle plus spécialement aux chefs de familles et autres supérieurs ?**

R. La charge de garder le sabbat s'adresse plus spécialement aux chefs de familles et autres supérieurs, parce qu'ils sont tenus non seulement de le garder eux-mêmes, mais de veiller à ce qu'il soit observé par tous ceux qui sont sous leur responsabilité ; et parce qu'ils sont souvent enclins à les entraver par leurs propres emplois.<sup>f</sup>

<sup>f</sup> Ex 20:10 ; Js 24:15 ; Ne 13:15,17 ; Jr 17:20–22 ; Ex 23:12.

### **Q. 119. Quels sont les péchés interdits dans le quatrième commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le quatrième commandement sont : toutes les omissions des devoirs requis,<sup>g</sup> l'accomplissement négligent, bâclé et stérile de ceux-ci, et de s'en lasser ;<sup>h</sup> toute profanation de ce jour par l'oisiveté, et la pratique de ce qui est en soi péché ;<sup>i</sup> et par toutes les œuvres, paroles et pensées inutiles au sujet de nos emplois et loisirs mondains.<sup>k</sup>

<sup>g</sup> Ez 22:26. <sup>h</sup> Ac 20:7,9 ; Ez 33:30–32 ; Am 8:5 ; Ma 1:13. <sup>i</sup> Ez 23:38. <sup>k</sup> Jr 17:24,27 ; Es 58:13.

**Q. 120. Quelles sont les raisons annexées au quatrième commandement, pour lui donner plus de force ?**

R. Les raisons annexées au quatrième commandement, pour lui donner plus de force, sont prises de l'équité de celui-ci, Dieu nous ayant concédé six jours sur sept pour nos propres affaires, et s'en réservant seulement un pour lui-même, dans ces mots, "Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage" ;<sup>i</sup> de ce que Dieu réclame pour lui une propriété spéciale sur ce jour, "Mais le septième jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu" ;<sup>m</sup> de l'exemple de Dieu qui, en six jours, a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et s'est reposé le septième jour ; et de cette bénédiction que Dieu a mis sur ce jour, non seulement en le sanctifiant pour être un jour à son service, mais en l'ordonnant pour être un moyen de bénédiction pour nous lorsque nous le sanctifions ; "c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos, et l'a sanctifié".<sup>n</sup>

<sup>i</sup> Ex 20:9. <sup>m</sup> Ex 20:10. <sup>n</sup> Ex 20:11.

**Q. 121. Pourquoi les mots "Souviens-toi" sont-ils placés au début du quatrième commandement ?**

R. Les mots "Souviens-toi" sont placés au début du quatrième commandement,<sup>o</sup> en partie, à cause du grand bénéfice de s'en souvenir, qui nous aide dans notre préparation en vue de le garder,<sup>p</sup> et en le gardant, mieux garder tous les autres commandements,<sup>r</sup> et pour perpétuer un souvenir reconnaissant des deux grands bienfaits de la création et de la rédemption, qui contiennent un court résumé de la religion ;<sup>s</sup> et d'autre part, à cause de notre propension à l'oublier,<sup>t</sup> du fait que la nature nous donne moins de lumière à son sujet,<sup>u</sup> et qu'il restreint notre liberté naturelle quant à des choses licites à d'autres moments ;<sup>v</sup> qu'il ne vient qu'une fois tous les sept jours, et que beaucoup d'entreprises mondaines viennent entre chaque sabbat, et trop souvent nous empêchent d'y penser, soit pour nous y préparer, soit pour le sanctifier ;<sup>w</sup> et que Satan avec ses instruments travaille beaucoup pour effacer la gloire, et même la mémoire de ce jour, pour apporter toute irrégularité et impiété.<sup>x</sup>

<sup>o</sup> Ex 20:8. <sup>p</sup> Ex 16:23 ; Lc 23:54,56 comparé à Mc 15:42 ; Ne 13:19. <sup>r</sup> Ps 92:7(Titre du psaume : Un psaume ou un chant pour le jour du sabbat) comparé aux versets Ps 13–14 ; Ez 20:12,19–20. <sup>s</sup> Gn 2:2–3 ; Ps 118:22,24 comparé avec Ac 4:10–11 ; Ap 1:10–11. <sup>t</sup> Ez 22:26. <sup>u</sup> Ne 9:14. <sup>v</sup> Ex 34:21. <sup>w</sup> Dt 5:14–15 ; Am 8:5. <sup>x</sup> Lm 1:7 ; Jr 17:21–23 ; Ne 13:15–23.

**Q. 122 Quelle est la somme des six commandements qui contiennent notre devoir envers l'homme ?**

R. La somme des six commandements qui contiennent notre devoir envers l'homme est d'aimer notre prochain comme nous-mêmes<sup>y</sup> et de faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fassent.<sup>z</sup>

<sup>y</sup> Mt 22:39. <sup>z</sup> Mt 7:12.

**Q. 123. Quel est le cinquième commandement ?**

R. Le cinquième commandement est : Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne. <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Ex 20:12.

**Q. 124. Que veut-on donner à entendre par “père” et “mère” dans le cinquième commandement ?**

R. Par “père et mère”, dans le cinquième commandement, on entend, non seulement les parents naturels,<sup>b</sup> mais aussi tous les supérieurs en âge<sup>c</sup> et en dons ;<sup>d</sup> et spécialement ceux qui, par ordonnance de Dieu, sont au-dessus de nous et tiennent lieu d'autorité, que ce soit dans la famille,<sup>e</sup> l'Église,<sup>f</sup> ou la société.<sup>g</sup>

<sup>b</sup> Pr 23:22,25 ; Ep 6:1–2. <sup>c</sup> 1 Tm 5:1–2. <sup>d</sup> Gn 4:20–22 ; Gn 45:8. <sup>e</sup> 2R 5:13. <sup>f</sup> 2R 2:12 ; 2R 13:14 ; Ga 4:19. <sup>g</sup> Es 49:23.

**Q. 125. Pourquoi les supérieurs sont-ils appelés “Père et Mère” ?**

R. Les supérieurs sont appelés “Père et Mère”, à la fois pour leur enseigner que dans tous leurs devoirs envers leurs subordonnés, comme des parents naturels, ils doivent exprimer amour et tendresse envers eux, selon leurs différentes relations ;<sup>h</sup> et pour faire que les subordonnés aient une plus grande volonté et gaieté dans l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs supérieurs, comme envers leurs parents.<sup>i</sup>

<sup>h</sup> Ep 6:4 ; 2 Co 12:14 ; 1 Th 2:7–8, 11 ; Nb 11:11–12. <sup>i</sup> 1 Co 4:14–16 ; 2R 5:13.

**Q. 126. Quelle est la portée générale du cinquième commandement ?**

R. La portée générale du cinquième commandement est l'accomplissement de ces devoirs que nous nous devons mutuellement dans nos différentes relations, en tant que subordonnés, supérieurs ou égaux.<sup>k</sup>

<sup>k</sup> Ep 5:21 ; 1 Pi 2:17 ; Rm 12:10.

### **Q. 127. Quel est l'honneur que les subordonnés doivent à leurs supérieurs ?**

R. L'honneur que les subordonnés doivent à leurs supérieurs est, toute révérence de cœur,<sup>i</sup> de parole,<sup>m</sup> et de comportement qui leur sont dus ;<sup>n</sup> la prière et l'action de grâce pour eux ;<sup>o</sup> l'imitation de leurs vertus et de leurs grâces ;<sup>p</sup> l'obéissance volontaire à leurs commandements et conseils licites ;<sup>r</sup> la soumission due à leurs corrections ;<sup>s</sup> la fidélité envers eux,<sup>t</sup> la défense,<sup>u</sup> et le maintien de leurs personnes et de leur autorité, conformément à leurs différents rangs et à la nature de leurs positions ;<sup>v</sup> supportant leurs infirmités, et les couvrant dans l'amour,<sup>w</sup> afin qu'ils soient un honneur pour eux et pour leur gouvernement.<sup>x</sup>

<sup>i</sup> Mal 1:6 ; Lv 19:3. <sup>m</sup> Pr 31:28 ; 1 Pi 3:6. <sup>n</sup> Lv 19:32 ; 1R 2:19. <sup>o</sup> 1 Tm 2:1-2. <sup>p</sup> He 13:7 ; Ph 3:17. <sup>r</sup> Ep 6:1-2,5-7 ; 1 Pi 2:13-14 ; Rm 13:1-5 ; He 13:17 ; Pr 4:3-4 ; Pr 23:22 ; Ex 18:19,24. <sup>s</sup> He 12:9 ; 1 Pi 2:18-20. <sup>t</sup> Tt 2:9-10. <sup>u</sup> 1 Sa 26:15-16 ; 2 Sa 18:3 ; Est 6:2. <sup>v</sup> Mt 22:21 ; Rm 13:6-7 ; 1 Tm 5:17-18 ; Ga 6:6 ; Gn 45:11 ; Gn 47:12. <sup>w</sup> 1 Pi 2:18 ; Pr 23:22 ; Gn 9:23. <sup>x</sup> Ps 127:3-5 ; Pr 31:23.

### **Q. 128. Quels sont les péchés des subordonnés contre leurs supérieurs ?**

R. Les péchés des subordonnés contre leurs supérieurs sont toute négligence dans les devoirs requis envers eux ;<sup>y</sup> les envier,<sup>z</sup> les mépriser,<sup>a</sup> et la rébellion<sup>b</sup> contre leur personne<sup>c</sup> et leur position,<sup>d</sup> leurs conseils licites,<sup>e</sup> leurs ordres et leurs corrections ;<sup>f</sup> les maudire, les moquer,<sup>g</sup> et tous ces comportements réfractaires et scandaleux, comme preuve de honte et de déshonneur pour eux et leur gouvernement.<sup>h</sup>

<sup>y</sup> Mt 15:4-6. <sup>z</sup> Nb 11:28-29. <sup>a</sup> 1 Sa 8:7 ; Es 3:5. <sup>b</sup> 2 Sa 15:1-12. <sup>c</sup> Ex 21:15. <sup>d</sup> 1 Sa 10:27. <sup>e</sup> 1 Sa 2:25. <sup>f</sup> Dt 21:18-21. <sup>g</sup> Pr 30:11, 17. <sup>h</sup> Pr 19:26.

### **Q. 129. Qu'est-il requis des supérieurs envers leurs subordonnés ?**

R. Il est requis des supérieurs, conformément à ce pouvoir qu'ils reçoivent de Dieu, et cette relation dans laquelle ils se tiennent, d'aimer,<sup>i</sup> de prier pour,<sup>k</sup> et de bénir leurs subordonnés ;<sup>l</sup> de les instruire,<sup>m</sup> de les conseiller et de les admonester ;<sup>n</sup> de les protéger,<sup>o</sup> de les féliciter,<sup>p</sup> et de récompenser ceux qui font bien ;<sup>r</sup> et de ne pas aider,<sup>s</sup> réprimander,

et châtier ceux qui font le mal ;<sup>t</sup> de protéger,<sup>u</sup> et de pourvoir à toutes les choses nécessaires pour l'âme<sup>v</sup> et le corps ;<sup>w</sup> et que par un comportement grave, sage, saint et exemplaire, ils puissent procurer gloire à Dieu,<sup>x</sup> honneur pour eux-mêmes,<sup>y</sup> et ainsi préserver cette autorité que Dieu leur a donnée.<sup>z</sup>

<sup>i</sup> Col 3:19 ; Tt 2:4. <sup>k</sup> 1 Sa 12:23 ; Jb 1:5. <sup>r</sup> 1R 8:55–56 ; He 7:7 ; Gn 49:28. <sup>m</sup> Dt 6:6–7. <sup>n</sup> Ep 6:4. <sup>o</sup> 1 Pi 3:7. <sup>p</sup> 1 Pi 2:14 ; Rm 13:3. <sup>r</sup> Est 6:3. <sup>s</sup> Rm 13:3–4. <sup>t</sup> Pr 29:15. <sup>u</sup> 1 Pi 2:14. <sup>v</sup> Jb 29:12–17 ; Es 1:10,17. <sup>w</sup> Ep 6:4. <sup>x</sup> 1 Tm 5:8. <sup>y</sup> 1 Tm 4:12 ; Tt 2:3–5. <sup>z</sup> Tt 2:15.

### **Q. 130. Quels sont les péchés des supérieurs ?**

R. Les péchés des supérieurs sont, outre la négligence des devoirs qui leurs sont commandés, <sup>a</sup> un intérêt démesuré pour eux-mêmes,<sup>b</sup> pour leur propre gloire,<sup>c</sup> commodité, profit ou plaisir ;<sup>d</sup> commander des choses illicites,<sup>e</sup> ou que leurs subordonnés ne peuvent pas accomplir ;<sup>f</sup> les conseiller,<sup>g</sup> les encourager,<sup>h</sup> ou les favoriser dans ce qui est mal ;<sup>i</sup> les dissuader, les décourager, ou ne pas les aider dans ce qui est bon ;<sup>k</sup> les corriger indûment ;<sup>j</sup> les exposer avec négligence, ou les laisser dans l'erreur, la tentation, et le danger ;<sup>m</sup> les provoquer à la colère ;<sup>n</sup> ou n'importe quelle manière de se déshonorer, ou de diminuer leur autorité, par un comportement injuste, indiscret, rigoureux, ou négligent.<sup>o</sup>

<sup>a</sup> Ez 34:2–4. <sup>b</sup> Ph 2:21. <sup>c</sup> Jn 5:44 ; Jn 7:18. <sup>d</sup> Es 56:10–11 ; Dt 17:17. <sup>e</sup> Da 3:4–6 ; Ac 4:17–18. <sup>f</sup> Ex 5:10–18 ; Mt 23:2,4. <sup>g</sup> Mt 14:8 comparé à Mc 6:24. <sup>h</sup> 2 Sa 13:28. <sup>i</sup> 1 Sa 3:13. <sup>k</sup> Jn 7:46–49 ; Col 3:21 ; Ex 5:17. <sup>j</sup> 1 Pi 2:18–20 ; He 12:10 ; Dt 25:3. <sup>m</sup> Gn 38:11,26 ; Ac 18:17. <sup>n</sup> Ep 6:4. <sup>o</sup> Gn 9:21 ; 1R 12:13–16 ; 1R 1:6 ; 1 Sa 2:29–31.

### **Q. 131. Quels sont les devoirs des égaux ?**

R. Les devoirs des égaux sont de considérer la dignité et la valeur de chacun,<sup>p</sup> donnant l'honneur aux autres ;<sup>r</sup> et de se réjouir des dons et de l'avancement des autres comme s'il s'agissait des leurs.<sup>s</sup>

<sup>p</sup> 1 Pi 2:17. <sup>r</sup> Rm 12:10. <sup>s</sup> Rm 12:15–16 ; Ph 2:3–4.

### **Q. 132. Quels sont les péchés des égaux ?**

R. Les péchés des égaux sont, outre la négligence des devoirs requis,<sup>t</sup> de sous-évaluer la valeur,<sup>u</sup> d'envier les dons,<sup>v</sup> d'être affligé par l'avancement ou la prospérité d'un autre ;<sup>w</sup> et d'usurper la prééminence sur un autre.<sup>x</sup>

<sup>t</sup> Rm 13:8. <sup>u</sup> 2 Tm 3:3. <sup>v</sup> Ac 7:9 ; Ga 5:26. <sup>w</sup> Nb 12:2 ; Est 6:12–13. <sup>x</sup> 3 Jn 9 ; Lc 22:24.

**Q. 133. Quelle est la raison annexée au cinquième commandement, pour lui donner plus de force ?**

R. La raison annexée au cinquième commandement, en ces mots, “afin que tes jours se prolongent dans le pays que l’Eternel ton Dieu te donne”,<sup>y</sup> est une promesse expresse de longue vie et de prospérité, aussi longtemps qu’elle servira à la gloire de Dieu et à leur propre bien, faites à tous ceux qui gardent ce commandement.<sup>z</sup>

<sup>y</sup> Ex 20:12. <sup>z</sup> Dt 5:16 ; 1R 8:25 ; Ep 6:2–3.

**Q. 134. Quel est le sixième commandement ?**

R. Le sixième commandement est : Tu ne tueras point. <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Ex 20:13.

**Q. 135. Quelles sont les devoirs requis dans le sixième commandement ?**

R. Les devoirs requis dans le sixième commandement sont, toutes les études soigneuses, et les efforts licites, pour préserver notre propre vie <sup>b</sup> et celle des autres<sup>c</sup> en résistant à toutes les viles intentions et tous desseins,<sup>d</sup> en soumettant toutes les passions<sup>e</sup> et en évitant toutes les occasions,<sup>f</sup> tentations,<sup>g</sup> et pratiques, qui tendent à enlever injustement la vie de quelqu’un ;<sup>h</sup> par une juste défense de celle-ci contre la violence,<sup>i</sup> le support patient de la main de Dieu,<sup>k</sup> la tranquillité<sup>l</sup> et la gaieté d’esprit ;<sup>m</sup> une sobre utilisation de la nourriture,<sup>n</sup> de la boisson,<sup>o</sup> des remèdes,<sup>p</sup> du sommeil,<sup>r</sup> du travail,<sup>s</sup> et des récréations ;<sup>t</sup> par des pensées charitables,<sup>u</sup> l’amour,<sup>v</sup> la compassion,<sup>w</sup> la tendresse, la douceur, la bonté,<sup>x</sup> les conversations et les comportements pacifiques,<sup>y</sup> doux et courtois ;<sup>z</sup> la patience, la promptitude pour se réconcilier, supporter et pardonner les injures, et rendre le bien pour le mal ; <sup>a</sup> reconforter et secourir les affligés, et protéger et défendre les innocents.<sup>b</sup>

<sup>b</sup> Ep 5:28–29. <sup>c</sup> 1R 18:4. <sup>d</sup> Jr 26:15–16 ; Ac 23:12,16–17,21,27. <sup>e</sup> Ep 4:26–27. <sup>f</sup> 2 Sa 2:22 ; Dt 22:8. <sup>g</sup> Mt 4:6–7 ; Pr 1:10–11,15–16. <sup>h</sup> 1 Sa 24:12 ; 1 Sa 26:9–11 ; Gn 37:21–22. <sup>i</sup> Ps 82:4 ; Pr 24:11–12 ; 1 Sa 14:45. <sup>k</sup> Jc 5:7–11 ; He 12:9. <sup>l</sup> 1 Th 4:11 ; 1 Pi 3:3–4 ; Ps 37:8–11. <sup>m</sup> Pr 17:22. <sup>n</sup> Pr 25:16,27. <sup>o</sup> 1 Tm 5:23. <sup>p</sup> Es 38:21. <sup>r</sup> Ps 127:2. <sup>s</sup> Ec 5:12 ; 2 Th 3:10,12 ; Pr 16:26. <sup>t</sup> Ec 3:4,11. <sup>u</sup> 1 Sa 19:4–5 ; 1 Sa 22:13–14. <sup>v</sup> Rm 13:10. <sup>w</sup> Lc 10:33–34. <sup>x</sup> Col 3:12–13. <sup>y</sup> Jc 3:17. <sup>z</sup> 1 Pi 3:8–11 ; Pr 15:1 ; Jg 8:1–3. <sup>a</sup> Mt 5:24 ; Ep 4:2,32 ; Rm 12:17,20–21. <sup>b</sup> 1 Th 5:14 ; Jb 31:19–20 ; Mt 25:35–36 ; Pr 31:8–9.

### **Q. 136. Quels sont les péchés interdits dans le sixième commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le sixième commandement sont, tout acte pour nous ôter la vie,<sup>c</sup> ou celle d'autrui,<sup>d</sup> sauf en cas de justice publique,<sup>e</sup> de guerre juste,<sup>f</sup> ou de défense nécessaire ;<sup>g</sup> la négligence ou le retrait des moyens licites et nécessaires à la préservation de la vie ;<sup>h</sup> la colère pécheresse,<sup>i</sup> la haine,<sup>k</sup> l'envie,<sup>l</sup> le désir de vengeance ;<sup>m</sup> toutes les passions excessives,<sup>n</sup> les soucis perturbateurs ;<sup>o</sup> l'utilisation immodérée de nourriture, de boisson,<sup>p</sup> de travail,<sup>r</sup> et de récréations ;<sup>s</sup> les paroles provocantes,<sup>t</sup> opprimer,<sup>u</sup> quereller,<sup>v</sup> frapper, blesser,<sup>w</sup> et quoi que ce soit qui tend à la destruction de la vie de quelqu'un.<sup>x</sup>

<sup>c</sup> Ac 16:28. <sup>d</sup> Gn 9:6. <sup>e</sup> Nb 35:31,33. <sup>f</sup> Jr 48:10 ; Dt 20. <sup>g</sup> Ex 22:2-3. <sup>h</sup> Mt 25:42-43 ; Jc 2:15-16 ; Ec 6:1-2. <sup>i</sup> Mt 5:22. <sup>k</sup> 1 Jn 3:15 ; Lv 19:17. <sup>l</sup> Pr 14:30. <sup>m</sup> Rm 12:19. <sup>n</sup> Ep 4:31. <sup>o</sup> Mt 6:31-34. <sup>p</sup> Lc 21:34 ; Rm 13:13. <sup>r</sup> Ec 12:12 ; Ec 2:22-23. <sup>s</sup> Es 5:12. <sup>t</sup> Pr 15:1 ; Pr 12:18. <sup>u</sup> Ez 18:18 ; Ex 1:14. <sup>v</sup> Ga 5:15 ; Pr 23:29. <sup>w</sup> Nb 35:16-18,21. <sup>x</sup> Ex 21:18-36.

### **Q. 137. Quel est le septième commandement ?**

R. Le septième commandement est : Tu ne commettras point d'adultère.<sup>y</sup>  
<sup>y</sup> Ex 20:14.

### **Q. 138. Quelles sont les devoirs requis dans le septième commandement ?**

R. Les devoirs requis dans le septième commandement sont la chasteté du corps, de l'intelligence, des affections,<sup>z</sup> des paroles, <sup>a</sup> et du comportement ;<sup>b</sup> et sa préservation en nous-mêmes et chez les autres ;<sup>c</sup> la vigilance contre les yeux et tous les autres sens ;<sup>d</sup> la tempérance,<sup>e</sup> de maintenir des compagnies chastes,<sup>f</sup> la modestie dans l'habillement ;<sup>g</sup> le mariage par ceux qui n'ont pas le don de continence,<sup>h</sup> l'amour<sup>i</sup> et la cohabitation conjugales ;<sup>k</sup> de travailler diligemment dans nos appels ;<sup>l</sup> d'éviter toutes les occasions d'impureté, et de résister à ses tentations.<sup>m</sup>

<sup>z</sup> 1 Th 4:4 ; Jb 31:1 ; 1 Co 7:34. <sup>a</sup> Col 4:6. <sup>b</sup> 1 Pi 2:3. <sup>c</sup> 1 Co 7:2,35-36. <sup>d</sup> Jb 31:1. <sup>e</sup> Ac 24:24-25. <sup>f</sup> Pr 2:16-20. <sup>g</sup> 1 Tm 2:9. <sup>h</sup> 1 Co 7:2,9. <sup>i</sup> Pr 5:19-20. <sup>k</sup> 1 Pi 3:7. <sup>l</sup> Pr 31:11,27-28. <sup>m</sup> Pr 5:8 ; Gn. 39:8-10.

### **Q. 139. Quels sont les péchés interdits dans le septième commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le septième commandement, outre la négligence des devoirs requis,<sup>n</sup> sont l'adultère, la fornication,<sup>o</sup> le viol, l'inceste,<sup>p</sup> la sodomie et toutes les convoitises contre nature ;<sup>r</sup> toutes les imaginations, pensées, buts et affections impures ;<sup>s</sup> toutes les conversations corrompues ou obscènes, ou l'écoute de celles-ci ;<sup>t</sup> les regards



dérégulés,<sup>u</sup> les comportements impudents ou légers, les vêtements non-modestes ;<sup>v</sup> l'interdiction des mariages licites,<sup>w</sup> et la dispense des mariages illicites ;<sup>x</sup> de permettre, tolérer, garder des bordels et y recourir ;<sup>y</sup> de s'empêtrer dans des vœux de vie célibataire,<sup>z</sup> et retarder indûment le mariage ;<sup>a</sup> avoir plus d'épouses ou de maris qu'un en même temps ;<sup>b</sup> le divorce injuste,<sup>c</sup> ou la désertion ;<sup>d</sup> l'oisiveté, la gourmandise, l'ivresse,<sup>e</sup> la compagnie impure ;<sup>f</sup> les chansons, livres, images, danses, et pièces de théâtre lascives ;<sup>g</sup> et toutes autres incitations ou actes d'impureté, soit en nous-mêmes ou chez d'autres.<sup>h</sup>

<sup>n</sup> Pr 5:7. <sup>o</sup> He 13:4 ; Ga 5:19. <sup>p</sup> 2 Sa 13:14 ; 1 Co 5:1. <sup>r</sup> Rm 1:24,26–27 ; Lv 20:15–16. <sup>s</sup> Mt 5:28 ; Mt 15:19 ; Col 3:5. <sup>t</sup> Ep 5:3–4 ; Pr 7:5,21–22. <sup>u</sup> Es 3:16 ; 2 Pi 2:14. <sup>v</sup> Pr 7:10,13. <sup>w</sup> 1 Tm 4:3. <sup>x</sup> Lv 18:1–21 ; Mc 6:18 ; Ma 2:11–12. <sup>y</sup> 1R 15:12 ; 2R 23:7 ; Dt 23:17–18 ; Lv 19:29 ; Jr 5:7 ; Pr 7:24–27. <sup>z</sup> Mt 19:10–11. <sup>a</sup> 1 Co 7:7–9 ; Gn 38:26. <sup>b</sup> Ma 2:14–15 ; Mt 19:5. <sup>c</sup> Ma 2:16 ; Mt 5:32. <sup>d</sup> 1 Co 7:12–13. <sup>e</sup> Ez 16:49 ; Pr 23:30–33. <sup>f</sup> Gn 39:10 ; Pr 5:8. <sup>g</sup> Ep 5:4 ; Ez 23:14–16 ; Es 23:15–17 ; Es 3:16 ; Mc 6:22 ; Rm 13:13 ; 1 Pierre 4:3. <sup>h</sup> 2 Rois 9:30 comparé à Jérémie 4:30 et à Ézék 23:40.

#### **Q. 140. Quel est le huitième commandement ?**

R. Le huitième commandement est : Tu ne voleras point.<sup>i</sup>

<sup>i</sup> Ex 20:15.

#### **Q. 141. Quelles sont les devoirs requis dans le huitième commandement ?**

R. Les devoirs requis dans le huitième commandement sont la vérité, la fidélité et la justice d'homme à homme dans les contrats et le commerce ;<sup>k</sup> de rendre à chacun son dû ;<sup>l</sup> la restitution des biens illicitement enlevés à leurs ayants droit ;<sup>m</sup> de donner et prêter librement, selon nos capacités et les nécessités des autres ;<sup>n</sup> la modération de nos jugements, volontés et affections concernant les biens du monde ;<sup>o</sup> un soin et une étude prudente pour obtenir,<sup>p</sup> garder, utiliser et disposer de ces choses qui sont nécessaires et convenables pour la sustentation de notre nature, et adaptées à notre condition ;<sup>r</sup> une vocation licite,<sup>s</sup> et la diligence en celle-ci,<sup>t</sup> la frugalité ;<sup>u</sup> d'éviter les procès inutiles,<sup>v</sup> et leurs cautionnement, ou autres engagements similaires ;<sup>w</sup> et un effort, par tous les moyens justes et licites, pour procurer, préserver et promouvoir la richesse et la condition extérieure des autres, et de la nôtre.<sup>x</sup>

<sup>k</sup> Ps 15:2,4 ; Za 7:4,10 ; Za 8:16–17. <sup>l</sup> Rm 13:7. <sup>m</sup> Lv 6:2–5 comparé à Lc 19:8. <sup>n</sup> Lc 6:30,38 ; 1 Jn 3:17 ; Ep 4:28 ; Ga 6:10. <sup>o</sup> 1 Tm 6:6–9 ; Ga 6:14. <sup>p</sup> 1 Tm 5:8. <sup>r</sup> Pr 27:23–27 ; Ec 2:24 ; Ec 3:12–13 ; 1 Tm 6:17–18 ; Es 38:1 ; Mt 11:8. <sup>s</sup> 1 Co 7:20 ; Gn 2:15 ; Gn 3:19. <sup>t</sup> Ep 4:28 ; Pr 10:4. <sup>u</sup> Jn 6:12 ; Pr 21:20. <sup>v</sup> 1 Co 6:1–9. <sup>w</sup> Pr 6:1–6 ; Pr 11:15. <sup>x</sup> Lv 25:35 ; Dt 22:1–4 ; Ex 23:4–5 ; Gn 47:14,20 ; Ph 2:4 ; Mt 22:39.

### **Q. 142. Quels sont les péchés interdits dans le huitième commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le huitième commandement, outre la négligence des devoirs requis,<sup>y</sup> sont l'escroquerie,<sup>z</sup> le vol, <sup>a</sup> la séquestration d'homme,<sup>b</sup> et la réception ce qui est volé ;<sup>c</sup> les transactions frauduleuses,<sup>d</sup> les faux poids et les fausses mesures,<sup>e</sup> l'enlèvement des frontières,<sup>f</sup> l'injustice et l'infidélité dans les contrats entre les hommes,<sup>g</sup> ou en matière de confiance ;<sup>h</sup> l'oppression,<sup>i</sup> l'extorsion,<sup>k</sup> l'usure,<sup>l</sup> la corruption,<sup>m</sup> les procès vexatoires,<sup>n</sup> la prédation et la destruction des frontières ;<sup>o</sup> d'accaparer les marchandises pour en augmenter le prix ;<sup>p</sup> les vocations illicites,<sup>r</sup> et toutes les autres manières injustes ou pécheresses de prendre ou de priver notre prochain de ce qui lui appartient, ou de nous enrichir ;<sup>s</sup> la convoitise ;<sup>t</sup> la considération et l'affection démesurée pour les biens du monde ;<sup>u</sup> les soins et les études méfiantes et distrayantes pour les obtenir, les garder et les utiliser ;<sup>v</sup> envier la prospérité des autres ;<sup>w</sup> de même que l'oisiveté,<sup>x</sup> la prodigalité, les jeux de hasard ; et toutes les autres façons par lesquelles nous nuisons indûment à notre condition extérieure,<sup>y</sup> comme aussi nous priver de l'usage et du confort de la condition que Dieu nous a donné.<sup>z</sup>

<sup>y</sup> Jc 2:15–16 ; 1 Jn 3:17. <sup>z</sup> Ep 4:28. <sup>a</sup> Ps 62:10. <sup>b</sup> 1 Tm 1:10. <sup>c</sup> Pr 29:24 ; Ps 50:18. <sup>d</sup> 1 Th 4:6. <sup>e</sup> Pr 11:1 ; Pr 20:10. <sup>f</sup> Dt 19:14 ; Pr 23:10. <sup>g</sup> Am 8:5 ; Ps 37:21. <sup>h</sup> Lc 16:10–12. <sup>i</sup> Ez 22:29 ; Lv 25:17. <sup>k</sup> Mt 23:25 ; Ez 22:12. <sup>l</sup> Ps 15:5. <sup>m</sup> Jb 15:34. <sup>n</sup> 1 Co 6:6–8 ; Pr 3:29–30. <sup>o</sup> Es 5:8 ; Mi 2:2. <sup>p</sup> Pr 11:26. <sup>r</sup> Ac 19:19,24–25. <sup>s</sup> Jb 20:19 ; Jc 5:4 ; Pr 21:6. <sup>t</sup> Lc 12:15. <sup>u</sup> 1 Tm 6:5 ; Col 3:2 ; Pr 23:5 ; Ps 62:10. <sup>v</sup> Mt 6:25,31,34 ; Ec 5:12. <sup>w</sup> Ps 73:3 ; Ps 37:1,7. <sup>x</sup> 2 Th 3:11 ; Pr 18:9. <sup>y</sup> Pr 21:17 ; Pr 23:20–21 ; Pr 28:19. <sup>z</sup> Ec 4:8 ; Ec 6:2 ; 1 Tm 5:8.

### **Q. 143. Quel est le neuvième commandement ?**

R. Le neuvième commandement est : Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain. <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Ex 20:16.

### **Q. 144. Quelles sont les devoirs requis dans le neuvième commandement ?**

R. Les devoirs requis dans le neuvième commandement sont la préservation et la promotion de la vérité entre les hommes,<sup>b</sup> et la bonne renommée de notre prochain, ainsi que de la nôtre ;<sup>c</sup> d'apparaître et de se tenir pour la vérité ;<sup>d</sup> et du fond du cœur,<sup>e</sup> sincèrement,<sup>f</sup> librement,<sup>g</sup> clairement,<sup>h</sup> et pleinement,<sup>i</sup> dire la vérité, et seulement la vérité, en matière de jugement et de justice,<sup>k</sup> et en toute autre chose ;<sup>j</sup> une estime charitable de nos prochains ;<sup>m</sup> d'aimer, désirer et se réjouir de leur renommée ;<sup>n</sup> s'attrister pour eux,<sup>o</sup> et couvrir leurs infirmités ;<sup>p</sup> reconnaître librement leurs dons et leurs grâces,<sup>r</sup> défendre leur innocence ;<sup>s</sup> une promptitude pour recevoir un bon rapport,<sup>t</sup> et une réticence à recevoir un mauvais rapport<sup>u</sup> les concernant ; de dissuader les commérages,<sup>v</sup> les flatteries,<sup>w</sup> et les

calomnies ;<sup>x</sup> l'amour et le soin de notre propre nom, et le défendre quand le besoin l'exige ;<sup>y</sup> le respect des promesses licites ;<sup>z</sup> l'étude et la pratique de tout ce qui est vrai, honnête, beau et de bonne réputation. <sup>a</sup>

<sup>b</sup> Za 8:16. <sup>c</sup> 3 Jn 12. <sup>d</sup> Pr 31:8–9. <sup>e</sup> Ps 15:2. <sup>f</sup> 2 Ch 19:9. <sup>g</sup> 1 Sa 19:4–5. <sup>h</sup> Js 7:19. <sup>i</sup> 2 Sa 4:18–20. <sup>k</sup> Lv 19:15 ; Pr 14:5,25. <sup>l</sup> 2 Co 1:17–18 ; Ep 4:25. <sup>m</sup> He 6:9 ; 1 Co 13:7. <sup>n</sup> Rm 1:8 ; 2 Jn 4 ; 3 Jn 3,4. <sup>o</sup> 2 Co 2:4 ; 2 Co 12:21. <sup>p</sup> Pr 17:9 ; 1 Pi 4:8. <sup>r</sup> 1 Co 1:4–5,7 ; 2 Tm 1:4–5. <sup>s</sup> 1 Sa 22:14. <sup>t</sup> 1 Co 13:6–7. <sup>u</sup> Ps 15:3. <sup>v</sup> Pr 25:23. <sup>w</sup> Pr 26:24–25. <sup>x</sup> Ps 101:5. <sup>y</sup> Pr 22:1 ; Jn 8:49. <sup>z</sup> Ps 15:4. <sup>a</sup> Ph 4:8.

### Q. 145. Quels sont les péchés interdits dans le neuvième commandement ?

R. Les péchés interdits dans le neuvième commandement sont, tout préjudice à la vérité, et à la bonne renommée de nos prochains, ainsi qu'à la nôtre,<sup>b</sup> en particulier devant les tribunaux publics ;<sup>c</sup> donner de faux témoignages,<sup>d</sup> soudoyer de faux témoins,<sup>e</sup> apparaître et plaider sciemment pour une cause mauvaise, confronter et déformer la vérité ;<sup>f</sup> prononcer une sentence injuste,<sup>g</sup> appeler le mal bien et le bien mal ; récompenser les méchants selon l'œuvre des justes et les justes selon l'œuvre des méchants ;<sup>h</sup> falsifier <sup>i</sup>, occulter la vérité, un silence indu dans une juste cause,<sup>k</sup> et nous maintenir en paix quand l'iniquité appelle une réprimande de notre part,<sup>l</sup> ou de nous plaindre à d'autres ;<sup>m</sup> dire la vérité au temps non-convenable,<sup>n</sup> ou malicieusement en vue d'une fin mauvaise,<sup>o</sup> ou la pervertir avec une signification erronée,<sup>p</sup> ou l'exprimer de façon douteuse ou équivoque, au préjudice de la vérité ou de la justice ;<sup>r</sup> ne pas dire la vérité,<sup>s</sup> mentir,<sup>t</sup> diffamer,<sup>u</sup> murmurer,<sup>v</sup> dénigrer,<sup>w</sup> calomnier,<sup>x</sup> chuchoter,<sup>y</sup> ridiculiser,<sup>z</sup> injurier, <sup>a</sup> et censurer impétueusement,<sup>b</sup> durement<sup>c</sup> et partialement ;<sup>d</sup> mésinterpréter des intentions, des paroles, et des actions ;<sup>e</sup> flatter,<sup>f</sup> se vanter d'une vaine gloire,<sup>g</sup> penser ou parler trop haut ou trop méchamment de nous-mêmes ou des autres ;<sup>h</sup> nier les dons et les grâces de Dieu ;<sup>i</sup> grossir de petites fautes ;<sup>k</sup> cacher, excuser ou atténuer les péchés, lorsque nous sommes appelés à une confession libre de ceux-ci ;<sup>l</sup> découvrir inutilement des infirmités ;<sup>m</sup> soulever de fausses rumeurs,<sup>n</sup> recevoir et approuver de mauvais rapports,<sup>o</sup> et fermer nos oreilles à une juste défense ;<sup>p</sup> les mauvais soupçons ;<sup>r</sup> l'envie ou l'affliction quant au crédit mérité par quelqu'un,<sup>s</sup> s'efforçant ou désirant y nuire,<sup>t</sup> se réjouir de sa disgrâce et de son infamie ;<sup>u</sup> le mépris insolent,<sup>v</sup> une admiration passionnée ;<sup>w</sup> violer des promesses licites ;<sup>x</sup> négliger des choses comme la bonne réputation,<sup>y</sup> et pratiquer, ne pas éviter nous-mêmes, ou ne pas entraver alors que nous le pouvons chez les autres, les choses qui procurent une mauvaise réputation.<sup>z</sup>

<sup>b</sup> 1 Sa 17:28 ; 2 Sa 16:3 ; 2 Sa 1:9–10,15–16. <sup>c</sup> Lv 19:15 ; Ha 1:4. <sup>d</sup> Pr 19:5 ; Pr 6:16,19. <sup>e</sup> Ac 6:13. <sup>f</sup> Jr 9:3,5 ; Ac 24:2,5 ; Ps 12:3–4 ; Ps 52:1–4. <sup>g</sup> Pr 17:15 ; 1R 21:9–14. <sup>h</sup> Es 5:23. <sup>i</sup> Ps 119:69 ; Lc 19:8 ; Lc 16:5–7. <sup>k</sup> Lv 5:1 ; Dt 13:8 ; Ac 5:3,8–9 ; 2 Tm 4:6. <sup>l</sup> 1R 1:6 ; Lv 19:17. <sup>m</sup> Es 59:4. <sup>n</sup> Pr 29:11. <sup>o</sup> 1 Sa 22:9–10 comparé avec Ps 52:1–5. <sup>p</sup> Ps 56:5 ; Jn 2:19 comparé avec Mt 26:60–61. <sup>r</sup> Gn 3:5 ; Gn 26:7,9. <sup>s</sup> Es 59:13. <sup>t</sup> Lv 19:11 ; Col 3:9. <sup>u</sup> Ps 50:20. <sup>v</sup> Ps 15:3. <sup>w</sup> Jc 4:11 ; Jr 38:4 ; <sup>x</sup> Lv 19:16. <sup>y</sup> Rm 1:29–30. <sup>z</sup> Gn 21:9 comparé avec Ga 4:29. <sup>a</sup> 1 Co 6:10. <sup>b</sup> Mt 7:1. <sup>c</sup> Ac 28:4. <sup>d</sup> Gn 38:24 ; Rm 2:1. <sup>e</sup> Ne 6:6–8 ; Rm 3:8 ; Ps

69:10 ; 1 Sa 1:13–15 ; 2 Sa 10:3. <sup>f</sup> Ps 12:2–3. <sup>g</sup> 2 Tm 3:2. <sup>h</sup> Lc 18:9,11 ; Rm 12:16 ; 1 Co 4:6 ; Ac 12:22 ; Ex 4:10–14. <sup>i</sup> Jb 27:5–6 ; Jb 4:6. <sup>k</sup> Mt 7:3–5. <sup>l</sup> Pr 28:13 ; Pr 30:20 ; Gn 3:12–13 ; Jr 2:35 ; 2R 5:25 ; Gn 4:9. <sup>m</sup> Gn 9:22 ; Pr 25:9–10. <sup>n</sup> Ex 23:1. <sup>o</sup> Pr 29:12. <sup>p</sup> Ac 7:56–57 ; Jb 31:13–14. <sup>r</sup> 1 Co 13:5 ; 1 Tm 6:4. <sup>s</sup> Nb 11:29 ; Mt 21:15. <sup>t</sup> Esd 4:12–13. <sup>u</sup> Jr 48:27. <sup>v</sup> Ps 35:15–16,21 ; Mt 27:28–29. <sup>w</sup> Jd 16 ; Ac 12:22. <sup>x</sup> Rm 1:31 ; 2 Tm 3:3. <sup>y</sup> 1 Sa 2:24. <sup>z</sup> 2 Sa 13:12–13 ; Pr 5:8–9 ; Pr 6:33.

**Q. 146. Quel est le dixième commandement ?**

R. Le dixième commandement est : “Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain”. <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Ex 20:17.

**Q. 147. Quelles sont les devoirs requis dans le dixième commandement ?**

R. Les devoirs requis dans le dixième commandement sont, un plein contentement de notre propre condition,<sup>b</sup> et une telle disposition charitable de toute l’âme envers notre prochain, que tous nos mouvements intérieurs et nos affections envers lui, tendent à tout ce qui est pour son bien.<sup>c</sup>

<sup>b</sup> He 13:5 ; 1 Tm 6:6. <sup>c</sup> Jb 31:29 ; Rm 12:15 ; Ps 122:7–9 ; 1 Tm 1:5 ; Est 10:3 ; 1 Co 13:4–7.

**Q. 148. Quels sont les péchés interdits dans le dixième commandement ?**

R. Les péchés interdits dans le dixième commandement sont le mécontentement à l’égard de notre propre état ;<sup>d</sup> d’envier<sup>e</sup> et de s’affliger du bien de notre prochain,<sup>f</sup> ainsi que toutes les émotions et affections désordonnées à l’égard de chaque chose qui est à lui.<sup>g</sup>

<sup>d</sup> 1R 21:4 ; Est 5:13 ; 1 Co 10:10. <sup>e</sup> Ga 5:26 ; Jc 3:14,16. <sup>f</sup> Ps 112:9–10 ; Ne 2:10. <sup>g</sup> Rm 7:7–8 ; Rm 13:9 ; Col 3:5 ; Dt 5:21.

**Q. 149. Est-ce qu’un homme est capable de garder parfaitement les commandements de Dieu ?**

R. Aucun homme n'est capable, ni par lui-même,<sup>h</sup> ni par aucune grâce reçue dans cette vie, de garder parfaitement les commandements de Dieu ;<sup>i</sup> mais il les brise quotidiennement en pensée,<sup>k</sup> en parole et en acte.<sup>l</sup>

<sup>h</sup> Jc 3:2 ; Jn 15:5 ; Rm 8:3. <sup>i</sup> Ec 7:20 ; 1 Jn 1:8,10 ; Ga 5:17 ; Rm 7:18–19. <sup>k</sup> Gn 6:5 ; Gn 8:21. <sup>l</sup> Rm 3:9–19 ; Jc 3:2–13.

**Q. 150. Toutes les transgressions de la loi de Dieu sont-elles détestables, en elles-mêmes et à la vue de Dieu, de manière égale ?**

R. Toutes les transgressions de la loi de Dieu ne sont pas détestables de manière égale ; mais certains péchés en eux-mêmes, et en raison de plusieurs circonstances aggravantes, sont plus détestables que d'autres aux yeux de Dieu.<sup>m</sup>

<sup>m</sup> Jn 19:11 ; Ez 8:6,13,15 ; 1 Jn 5:16 ; Ps 78:17,32,56.

**Q. 151. Quelles sont ces circonstances aggravantes qui rendent certains péchés plus détestables que d'autres ?**

R. Les péchés reçoivent leurs circonstances aggravantes,

1. En fonctions des personnes qui offensent :<sup>n</sup> si elles sont d'âge mûr,<sup>o</sup> de grande expérience ou grâce,<sup>p</sup> éminentes par leur profession,<sup>r</sup> dons,<sup>s</sup> position,<sup>t</sup> office,<sup>u</sup> si elles guident les autres,<sup>v</sup> de telle sorte que leur exemple est susceptible d'être suivi par d'autres.<sup>w</sup>  
<sup>n</sup> Jr 2:8. <sup>o</sup> Jb 32:7,9 ; Ec 4:13. <sup>p</sup> 1R 11:4,9. <sup>r</sup> 2 Sa 12:14 ; 1 Co 5:1. <sup>s</sup> Jc 4:17 ; Lc 12:47–48. <sup>t</sup> Jr 5:4–5. <sup>u</sup> 2 Sa 12:7–9 ; Ez 8:11–12. <sup>v</sup> Rm 2:17–24. <sup>w</sup> Ga 2:11–14.
2. En fonction des parties offensées:<sup>x</sup> s'ils sont commis directement contre Dieu,<sup>y</sup> ses attributs,<sup>z</sup> et son adoration ; <sup>a</sup> contre le Christ, et sa grâce ; <sup>b</sup> le Saint-Esprit, <sup>c</sup> son témoignage, <sup>d</sup> et ses œuvres ; <sup>e</sup> contre les supérieurs, les hommes éminents, <sup>f</sup> et ceux envers qui nous sommes particulièrement liés et engagés ; <sup>g</sup> contre l'un des saints, <sup>h</sup> particulièrement s'il s'agit d'un frère faible, <sup>i</sup> contre leurs âmes ou celles des autres, <sup>k</sup> et contre le bien commun de tous ou de beaucoup.<sup>l</sup>  
<sup>x</sup> Mt 21:38–39. <sup>y</sup> 1 Sa 2:25 ; Ac 5:4 ; Ps 51:4. <sup>z</sup> Rm 2:4. <sup>a</sup> Ma 1:8,14. <sup>b</sup> He 2:2–3 ; He 12:25. <sup>c</sup> He 10:29 ; Mt 12:31–32. <sup>d</sup> Ep 4:30. <sup>e</sup> He 6:4–6. <sup>f</sup> Jd 8 ; Nb 12:8–9 ; Es 3:5. <sup>g</sup> Pr 30:17 ; 2 Co 12:15 ; Ps 55:12–15. <sup>h</sup> So 2:8,10–11 ; Mt 18:6 ; 1 Co 6:8 ; Ap 17:6. <sup>i</sup> 1 Co 8:11–12 ; Rm 14:13,15,21. <sup>k</sup> Ez 13:19 ; 1 Co 8:12 ; Ap 18:12–13 ; Mt 23:15. <sup>l</sup> 1 Th 2:15–16 ; Js 22:20.
3. En fonction de la nature et de la qualité de l'offense :<sup>m</sup> si elle est contre la lettre expresse de la loi, <sup>n</sup> si elle brise de nombreux commandements, contenant ainsi de nombreux péchés ; <sup>o</sup> si elle est non seulement conçue dans le cœur, mais qu'elle éclate en paroles et en actes, <sup>p</sup> si elle scandalise les autres, <sup>r</sup> et n'admet aucune

réparation ;<sup>s</sup> si elle est contre les moyens,<sup>t</sup> les miséricordes,<sup>u</sup> les jugements,<sup>v</sup> la lumière de la nature,<sup>w</sup> la conviction de la conscience,<sup>x</sup> l'admonestation publique ou privée,<sup>y</sup> les censures de l'Église,<sup>z</sup> les châtiments civils ;<sup>a</sup> et si elle est contre nos prières, nos buts, nos promesses,<sup>b</sup> nos vœux,<sup>c</sup> nos alliances,<sup>d</sup> et nos engagements envers Dieu ou les hommes ;<sup>e</sup> si elle est faite délibérément,<sup>f</sup> volontairement,<sup>g</sup> présomptueusement,<sup>h</sup> impudemment,<sup>i</sup> en se vantant,<sup>k</sup> malicieusement,<sup>l</sup> fréquemment,<sup>m</sup> obstinément,<sup>n</sup> avec plaisir,<sup>o</sup> sans discontinuer,<sup>p</sup> ou s'il s'agit d'une rechute après une repentance.<sup>r</sup>

<sup>m</sup> Pr 6:30–35. <sup>n</sup> Esd 9:10–12 ; 1R 11:9–10. <sup>o</sup> Col 3:5 ; 1 Tm 6:10 ; Pr 5:8–12 ; Pr 6:32–33 ; Js 7:21. <sup>p</sup> Jc 1:14–15 ; Mt 5:22 ; Mi 2:1. <sup>r</sup> Mt 18:7 ; Rm 2:23–24. <sup>s</sup> Dt 22:22 comparé avec Dt 22:28–29 ; Pr 6:32–35. <sup>t</sup> Mt 11:21–24 ; Jn 15:22. <sup>u</sup> Es 1:3 ; Dt 32:6. <sup>v</sup> Am 4:8–11 ; Jr 5:3. <sup>w</sup> Rm 1:26–27. <sup>x</sup> Rm 1:32 ; Da 5:22 ; Tt 3:10–11. <sup>y</sup> Pr 29:1. <sup>z</sup> Tt 3:10 ; Mt 18:17. <sup>a</sup> Pr 27:22 ; Pr 23:35. <sup>b</sup> Ps 78:34–37 ; Jr 2:20 ; Jr 42:5–6,20–21. <sup>c</sup> Ec 5:4–6 ; Pr 20:25. <sup>d</sup> Lv 26:25. <sup>e</sup> Pr 2:17 ; Ez 17:18–19. <sup>f</sup> Ps 36:4. <sup>g</sup> Jr 6:16. <sup>h</sup> Nb 15:30 ; Ex 21:14. <sup>i</sup> Jr 3:3 ; Pr 7:13. <sup>k</sup> Ps 52:1. <sup>l</sup> 3 Jn 10. <sup>m</sup> Nb 14:22. <sup>n</sup> Za 7:11–12. <sup>o</sup> Pr 2:14. <sup>p</sup> Es 57:17. <sup>r</sup> Jr 34:8–11 ; 2 Pi 2:20–22.

4. En fonction des circonstances de temps<sup>s</sup> et de lieu :<sup>t</sup> s'ils sont commis le jour du Seigneur,<sup>u</sup> ou à d'autres moments du culte divin ;<sup>v</sup> ou immédiatement avant<sup>w</sup> ou après ceux-ci,<sup>x</sup> ou contre d'autres aides pour prévenir ou remédier à de telles fautes ;<sup>y</sup> s'ils sont commis en public, ou en présence d'autres personnes, qui sont ainsi susceptibles d'être provoquées ou souillées.<sup>z</sup>

<sup>s</sup> 2R 5:26. <sup>t</sup> Jr 7:10 ; Es 26:10. <sup>u</sup> Ez 23:37–39. <sup>v</sup> Es 58:3–5 ; Nb 25:6–7. <sup>w</sup> 1 Co 11:20–21. <sup>x</sup> Jr 7:8–10 ; Pr 7:14–15 ; Jn 13:27,30. <sup>y</sup> Esd 9:13–14. <sup>z</sup> 2 Sa 16:22 ; 1 Sa 2:22–24.

### **Q. 152. Qu'est-ce que chaque péché mérite de la part de Dieu ?**

R. Tout péché, même le plus petit, étant contre la souveraineté,<sup>a</sup> la bonté,<sup>b</sup> et la sainteté de Dieu,<sup>c</sup> et contre sa juste loi,<sup>d</sup> mérite sa colère et sa malédiction,<sup>e</sup> dans cette vie,<sup>f</sup> et celle qui est à venir ;<sup>g</sup> et ne peut être expié que par le sang du Christ.<sup>h</sup>

<sup>a</sup> Jc 2:10–11. <sup>b</sup> Ex 20:1–2. <sup>c</sup> Ha 1:13 ; Lv 10:3 ; Lv 11:44–45. <sup>d</sup> 1 Jn 3:4 ; Rm 7:12. <sup>e</sup> Ep 5:6 ; Ga 3:10. <sup>f</sup> Lm 3:39 ; Dt 28:15–68. <sup>g</sup> Mt 25:41. <sup>h</sup> He 9:22 ; 1 Pi 1:18–19.

### **Q. 153. Qu'est-ce que Dieu requiert de nous, afin que nous échappions à sa colère et à sa malédiction que nous avons mérité en raison de la transgression de la loi ?**

R. Afin que nous puissions échapper à la colère et à la malédiction de Dieu que nous avons mérité en raison de la transgression de la loi, il exige de nous la repentance envers Dieu, et la foi envers notre Seigneur Jésus-Christ,<sup>i</sup> et l'utilisation diligente des moyens extérieurs par lesquels le Christ nous communique les bénéfices de sa médiation.<sup>k</sup>

<sup>i</sup> Ac 20:21 ; Mt 3:7–8 ; Lc 13:3,5 ; Ac 16:30–31 ; Jn 3:16,18. <sup>k</sup> Pr 2:1–5 ; Pr 8:33–36.

**Q. 154. Quels sont les moyens extérieurs par lesquels le Christ nous communique les bienfaits de sa médiation ?**

R. Les moyens extérieurs et ordinaires par lesquels le Christ communique à son Église les bienfaits de sa médiation, sont toutes ses ordonnances ; en particulier la parole, les sacrements et la prière ; tous ces moyens sont rendus efficace aux élus pour leur salut.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Mt 28:19–20 ; Ac 2:42,46–47.

**Q. 155. Comment la parole est-elle rendue efficace pour le salut ?**

R. L'Esprit de Dieu fait de la lecture, mais surtout de la prédication de la parole, un moyen efficace pour illuminer,<sup>m</sup> convaincre et humilier les pécheurs ;<sup>n</sup> pour les conduire hors d'eux-mêmes et les attirer jusqu'au Christ ;<sup>o</sup> pour les conformer à son image,<sup>p</sup> et pour les soumettre à sa volonté ;<sup>r</sup> pour les fortifier contre les tentations et les corruptions ;<sup>s</sup> pour les édifier dans la grâce,<sup>t</sup> et établir leur cœur dans la sainteté et la consolation, par la foi, pour le salut.<sup>u</sup>

<sup>m</sup> Ne 8:8 ; Ac 26:18 ; Ps 19:8. <sup>n</sup> 1 Co 14:24–25 ; 2 Ch 34:18–19,26–28. <sup>o</sup> Ac 2:37,41 ; Ac 8:27–39. <sup>p</sup> 2 Co 3:18. <sup>r</sup> 2 Co 10:4–6 ; Rm 6:17. <sup>s</sup> Mt 4:4,7,10 ; Ep 6:16–17 ; Ps 19:11 ; 1 Co 10:11. <sup>t</sup> Ac 20:32 ; 2 Tm 3:15–17. <sup>u</sup> Rm 16:25 ; 1 Th 3:2,10–11,13 ; Rm 15:4 ; Rm 10:13–17 ; Rm 1:16.

**Q. 156. La parole de Dieu doit-elle être lue par tous ?**

R. Bien que tous ne soient pas autorisés à lire publiquement la parole à la congrégation,<sup>v</sup> toutes sortes de gens sont tenus de la lire séparément,<sup>w</sup> et avec leurs familles ;<sup>x</sup> à cette fin, les Saintes Écritures doivent être traduites de l'original dans des langues vulgaires.<sup>y</sup>

<sup>v</sup> Dt 31:9,11–13 ; Ne 8:2–3 ; Ne 9:3–5. <sup>w</sup> Dt 17:19 ; Ap 1:3 ; Jn 5:39 ; Es 34:16. <sup>x</sup> Dt 6:6–9 ; Gn 18:17,19 ; Ps 78:5–7. <sup>y</sup> 1 Co 14:6,9,11,12,15–16,24,27–28.

**Q. 157. Comment la parole de Dieu doit-elle être lue ?**

R. Les Saintes Écritures doivent être lues avec une haute et respectueuse estime ;<sup>z</sup> avec une ferme persuasion qu'elles sont la véritable parole de Dieu,<sup>a</sup> et que lui seul peut nous

rendre capable de les comprendre ;<sup>b</sup> avec le désir de connaître, de croire et d'obéir à la volonté de Dieu révélée en elles ;<sup>c</sup> avec diligence,<sup>d</sup> et attention à leur contenu et à leur portée ;<sup>e</sup> avec méditation,<sup>f</sup> application,<sup>g</sup> abnégation,<sup>h</sup> et prière.<sup>i</sup>

<sup>z</sup> Ps 19:10 ; Ne 8:3–10 ; Ex 24:7 ; 2 Ch 34:27 ; Es 66:2. <sup>a</sup> 2 Pi 1:19–21. <sup>b</sup> Lc 24:45 ; 2 Co 3:13–16. <sup>c</sup> Dt 17:10,20. <sup>d</sup> Ac 17:11. <sup>e</sup> Ac 8:30,34 ; Lc 10:26–28. <sup>f</sup> Ps 1:2 ; Ps 119:97. <sup>g</sup> 2 Ch 34:21. <sup>h</sup> Pr 3:5 ; Dt 33:3. <sup>i</sup> Pr 2:1–6 ; Ps 119:18 ; Ne 7:6,8.

### **Q. 158. Par qui la parole de Dieu doit-elle être prêchée ?**

R. La parole de Dieu ne doit être prêchée que par ceux qui sont suffisamment doués,<sup>k</sup> et aussi dûment approuvés et appelés à cet office.<sup>l</sup>

<sup>k</sup> 1 Tm 3:2,6 ; Ep 4:8–11 ; Os 4:6 ; Ma 2:7 ; 2 Co 3:6. <sup>l</sup> Jr 14:15 ; Rm 10:15 ; He 5:4 ; 1 Co 12:28–29 ; 1 Tm 3:10 ; 1 Tm 4:14 ; 1 Tm 5:22.

### **Q. 159. Comment la parole de Dieu doit-elle être prêchée par ceux qui y sont appelés ?**

R. Ceux qui sont appelés à travailler dans le ministère de la parole, doivent prêcher une saine doctrine,<sup>m</sup> diligemment,<sup>n</sup> en toute occasion, favorable ou non ;<sup>o</sup> clairement,<sup>p</sup> non pas avec les paroles séduisantes de la sagesse humaine, mais avec une démonstration de l'Esprit, et de puissance ;<sup>r</sup> fidèlement,<sup>s</sup> en faisant connaître tout le conseil de Dieu ;<sup>t</sup> sagement,<sup>u</sup> en s'adaptant aux nécessités et aux capacités de ses auditeurs ;<sup>v</sup> avec zèle,<sup>w</sup> avec un amour fervent pour Dieu<sup>x</sup> et les âmes de son peuple ;<sup>y</sup> sincèrement,<sup>z</sup> visant sa gloire,<sup>a</sup> et leur conversion,<sup>b</sup> édification,<sup>c</sup> et salut.<sup>d</sup>

<sup>m</sup> Tt 2:1,8. <sup>n</sup> Ac 18:25. <sup>o</sup> 2 Tm 4:2. <sup>p</sup> 1 Co 14:19. <sup>r</sup> 1 Co 2:4. <sup>s</sup> Jr 23:28 ; 1 Co 4:1–2. <sup>t</sup> Ac 20:27. <sup>u</sup> Col 1:28 ; 2 Tm 2:15. <sup>v</sup> 1 Co 3:2 ; He 5:12–14 ; Lc 12:42. <sup>w</sup> Ac 18:25. <sup>x</sup> 2 Co 5:13–14 ; Ph 1:15–17. <sup>y</sup> Col 4:12 ; 2 Co 12:15. <sup>z</sup> 2 Co 2:17 ; 2 Co 4:2. <sup>a</sup> 1 Th 2:4–6 ; Jn 7:18. <sup>b</sup> 1 Co 9:19–22. <sup>c</sup> 2 Co 12:19 ; Ep 4:12. <sup>d</sup> 1 Tm 4:16 ; Ac 26:16–18.

### **Q. 160. Qu'est-il requis de ceux qui entendent la parole prêchée ?**

R. Il est exigé de ceux qui écoutent la parole prêchée, qu'ils y assistent avec diligence,<sup>e</sup> préparation,<sup>f</sup> et prière ;<sup>g</sup> d'examiner ce qu'ils entendent par les écritures ;<sup>h</sup> de recevoir la vérité avec foi,<sup>i</sup> amour,<sup>k</sup> douceur,<sup>l</sup> et disposition d'esprit,<sup>m</sup> comme la parole de Dieu ;<sup>n</sup> de la méditer,<sup>o</sup> et de la conférer ;<sup>p</sup> de la garder dans leur cœur,<sup>r</sup> et d'en porter le fruit dans leur vie.<sup>s</sup>



<sup>e</sup> Pr 8:34. <sup>f</sup> 1 Pi 2:1–2 ; Lc 8:18. <sup>g</sup> Ps 119:18 ; Ep 6:18–19. <sup>h</sup> Ac 17:11. <sup>i</sup> He 4:2. <sup>k</sup> 2 Th 2:10. <sup>l</sup> Jc 1:21. <sup>m</sup> Ac 17:11. <sup>n</sup> 1 Th 2:13. <sup>o</sup> Lc 9:44 ; He 2:1. <sup>p</sup> Lc 24:14 ; Dt 6:6–7. <sup>r</sup> Pr 2:1 ; Ps 119:11. <sup>s</sup> Lc 8:15 ; Jc 1:25.

### **Q. 161. Comment les sacrements deviennent-ils des moyens efficaces de salut ?**

R. Les sacrements deviennent des moyens efficaces de salut, non pas par une puissance qu'ils auraient en eux-mêmes, ni par une vertu dérivée de la piété ou de l'intention de celui qui les administre, mais seulement par l'action du Saint-Esprit, et la bénédiction du Christ, par qui ils sont institués.<sup>t</sup>

<sup>t</sup> 1 Pi 3:21 ; Ac 8:13 par rapport à Ac 8:23 ; 1 Co 3:6, 7 ; 1 Co 12:13.

### **Q. 162. Qu'est-ce qu'un sacrement ?**

R. Un sacrement est une sainte ordonnance instituée par le Christ dans son Église,<sup>u</sup> pour signifier, sceller et exposer<sup>v</sup> à ceux qui sont dans l'alliance de grâce,<sup>w</sup> les bénéfices de sa médiation ;<sup>x</sup> pour renforcer et augmenter leur foi, et toutes les autres grâces ;<sup>y</sup> pour les obliger à l'obéissance ;<sup>z</sup> pour témoigner et maintenir l'amour et la communion les uns avec les autres ;<sup>a</sup> et les distinguer de ceux qui sont au dehors.<sup>b</sup>

<sup>u</sup> Gn 17:7,10 ; Ex 12 ; Mt 28:19 ; Mt 26:26–28. <sup>v</sup> Rm 4:11 ; 1 Co 11:24–25. <sup>w</sup> Rm 15:8 ; Ex 12:48. <sup>x</sup> Ac 2:38 ; 1 Co 10:16. <sup>y</sup> Rm 4:11 ; Ga 3:27. <sup>z</sup> Rm 6:3–4 ; 1 Co 10:21. <sup>a</sup> Ep 4:2–5 ; 1 Co 12:13. <sup>b</sup> Ep 2:11–12 ; Gn 34:14.

### **Q. 163. Quelles sont les parties d'un sacrement ?**

R. Les parties d'un sacrement sont deux ; l'une est un signe extérieur et sensible, utilisé conformément à la propre désignation du Christ ; l'autre est une grâce intérieure et spirituelle ainsi signifiée.<sup>c</sup>

<sup>c</sup> Mt 3:11 ; 1 Pi 3:21 ; Rm 2:28–29.

### **Q. 164. Combien de sacrements le Christ a-t-il institué dans son Église sous le Nouveau Testament ?**

R. Sous le Nouveau Testament, le Christ a institué dans son Église seulement deux sacrements, le baptême et le repas du Seigneur.<sup>d</sup>

<sup>d</sup> Mt 28:19 ; 1 Co 11:20, 23 ; Mt 26:26–28.

### **Q. 165. Qu'est-ce que le baptême ?**

R. Le baptême est un sacrement du Nouveau Testament, dans lequel le Christ a ordonné que le lavage avec de l'eau au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,<sup>e</sup> soit un signe et un sceau d'incorporation en lui-même,<sup>f</sup> de rémission des péchés par son sang,<sup>g</sup> et de régénération par son Esprit ;<sup>h</sup> d'adoption,<sup>i</sup> et de résurrection à la vie éternelle ;<sup>k</sup> et par lequel les baptisés sont solennellement admis dans l'Église visible,<sup>l</sup> et entrent dans un engagement ouvert et professé d'être entièrement et seulement du Seigneur.<sup>m</sup>

<sup>e</sup> Mt 28:19. <sup>f</sup> Ga 3:27. <sup>g</sup> Mc 1:4 ; Ap 1:5. <sup>h</sup> Tt 3:5 ; Ep 5:26. <sup>i</sup> Ga 3:26–27. <sup>k</sup> 1 Co 15:29 ; Rm 6:5. <sup>l</sup> 1 Co 12:13. <sup>m</sup> Rm 6:4.

### **Q. 166. À qui le baptême doit-il être administré ?**

R. Le baptême ne doit pas être administré à ceux qui sont hors de l'Église visible et donc étrangers à l'alliance de la promesse, jusqu'à ce qu'ils professent leur foi en Christ, et leur obéissance à lui,<sup>n</sup> mais les enfants qui descendent de parents, que ce soit les deux ou un seul d'entre eux, professant leur foi en Christ, et leur obéissance à lui, sont à cet égard dans l'alliance, et doivent être baptisés. <sup>o</sup>

<sup>n</sup> Ac 8:36–37 ; Ac 2:38. <sup>o</sup> Gn 17:7,9 comparé avec Ga 3:9,14 et avec Col 2:11–12 et avec Ac 2:38–39 et avec Rm 4:11–12 ; 1 Co 7:14 ; Mt 28:19 ; Lc 18:15–16 ; Rm 11:16.

### **Q. 167. Comment devons-nous employer notre notre baptême ?**

R. Le devoir nécessaire mais souvent négligé de tirer profit de notre baptême doit être accompli par nous tout au long de notre vie, en particulier au moment de la tentation, et lorsque nous sommes présents à l'administration de ce dernier à d'autres ;<sup>p</sup> par une considération sérieuse et reconnaissante de sa nature, et des fins pour lesquelles le Christ l'a institué, des privilèges et des avantages conférés et scellés, et du vœu solennel que nous y avons fait ;<sup>r</sup> pour être humilié : de notre souillure pécheresse, de ne pas être à la hauteur et de marcher à l'encontre de la grâce du baptême et de nos engagements ;<sup>s</sup> pour grandir jusqu'à l'assurance du pardon du péché et de toutes les autres bénédictions qui nous sont scellées dans ce sacrement ;<sup>t</sup> pour puiser notre force de la mort et de la résurrection du Christ, en qui nous sommes baptisés, pour la mortification du péché et la vivification de la grâce ;<sup>u</sup> et pour s'efforcer de vivre par la foi,<sup>v</sup> afin d'avoir notre conduite en sainteté et en justice,<sup>w</sup> comme ceux qui, en lui, ont renoncé à leurs noms pour

Christ ;<sup>x</sup> et pour marcher dans l'amour fraternel, comme étant baptisés par le même Esprit en un seul corps.<sup>y</sup>

<sup>p</sup> Col 2:11–12 ; Rm 6:4,6,11. <sup>r</sup> Rm 6:3–5. <sup>s</sup> 1 Co 1:11–13 ; Rm 6:2–3. <sup>t</sup> Rm 4:11,12 ; 1 Pi 3:21. <sup>u</sup> Rm 6:3–5. <sup>v</sup> Ga 3:26–27. <sup>w</sup> Rm 6:22. <sup>x</sup> Ac 2:38. <sup>y</sup> 1 Co 12:13,25–27.

### **Q. 168. Qu'est-ce que le repas du Seigneur ?**

R. Le repas du Seigneur est un sacrement du Nouveau Testament,<sup>z</sup> dans lequel, en donnant et recevant du pain et du vin conformément à l'ordonnance de Jésus-Christ, sa mort est manifestée ; et ceux qui y communient dignement se nourrissent de son corps et de son sang, pour leur nourriture spirituelle et pour leur croissance dans la grâce ;<sup>a</sup> confirment avec lui leur union et leur communion ;<sup>b</sup> témoignent et renouvellent leur reconnaissance,<sup>c</sup> et leur engagement envers Dieu,<sup>d</sup> et leur amour mutuel et leur communion les uns avec les autres, comme membres du même corps mystique.<sup>e</sup>

<sup>z</sup> Lc 22:20. <sup>a</sup> Mt 26:26–28 ; 1 Co 11:23–26. <sup>b</sup> 1 Co 10:16. <sup>c</sup> 1 Co 11:24. <sup>d</sup> 1 Co 10:14–16,21. <sup>e</sup> 1 Co 10:17.

### **Q. 169. Comment le Christ a-t-il ordonné que le pain et le vin soient donnés et à reçus dans le sacrement du repas du Seigneur ?**

R. Le Christ a ordonné les ministres de sa parole, dans l'administration de ce sacrement du repas du Seigneur, pour distinguer le pain et le vin de l'usage commun, par les paroles d'institution, l'action de grâce et la prière ; pour prendre et rompre le pain, et pour donner le pain et le vin aux communiants : qui, par la même ordonnance, doivent prendre et manger le pain ainsi que boire le vin, dans le souvenir reconnaissant que le corps du Christ a été rompu et donné, et son sang versé, pour eux.<sup>f</sup>

<sup>f</sup> 1 Co 11:23–24 ; Mt 26:26–28 ; Mc 14:22–24 ; Lc 22:19–20.

### **Q. 170. Comment ceux qui communient dignement au repas du Seigneur se nourrissent-ils du corps et du sang du Christ ?**

R. Étant donné que le corps et le sang du Christ ne sont pas corporellement ou charnellement présents dans, avec, ou selon le pain et le vin dans le repas du Seigneur,<sup>g</sup> et qu'ils sont spirituellement présents pour la foi de son destinataire, il n'est cependant pas moins vrai et réel que les éléments eux-mêmes sont pour leurs sens extérieurs ;<sup>h</sup> afin que ceux qui communient dignement dans le sacrement du repas du Seigneur, se nourrissent ainsi véritablement du corps et du sang du Christ, pas d'après une manière

corporelle ou charnelle, mais d'une manière spirituelle ; et ils reçoivent véritablement et réellement <sup>i</sup> en eux mêmes, par la foi, le Christ crucifié et tous les bénéfices de sa mort. <sup>k</sup>

<sup>g</sup> Ac 3:21. <sup>h</sup> Mt 26:26,28. <sup>i</sup> 1 Co 11:24–29. <sup>k</sup> 1 Co 10:16.

**Q. 171. Comment, avant d'y venir, ceux qui reçoivent le sacrement du repas du Seigneur doivent-ils se préparer ?**

R. Ceux qui reçoivent le sacrement du repas du Seigneur doivent, avant de venir, se préparer, en examinant eux-mêmes s'ils sont en Christ, leurs péchés et leurs nécessités ;<sup>n</sup> la vérité et la mesure de leur connaissance,<sup>o</sup> de leur foi,<sup>p</sup> de leur repentance ;<sup>r</sup> leur amour pour Dieu et les frères,<sup>s</sup> leur charité pour tous les hommes,<sup>t</sup> leur charité pour tous ceux qui leur ont fait du mal ;<sup>u</sup> leurs désirs du Christ,<sup>v</sup> et leur nouvelle obéissance ;<sup>w</sup> et en renouvelant l'exercice de ces grâces,<sup>x</sup> par une méditation sérieuse,<sup>y</sup> et une prière fervente.<sup>z</sup>

<sup>r</sup> 1 Co 11:28. <sup>m</sup> 2 Co 13:5. <sup>n</sup> 1 Co 5:7 comparé à Ex 12:15. <sup>o</sup> 1 Co 11:29. <sup>p</sup> 1 Co 13:5 ; Mt 26:28. <sup>r</sup> Za 12:10 ; 1 Co 11:31. <sup>s</sup> 1 Co 10:16–17 ; Ac 2:46–47. <sup>t</sup> 1 Co 5:8 ; 1 Co 11:18,20. <sup>u</sup> Mt 5:23–24. <sup>v</sup> Es 55:1 ; Jn 7:37. <sup>w</sup> 1 Co 5:7–8. <sup>x</sup> 1 Co 11:25–26,28 ; He 10:21–22,24 ; Ps 26:6. <sup>y</sup> 1 Co 11:24–25. <sup>z</sup> 2 Ch 30:18–19 ; Mt 26:26.

**Q. 172. Celui qui doute d'être en Christ, ou de sa préparation, peut-il venir au repas du Seigneur ?**

R. Celui qui doute d'être en Christ, ou de sa préparation au sacrement du repas du Seigneur, peut avoir une véritable participation au Christ, bien qu'il n'en soit pas encore assuré ; <sup>a</sup> et en ce qui concerne Dieu, il l'a, s'il est dûment affecté par l'appréhension de son manque,<sup>b</sup> et désire sincèrement être trouvé en Christ,<sup>c</sup> et s'éloigner de l'iniquité ;<sup>d</sup> dans ce cas (parce que les promesses sont faites, et que ce sacrement est établi pour le soulagement même des chrétiens faibles et dubitatifs)<sup>e</sup>, il doit s'affliger de son incrédulité,<sup>f</sup> et travailler à résoudre ses doutes ;<sup>g</sup> et, ce faisant, il peut et doit venir au repas du Seigneur, afin qu'il puisse être davantage fortifié.<sup>h</sup>

<sup>a</sup> Es 50:10 ; 1 Jn 5:13 ; Ps 88 ; Ps 77:1–12 ; Jon 2:4,7. <sup>b</sup> Es 54:7–10 ; Mt 5:3–4 ; Ps 31:22 ; Ps 73:13,22–23. <sup>c</sup> Ph 3:8–9 ; Ps 10:17 ; Ps 42:1–2,5,11. <sup>d</sup> 2 Tm 2:19 ; Es 50:10 ; Ps 66:18–20. <sup>e</sup> Es 40:11,29,31 ; Mt 11:28 ; Mt 12:20 ; Mt 26:28. <sup>f</sup> Mc 9:24. <sup>g</sup> Ac 2:37 ; Ac 16:30. <sup>h</sup> Rm 4:11 ; 1 Co 11:28.

**Q. 173. Quiconque professe la foi, et désire venir au repas du Seigneur, peut-il en être tenu à l'écart ?**

R. Ceux qui sont trouvés ignorants ou scandaleux, malgré leur profession de foi et leur désir de venir au repas du Seigneur, peuvent et doivent être éloignés de ce sacrement, par la puissance que le Christ a laissée à son Église,<sup>i</sup> jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'instruction et manifestent leur réforme.<sup>k</sup>

<sup>i</sup> 1 Co 11:27–34 comparé avec Mt 7:6 et avec 1 Co 5 et avec Jd 23 et avec 1 Tm 5:22. <sup>k</sup> 2 Co 2:7.

**Q. 174. Qu'est-il requis à ceux qui reçoivent le sacrement du repas du Seigneur au temps de son administration ?**

R. Il est requis de ceux qui reçoivent le repas du Seigneur, que, pendant le temps de son administration, avec toute sainte révérence et attention, ils attendent Dieu dans cette ordonnance,<sup>l</sup> observent diligemment les éléments et les actions sacramentelles,<sup>m</sup> discernent avec attention le corps du Seigneur,<sup>n</sup> et méditent affectueusement sur sa mort et ses souffrances,<sup>o</sup> et se sentent ainsi stimulés à l'exercice vigoureux de leurs grâces ;<sup>p</sup> de se juger eux-mêmes,<sup>r</sup> et de s'affliger pour le péché ;<sup>s</sup> d'avoir sérieusement faim et soif du Christ,<sup>t</sup> et de se nourrir de lui par la foi,<sup>u</sup> de recevoir sa plénitude,<sup>v</sup> d'avoir confiance en ses mérites,<sup>w</sup> de se réjouir de son amour,<sup>x</sup> de le remercier pour sa grâce ;<sup>y</sup> de renouveler leur alliance avec Dieu,<sup>z</sup> et leur amour pour tous les saints. <sup>a</sup>

<sup>l</sup> Lv 10:3 ; He 12:28 ; Ps 5:7 ; 1 Co 11:17,26–27. <sup>m</sup> Ex 24:8 comparé avec Mt 26:28. <sup>n</sup> 1 Co 11:29. <sup>o</sup> Lc 22:19. <sup>p</sup> 1 Co 11:26 ; 1 Co 10:3–5,11,14. <sup>r</sup> 1 Co 11:31. <sup>s</sup> Za 12:10. <sup>t</sup> Ap 22:17. <sup>u</sup> Jn 6:35. <sup>v</sup> Jn 1:16. <sup>w</sup> Ph. 1:16. <sup>x</sup> Ps. 63:4–5 ; 2 Ch 30:21. <sup>y</sup> Ps. 22:26. <sup>z</sup> Jr 50:5 ; Ps 50:5. <sup>a</sup> Ac 2:42.

**Q. 175. Quel est le devoir des chrétiens après avoir reçu le sacrement du repas du Seigneur ?**

R. Le devoir des chrétiens, après avoir reçu le sacrement du repas du Seigneur, est de considérer sérieusement comment ils s'y sont comportés, et avec quel résultat ;<sup>b</sup> s'ils trouvent vivification et consolation, de bénir Dieu pour cela,<sup>c</sup> et le supplier que cela continue,<sup>d</sup> de veiller aux rechutes,<sup>e</sup> d'accomplir leurs vœux,<sup>f</sup> et de s'encourager à une assistance régulière à cette ordonnance ;<sup>g</sup> mais s'ils ne trouvent pas de bienfaits présents, revoir plus scrupuleusement leur préparation et leur conduite durant le sacrement ;<sup>h</sup> dans les deux cas, s'ils peuvent s'approuver eux-mêmes devant Dieu et leur propre conscience, ils doivent attendre le fruit de celui-ci en temps voulu ;<sup>i</sup> mais, s'ils voient qu'ils ont échoué dans l'un ou l'autre, ils doivent être humiliés,<sup>k</sup> et y assister ensuite avec plus de soin et de diligence.<sup>l</sup>

<sup>b</sup> Ps 28:7 ; Ps 85:8 ; 1 Co 11:17,30–31. <sup>c</sup> 2 Ch 30:21–23,25–26 ; Ac 2:42,46–47. <sup>d</sup> Ps 36:10 ; Ct 3:4 ; 1 Ch 29:18. <sup>e</sup> 1 Co 10:3–5,12. <sup>f</sup> Ps 50:14. <sup>g</sup> 1 Co 11:25–26 ; Ac 2:42–46. <sup>h</sup>

Ct 5:1–6 ; Ec 5:1–6. <sup>i</sup> Ps 123:1–2 ; Ps 42:5,8 ; Ps 43:3–5. <sup>k</sup> 2 Ch 30:18–19 ; Es 1:16,18. <sup>l</sup> 2 Co 7:11 ; 1 Ch 15:12–14.

**Q. 176. En quoi les sacrements du baptême et du repas du Seigneur sont-ils semblables ?**

R. Les sacrements du baptême et du repas du Seigneur sont semblables, en ce que Dieu est l’auteur des deux ;<sup>m</sup> la partie spirituelle des deux est le Christ et ses bienfaits ;<sup>n</sup> les deux sont des sceaux de la même alliance,<sup>o</sup> doivent être dispensés par des ministres de l’Évangile, et par aucun autre ;<sup>p</sup> et doivent être continués dans l’Église du Christ jusqu’à sa seconde venue.<sup>r</sup>

<sup>m</sup> Mt 28:19 ; 1 Co 11:23. <sup>n</sup> Rm 6:3–4 ; 1 Co 10:16. <sup>o</sup> Rm 4:11 ; Col 2:12 ; Mt 26:27–28. <sup>p</sup> Jn 1:33 ; Mt 28:19 ; 1 Co 11:23 ; 1 Co 4:1 ; He 5:4. <sup>r</sup> Mt 28:19–20 ; 1 Co 11:26.

**Q. 177. En quoi les sacrements du baptême et du repas du Seigneur diffèrent-ils ?**

R. Les sacrements du baptême et du repas du Seigneur diffèrent, en ce que le baptême doit être administré une seule fois, avec de l’eau, pour être un signe et un sceau de notre régénération et de notre incorporation dans le Christ,<sup>s</sup> et cela même aux enfants ;<sup>t</sup> alors que le repas du Seigneur doit être administré souvent, dans les éléments du pain et du vin, pour représenter et exposer le Christ comme nourriture spirituelle de l’âme,<sup>u</sup> et pour confirmer notre permanence et notre croissance en lui,<sup>v</sup> et cela seulement à ceux qui ont l’âge et la capacité de s’examiner eux-mêmes.<sup>w</sup>

<sup>s</sup> Mt 3:11 ; Tt 3:5 ; Ga 3:27. <sup>t</sup> Gn 17:7,9 ; Ac 2:38–39 ; 1 Co 7:14. <sup>u</sup> 1 Co 11:23–26. <sup>v</sup> 1 Co 10:16. <sup>w</sup> 1 Co 11:28.

**Q. 178. Qu’est-ce que la prière ?**

R. La prière est une offrande de nos désirs à Dieu,<sup>x</sup> au nom du Christ,<sup>y</sup> par l’aide de son Esprit ;<sup>z</sup> avec confession de nos péchés, <sup>a</sup> et une reconnaissance heureuse pour sa miséricorde.<sup>b</sup>

<sup>x</sup> Ps 62:8. <sup>y</sup> Jn 16:23. <sup>z</sup> Rm 8:26. <sup>a</sup> Ps 32:5–6 ; Da 9:4. <sup>b</sup> Ph 4:6.

**Q. 179. Devons-nous prier Dieu seulement ?**

R. Dieu étant le seul capable de sonder les cœurs,<sup>c</sup> d'entendre les requêtes,<sup>d</sup> de pardonner les péchés,<sup>e</sup> et de satisfaire les désirs de tous ;<sup>f</sup> est le seul qui doit être cru,<sup>g</sup> et adoré avec un culte religieux ;<sup>h</sup> la prière, qui est une partie spéciale de celui-ci,<sup>i</sup> doit être faite par tous à lui seul,<sup>k</sup> et à personne d'autre.<sup>l</sup>

<sup>c</sup> 1R 8:39 ; Ac 1:24 ; Rm 8:27. <sup>d</sup> Ps 65:2. <sup>e</sup> Mi 7:18. <sup>f</sup> Ps 145:18–19. <sup>g</sup> Rm 10:14. <sup>h</sup> Mt 4:10. <sup>i</sup> 1 Co 1:2. <sup>k</sup> Ps 50:15. <sup>l</sup> Rm 10:14.

### **Q. 180. Qu'est-ce que prier au nom du Christ ?**

R. Prier au nom du Christ, c'est, en obéissance à son commandement, et en comptant sur ses promesses, demander miséricorde à cause de lui ;<sup>m</sup> pas seulement en mentionnant son nom,<sup>n</sup> mais en puisant notre encouragement à prier, et notre audace, notre force et notre espérance d'acceptation dans la prière, de Christ et sa médiation.<sup>o</sup>

<sup>m</sup> Jn 14:13–14 ; Jn 16:24 ; Da 9:17. <sup>n</sup> Mt 7:21. <sup>o</sup> He 4:14–16 ; 1 Jn 5:13–15.

### **Q. 181. Pourquoi devons-nous prier au nom du Christ ?**

R. Le péché de l'homme, et sa distance avec Dieu pour cette raison est si grande, que nous ne pouvons avoir accès à sa présence sans un médiateur ;<sup>p</sup> et n'ayant personne au ciel ou sur terre, ordonné et apte pour cette œuvre glorieuse, sinon le Christ seul,<sup>r</sup> nous ne devons prier en aucun autre nom que le sien.<sup>s</sup>

<sup>p</sup> Jn 14:6 ; Es 59:2 ; Ep 3:12. <sup>r</sup> Jn 6:27 ; He 7:25–27 ; 1 Tm 2:5. <sup>s</sup> Col 3:17 ; He 13:15.

### **Q. 182. Comment l'Esprit nous aide-t-il à prier ?**

R. Ne sachant pas prier nous-mêmes comme nous le devrions, l'Esprit aide notre faiblesse, en nous permettant de comprendre à la fois pour qui, pour quoi, et comment la prière doit être faite ; et en travaillant et en vivifiant dans nos cœurs (mais pas dans toutes les personnes, ni à tout moment, dans la même mesure) ces appréhensions, affections et grâces qui sont nécessaires au juste accomplissement de ce devoir. <sup>t</sup>

<sup>t</sup> Rm 8:26–27 ; Ps 10:17 ; Za 12:10.

### **Q. 183. Pour qui devons-nous prier ?**

R. Nous devons prier pour toute l'Église du Christ sur la terre ;<sup>u</sup> pour les magistrats,<sup>v</sup> et les ministres ;<sup>w</sup> pour nous-mêmes,<sup>x</sup> pour nos frères,<sup>y</sup> et aussi pour nos ennemis ;<sup>z</sup> et pour toutes sortes d'hommes vivants, <sup>a</sup> ou qui viendront à vivre ;<sup>b</sup> mais pas pour les morts,<sup>c</sup> ni pour ceux qui sont connus pour avoir commis le péché qui mène à la mort.<sup>d</sup>

<sup>u</sup> Ep 6:18 ; Ps 28:9. <sup>v</sup> 1 Tm 2:1–2. <sup>w</sup> Col 4:3. <sup>x</sup> Gn 32:11. <sup>y</sup> Jc 5:16. <sup>z</sup> Mt 5:44. <sup>a</sup> 1 Tm 2:1–2. <sup>b</sup> Jn 17:20 ; 2 Sa 7:29. <sup>c</sup> 2 Sa 12:21–23. <sup>d</sup> 1 Jn 5:16.

#### **Q. 184. Pour quelles choses devons-nous prier ?**

R. Nous devons prier pour tout ce qui tend à la gloire de Dieu,<sup>e</sup> au bien-être de l'Église,<sup>f</sup> de nous-mêmes<sup>g</sup> ou d'autrui ;<sup>h</sup> mais pas pour quelque chose qui soit illégitime.<sup>i</sup>

<sup>e</sup> Mt 6:9. <sup>f</sup> Ps 51:18 ; Ps 122:6. <sup>g</sup> Mt 7:11. <sup>h</sup> Ps 125:4. <sup>i</sup> 1 Jn 5:14.

#### **Q. 185. Comment devons-nous prier ?**

R. Nous devons prier avec une terrible appréhension de la majesté de Dieu,<sup>k</sup> et un sens profond de notre propre indignité,<sup>l</sup> de nos nécessités,<sup>m</sup> et de nos péchés ;<sup>n</sup> avec pénitence,<sup>o</sup> reconnaissance,<sup>p</sup> et des coeurs élargis ;<sup>r</sup> avec compréhension,<sup>s</sup> foi,<sup>t</sup> sincérité,<sup>u</sup> ferveur,<sup>v</sup> amour,<sup>w</sup> et persévérance,<sup>x</sup> attendant après lui,<sup>y</sup> avec une humble soumission à sa volonté.<sup>z</sup>

<sup>k</sup> Ec 5:1. <sup>l</sup> Gn 18:27 ; Gn 32:10. <sup>m</sup> Lc 15:17–19. <sup>n</sup> Lc 18:13–14. <sup>o</sup> Ps 51:17. <sup>p</sup> Ph 4:6. <sup>r</sup> 1 Sa 1:15 ; 1 Sa 2:1. <sup>s</sup> 1 Co 14:15. <sup>t</sup> Mc 11:24 ; Jc 1:6. <sup>u</sup> Ps 145:18 ; Ps 17:1. <sup>v</sup> Jc 5:16. <sup>w</sup> 1 Tm 2:8. <sup>x</sup> Ep 6:18. <sup>y</sup> Mi 7:7. <sup>z</sup> Mt 26:39.

#### **Q. 186. Quelle règle Dieu a-t-il donné pour notre direction dans le devoir de la prière ?**

R. Toute la parole de Dieu est utile pour nous diriger dans le devoir de la prière ; <sup>a</sup> mais la règle spéciale de direction est la forme de prière que Christ notre Sauveur a enseigné à ses disciples, communément appelée la Prière du Seigneur.<sup>b</sup>

<sup>a</sup> 1 Jn 5:14. <sup>b</sup> Mt 6:9–13 ; Lc 11:2–4.

#### **Q. 187. Comment la prière du Seigneur doit-elle être utilisée ?**



R. La prière du Seigneur ne donne pas seulement une direction, comme un modèle selon lequel nous devons faire d'autres prières ; mais elle peut aussi être utilisée comme une prière, si elle est faite avec compréhension, foi, révérence et autres grâces nécessaires à la bonne exécution du devoir de la prière.<sup>c</sup>

<sup>c</sup> Mt 6:9 comparé à Lc 11:2.

### **Q. 188. De combien de parties se compose la prière du Seigneur ?**

R. La prière du Seigneur se compose de trois parties : une préface, des pétitions et une conclusion.

### **Q. 189. Que nous enseigne la préface de la prière du Seigneur ?**

R. La préface de la prière du Seigneur (contenue dans ces paroles : Notre Père qui es aux cieux<sup>d</sup>), nous enseigne, lorsque nous prions, à nous approcher de Dieu avec confiance en sa bonté paternelle et en notre participation en elle ;<sup>e</sup> avec révérence, et toutes autres dispositions filiales,<sup>f</sup> avec affections célestes,<sup>g</sup> et appréhensions dues à son pouvoir souverain, à sa majesté et à sa condescendance miséricordieuse :<sup>h</sup> comme aussi, à prier avec et pour les autres.<sup>i</sup>

<sup>d</sup> Mt 6:9. <sup>e</sup> Lc 11:13 ; Rm 8:15. <sup>f</sup> Es 64:9. <sup>g</sup> Ps 123:1 ; Lm 3:41. <sup>h</sup> Es 63:15–16 ; Ne 1:4–6. <sup>i</sup> Ac 12:5.

### **Q. 190. Que demandons-nous dans la première pétition ?**

R. Dans la première pétition (qui est : Que ton nom soit sanctifié<sup>k</sup>), reconnaissant l'incapacité et l'indisposition totale qui est en nous-mêmes et en tous les hommes pour honorer Dieu droitement,<sup>l</sup> nous prions que Dieu, par sa grâce, nous rende capable et nous incline, nous et les autres, à le connaître, à le reconnaître et à l'estimer hautement,<sup>m</sup> ainsi que ses titres,<sup>n</sup> ses attributs,<sup>o</sup> ses ordonnances, sa parole,<sup>p</sup> ses œuvres, et tout ce par quoi il s'est plu à se faire connaître ;<sup>r</sup> et à le glorifier en pensée, en parole,<sup>s</sup> et en acte ;<sup>t</sup> qu'il empêche et fasse disparaître l'athéisme,<sup>u</sup> l'ignorance,<sup>v</sup> l'idolâtrie,<sup>w</sup> la profanation,<sup>x</sup> et tout ce qui lui est déshonorant ;<sup>y</sup> et par sa providence, qui gouverne tout, qu'il dirige et dispose toutes choses pour sa propre gloire.<sup>z</sup>

<sup>k</sup> Mt 6:9. <sup>l</sup> 2 Co 3:5 ; Ps 51:15. <sup>m</sup> Ps 67:2–3. <sup>n</sup> Ps 83:18. <sup>o</sup> Ps 86:10–13,15. <sup>p</sup> 2 Th 3:1 ; Ps 147:19–20 ; Ps 138:1–3 ; 2 Co 2:14–15. <sup>r</sup> Ps 145 ; Ps 8. <sup>s</sup> Ps 103:1 ; Ps 19:14. <sup>t</sup> Ph 1:9,11. <sup>u</sup> Ps 67:1–4. <sup>v</sup> Ep 1:17–18. <sup>w</sup> Ps 97:7. <sup>x</sup> Ps 74:18,22–23. <sup>y</sup> 2R 19:15–16. <sup>z</sup> 2 Ch 20:6,10–12 ; Ps 83 ; Ps 140:4,8.

### **Q. 191. Que demandons-nous dans la deuxième pétition ?**

R. Dans la deuxième pétition, (qui est : Que ton règne vienne<sup>a</sup>), reconnaissant nous-mêmes et toute l'humanité être par nature sous la domination du péché et de Satan,<sup>b</sup> nous prions, afin que le royaume du péché et Satan puisse être détruit<sup>c</sup> et l'Évangile propagé dans le monde entier,<sup>d</sup> que les Juifs soient appelés,<sup>e</sup> et que la plénitude des Gentils soit introduite ;<sup>f</sup> que l'Église soit dotée de tous les officiers et ordonnances de l'Évangile,<sup>g</sup> purgée de la corruption,<sup>h</sup> protégée et soutenue par le magistrat civil ;<sup>i</sup> que les ordonnances du Christ puissent être purement dispensées, et rendues efficaces pour la conversion de ceux qui sont encore dans leurs péchés, et pour confirmer, consoler et édifier ceux qui sont déjà convertis ;<sup>k</sup> que le Christ règne dans nos cœurs ici,<sup>l</sup> et qu'il hâte le temps de sa seconde venue, et de notre règne avec lui pour toujours ;<sup>m</sup> et qu'il lui plaise d'exercer le royaume de sa puissance dans le monde entier, afin qu'il conduise mieux à ces fins.<sup>n</sup>

<sup>a</sup> Mt 6:10. <sup>b</sup> Ep 2:2–3. <sup>c</sup> Ps 68:1,18 ; Ap 12:10–11. <sup>d</sup> 2 Th 3:1. <sup>e</sup> Rm 10:1. <sup>f</sup> Jn 17:9,20 ; Rm 11:25–26 ; Ps 67. <sup>g</sup> Mt 9:38 ; 2 Th 3:1. <sup>h</sup> Ma 1:11 ; So 3:9. <sup>i</sup> 1 Tm 2:1–2. <sup>k</sup> Ac 4:29–30 ; Ep 6:18–20 ; Rm 15:29–30,32 ; 2 Th 1:11 ; 2 Th 2:16–17. <sup>l</sup> Ep 3:14–20. <sup>m</sup> Ap 22:20. <sup>n</sup> Es 64:1–2 ; Ap 4:8–11.

### **Q. 192. Que demandons-nous dans la troisième pétition ?**

R. Dans la troisième pétition, (qui est : que Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel,<sup>o</sup>) reconnaissant que par nature, nous et tous les hommes ne sommes pas seulement incapables et sans volonté pour connaître et pour faire la volonté de Dieu,<sup>p</sup> mais sujets à se rebeller contre sa parole,<sup>r</sup> à se plaindre et murmurer contre sa providence,<sup>s</sup> et entièrement enclins à faire la volonté de la chair et du diable ;<sup>t</sup> nous prions pour que Dieu, par son Esprit, enlève de nous-mêmes et des autres tout aveuglement,<sup>u</sup> faiblesse,<sup>v</sup> indisposition<sup>w</sup> et perversité de cœur ;<sup>x</sup> et par sa grâce nous rende capables et disposés à connaître, à faire et à nous soumettre à sa volonté en toutes choses,<sup>y</sup> avec la même humilité,<sup>z</sup> gaieté, <sup>a</sup> fidélité,<sup>b</sup> diligence,<sup>c</sup> zèle,<sup>d</sup> sincérité,<sup>e</sup> et constance,<sup>f</sup> que les anges dans le ciel.<sup>g</sup>

<sup>o</sup> Mt 6:10. <sup>p</sup> Rm 7:18 ; Jb 21:14 ; 1 Co 2:14. <sup>r</sup> Rm 8:7. <sup>s</sup> Ex 17:7 ; Nb 14:2. <sup>t</sup> Ep 2:2. <sup>u</sup> Ep 1:17–18. <sup>v</sup> Ep 3:16. <sup>w</sup> Mt 26:40–41. <sup>x</sup> Jr 31:18–19. <sup>y</sup> Ps 119:1,8,35–36 ; Ac 21:14. <sup>z</sup> Mi 6:8. <sup>a</sup> Ps 100:2 ; Jb 1:21 ; 2 Sa 15:25–26. <sup>b</sup> Es 38:3. <sup>c</sup> Ps 119:4–5. <sup>d</sup> Rm 12:11. <sup>e</sup> Ps 119:80. <sup>f</sup> Ps 119:112. <sup>g</sup> Es 6:2, 3 ; Ps 103:20, 21 ; Mt 18:10.

### **Q. 193. Que demandons-nous dans la quatrième pétition ?**

R. Dans la quatrième pétition, (qui est : Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour<sup>h</sup>), reconnaissant qu'en Adam, et par notre propre péché, nous avons perdu notre droit à toutes les bénédictions extérieures de cette vie, et méritons d'en être totalement privées

par Dieu, et de nous les faire maudire dans l'usage que nous en faisons ;<sup>i</sup> et qu'aucunes d'elles ne sont capables de nous soutenir,<sup>k</sup> ni nous de les mériter,<sup>l</sup> ou de nous les procurer par notre propre industrie ;<sup>m</sup> mais enclins à les désirer,<sup>n</sup> les obtenir,<sup>o</sup> et les utiliser illégalement ;<sup>p</sup> nous prions pour nous-mêmes et pour les autres, afin qu'eux et nous, qui attendons la providence de Dieu au jour le jour dans l'utilisation des moyens licites, puissions, de son don gratuit, et comme il conviendra le mieux à sa sagesse paternelle, jouir d'une portion suffisante de ces dernières ;<sup>r</sup> et qu'il nous les concède continuellement et qu'il les bénisse pour une utilisation sainte et confortable,<sup>s</sup> et pour le contentement en elles ;<sup>t</sup> et être gardés de tout ce qui est contraire à notre soutien et notre confort temporel.<sup>u</sup>

<sup>h</sup> Mt 6:11. <sup>i</sup> Gn 2:17 ; Gn 3:17 ; Rm 8:20–22 ; Jr 5:25 ; Dt 28:15–68. <sup>k</sup> Dt 8:3. <sup>l</sup> Gn 32:10. <sup>m</sup> Dt 8:17–18. <sup>n</sup> Jr 6:13 ; Mc 7:21–22. <sup>o</sup> Os 12:7. <sup>p</sup> Jc 4:3. <sup>r</sup> Gn 43:12–14 ; Gn 28:20 ; Ep 4:28 ; 2 Th 3:11–12 ; Ph 4:6. <sup>s</sup> 1 Tm 4:3–5. <sup>t</sup> 1 Tm 6:6–8. <sup>u</sup> Pr 30:8–9.

#### **Q. 194. Que demandons-nous dans la cinquième pétition ?**

R. Dans la cinquième pétition, (c'est-à-dire : Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés<sup>v</sup>), reconnaissant que nous et tous les autres sommes coupables tant du péché originel qu'actuel, et devenons par conséquent débiteurs face à la justice de Dieu ; et que ni nous, ni aucune autre créature, ne pouvons donner la moindre satisfaction pour cette dette ;<sup>w</sup> nous prions pour nous-mêmes et pour les autres, que Dieu par sa libre grâce veuille, par l'obéissance et la satisfaction du Christ reçues et appliquées par la foi, nous acquitter tant de la culpabilité que de la punition du péché,<sup>x</sup> qu'il nous accepte en son Bien-Aimé ;<sup>y</sup> qu'il prolonge sa faveur et sa grâce envers nous,<sup>z</sup> qu'il pardonne nos manquements quotidiens, <sup>a</sup> et qu'il nous remplisse de paix et de joie, en nous donnant chaque jour de plus en plus l'assurance du pardon ;<sup>b</sup> que nous soyons plus encouragés à demander et encouragés à attendre, lorsque nous avons le témoignage en nous-mêmes que nous pardonnons de tout cœur aux autres leurs offenses.<sup>c</sup>

<sup>v</sup> Mt 6:12. <sup>w</sup> Rm 3:9–22 ; Mt 18:24–25 ; Ps 130:3–4. <sup>x</sup> Rm 3:24–26 ; He 9:22. <sup>y</sup> Ep 1:6–7. <sup>z</sup> 2 Pi 1:2. <sup>a</sup> Os 14:2. <sup>b</sup> Rm 15:13 ; Ps 51:7–10,12. <sup>c</sup> Lc 11:4 ; Mt 6:14–15 ; Mt 18:35.

#### **Q. 195. Que demandons-nous dans la sixième pétition ?**

R. Dans cette pétition, (qui est : Ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal<sup>d</sup>), reconnaissant que le Dieu très sage, juste et miséricordieux, pour diverses fins saintes et justes, peut ordonner les choses de telle sorte nous puissions être assaillis, contrecarrés et pour un temps, tenus captifs par la tentation ;<sup>e</sup> que Satan,<sup>f</sup> le monde,<sup>g</sup> et la chair, sont puissamment prêts à nous faire dévier, et à nous piéger ;<sup>h</sup> et que nous-mêmes, malgré le pardon de nos péchés, à cause de notre corruption,<sup>i</sup> de notre faiblesse et de notre manque de vigilance,<sup>k</sup> nous ne sommes pas seulement sujets à être tentés, et prompts à nous exposer aux tentations,<sup>l</sup> mais sommes aussi en nous-mêmes, incapables et

sans volonté pour leur résister, pour nous en libérer et pour en profiter,<sup>m</sup> et dignes d'être abandonnés sous leur pouvoir ;<sup>n</sup> nous demandons que Dieu veuille gouverner le monde et tout ce qui s'y trouve,<sup>o</sup> soumettre la chair,<sup>p</sup> et retienne Satan,<sup>r</sup> ordonne toutes choses,<sup>s</sup> octroie et bénisse tous les moyens de grâce,<sup>t</sup> et nous vivifie pour être vigilants dans leur utilisation, afin que nous et tout son peuple, par sa providence, soyons gardés d'être tentés de pécher ;<sup>u</sup> ou, si nous sommes tentés, que par son Esprit nous soyons puissamment soutenus et rendus capables de tenir ferme à l'heure de la tentation ;<sup>v</sup> ou que, si nous tombons, nous nous relevions et soyons libres d'elle,<sup>w</sup> et que nous retirions une utilité et un avantage sanctifié de celle-ci ;<sup>x</sup> que notre sanctification et notre salut soient perfectionnés,<sup>y</sup> que Satan soit foulé sous nos pieds,<sup>z</sup> et que nous soyons entièrement libérés du péché, de la tentation et de tout mal, pour toujours. <sup>a</sup>

<sup>d</sup> Mt 6:13. <sup>e</sup> 2 Ch 32:31. <sup>f</sup> 1 Ch 21:1. <sup>g</sup> Lc 21:34 ; Mc 4:19. <sup>h</sup> Jc 1:14. <sup>i</sup> Ga 5:17. <sup>k</sup> Mt 26:41. <sup>l</sup> Mt 26:69–72 ; Ga 2:11–14 ; 2 Ch 18:3 comparé à 2 Ch 19:2. <sup>m</sup> Rm 7:23–24 ; 1 Ch 21:1–4 ; 2 Ch 16:7–10. <sup>n</sup> Ps 81:11–12. <sup>o</sup> Jn 17:15. <sup>p</sup> Ps 51:10 ; Ps 119:133. <sup>r</sup> 2 Co 12:7–8. <sup>s</sup> 1 Co 10:12–13. <sup>t</sup> He 13:20–21. <sup>u</sup> Mt 26:41 ; Ps 19:13. <sup>v</sup> Ep 3:14–17 ; 1 Th 3:13 ; Jd 24. <sup>w</sup> Ps 51:12. <sup>x</sup> 1 Pi 5:8–10. <sup>y</sup> 2 Co 13:7,9. <sup>z</sup> Rm 16:20 ; Za 3:2 ; Lc 22:31–32. <sup>a</sup> Jn 17:15 ; 1 Th 5:23.

#### **Q. 196. Que nous enseigne la conclusion de la prière du Seigneur ?**

R. La conclusion de la prière du Seigneur, (qui est : Car c'est à toi qu'appartiennent le royaume, la puissance et la gloire, pour tous les siècles. Amen.<sup>b</sup>), nous enseigne à corroborer nos pétitions avec des arguments,<sup>c</sup> qui doivent être pris, non de quelque dignité en nous-mêmes, ou en quelque autre créature, mais de Dieu ;<sup>d</sup> et à joindre à nos prières des louanges,<sup>e</sup> attribuant à Dieu seul la souveraineté éternelle, l'omnipotence, et l'excellence glorieuse ;<sup>f</sup> conformément auxquelles, comme il est capable et disposé à nous aider,<sup>g</sup> ainsi par la foi nous sommes enhardis à supplier qu'il le fasse,<sup>h</sup> et à nous en remettre tranquillement à lui, qui répondra à nos pétitions.<sup>i</sup> Et pour témoigner de notre désir et notre assurance, nous disons, Amen.<sup>k</sup>

<sup>b</sup> Mt 6:13. <sup>c</sup> Rm 15:30. <sup>d</sup> Da 9:4,7–9,16–19. <sup>e</sup> Ph 4:6. <sup>f</sup> 1 Ch 29:10–13. <sup>g</sup> Ep 3:20–21 ; Lc 11:13. <sup>h</sup> 2 Ch 20:6,11. <sup>i</sup> 2 Ch 14:11. <sup>k</sup> 1 Co 14:16 ; Ap 22:20–21.

Consultez également les autres documents historiques de référence [ici](#).